



# *Commune de Marly*

## Rapport de gestion 2015

---



Copyright © blacksquare, Philippe Joner



## Table des matières

<b>TABLE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>LE CONSEIL GENERAL .....</b>	<b>6</b>
<b>LE CONSEIL COMMUNAL.....</b>	<b>7</b>
<b>LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS .....</b>	<b>8</b>
<b>LES DICASTERES .....</b>	<b>11</b>
<b>1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION.....</b>	<b>11</b>
1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....	11
1.2. RESSOURCES HUMAINES.....	17
1.3. INFORMATION .....	20
1.4. AGGLOMERATION.....	21
1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN » .....	25
1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES .....	25
<b>2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE.....</b>	<b>29</b>
2.1. AFFAIRES SOCIALES .....	29
2.2. SANTE PUBLIQUE.....	35
<b>3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIETES ET BIBLIOTHEQUE .....</b>	<b>37</b>
3.1. CULTURE .....	37
3.2. SPORTS.....	38
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE .....	39
3.4. BIBLIOTHEQUE .....	52
3.5. MARLY SYMPA .....	52
<b>4. SECURITE .....</b>	<b>56</b>
4.1. POLICE.....	57
4.2. SERVICE DU FEU.....	62
4.3. MILITAIRE .....	68
4.4. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC).....	68
<b>5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS .....</b>	<b>71</b>
5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	72
5.2. DISTRIBUTION D'EAU .....	72
5.3. PROTECTION DES EAUX.....	77
5.4. STEP .....	80
5.5. ENDIGUEMENT .....	84
5.6. NATURALISATIONS.....	85
<b>6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION .....</b>	<b>86</b>
6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION .....	88
6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES .....	94
<b>7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE.....</b>	<b>96</b>
7.1. EDILITE .....	96
7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS .....	102
7.3. SENTIERS PEDESTRES .....	102
7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE.....	102
7.5. ENTRETIEN DES RUISSEAUX .....	102
<b>8. FINANCES ET IMPÔTS .....</b>	<b>103</b>
8.1. FINANCES ET IMPÔTS .....	103
8.2. GESTION INFORMATIQUE.....	113
<b>9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE.....</b>	<b>115</b>
9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS .....	115
9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX.....	116
9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	119

## TABLE DES ABREVIATIONS

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédérale de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail

PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PPP	Passage pour piétons
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet

# LE CONSEIL GENERAL

Durant cette cinquième année de la législature, une seule mutation est intervenue : M. Raymond ARBACH, représentant du PS, a succédé à M. Matthieu LOUP, démissionnaire.

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2015, d'abord sous la présidence de Mme Line WIDMER-COMMENT (PDC), puis sous celle de M. Lionel WALTER (PS). Ces séances ont eu lieu les 27 mai, 7 octobre et 9 décembre 2015. Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 3 séances, le Conseil général a pris près de 35 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Des élections : - au Bureau (président Lionel WALTER, vice-président Alexandre BAFUMI) ; - à la Commission financière (Sylvain GRANDJEAN en remplacement de Matthieu LOUP) ;
- L'adoption des statuts et de la clé de répartition de l'association Forêts-Sarine ;
- La modification du règlement relatif à la défense incendie ;
- La modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux .

En outre, un postulat a été déposé, demandant des explications sur le fonctionnement de la crèche communale.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier :

- de l'avenir du domaine agricole communal du Port, en discussion ;
- de l'application de la nouvelle loi scolaire ;
- des mesures urgentes contre les crues ;
- des actions de l'Association amitié Marly-Tusnad ;
- de la mise en activité du nouveau bâtiment de l'école primaire de Grand-Pré ;
- de la lutte contre le capricorne asiatique ;
- des travaux de révision du Plan d'aménagement local (ateliers de population) ;
- des investissements dans le domaine de l'informatique scolaire ;
- des appartements pour seniors (projet « Pré Zurthanen) ;
- du déménagement de l'animation socioculturelle sur le site de Grand-Pré.

## LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 42 reprises en 2015, dont 1 fois en séance dite « au vert », qui a eu lieu à Bulle, dans une salle du Musée gruérien.

### Délégations et réceptions

Durant l'année 2015, le Conseil communal a pris part bien sûr régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 28<sup>e</sup> fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans sa version numéro 21, toujours internationale.

Il a participé en particulier aux manifestations marquant, d'une part, les 80 ans du FC Marly et, d'autre part, les 30 ans de la Bibliothèque régionale, les 30 ans de l'animation de jeunesse et socioculturelle. Il s'est associé aux deux concerts donnés, l'un à Marly, l'autre à Hünenberg et réunissant les Chœur Animato de Marly et Heilig Geist Chor de Hünenberg, ainsi qu'au Tir en campagne 2015 organisé par la Société de tir de Marly.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux du Marly Innovation Center.

Dans le même sens de la culture des bonnes relations, il a participé à la rencontre bisannuelle dite « des 3 Conseils », réunissant les Conseils communaux et représentants des administrations de Pierrafortscha, Villarsel-sur-Marly et Marly, mise sur pied par la Commune de Villarsel-sur-Marly.

## LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

- 2 votations fédérales (6 objets)
- 1 votation communale (1 objet)
- 1<sup>er</sup> tour Elections fédérales, Conseil national, Conseil des Etats
- 2<sup>ème</sup> tour au Conseil des Etats

Ceci représente 394h00 de scrutin et de dépouillement pour un total de 50 scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs (trices) du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement. Pour les élections fédérales, ce sont 4 personnes supplémentaires de l'administration communales qui ont été mobilisées.

### Votation fédérale du 8 mars 2015 avec 4'796 électeurs inscrits

- a) «Aider les familles! Pour des Allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»

Votants	2'298	47.91%	
Blancs	10		
Nuls	3		
Valables	2'285		Canton
OUI	756	33.09%	32.6%
NON	1'529	66.91%	67.4%

- b) Initiative populaire «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie»

Votants	2'294	47.83%	
Blancs	7		
Nuls	3		
Valables	2'284		Canton
OUI	137	6.0%	5.6%
NON	2'147	94.0%	94.4%

### Votation communale du 10 mai 2015 avec 5'830 électeurs inscrits

- a) «Modification du taux de l'impôt communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 80% à 88%»

Votants	2'867	49.18%	
Blancs	20		
Nuls	12		
Valables	2'835		
OUI	999	35.24%	
NON	1'836	64.76%	

## Votations fédérales du 14 juin 2015 avec 4'804 électeurs inscrits

### a) Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

Votants	2'204	45.88%	
Blancs	25		
Nuls	2		
Valables	2'177		Canton
OUI	1'312	60.30%	55.0%
NON	865	39.70%	45.0%

### b) Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)

Votants	2'208	45.96%	
Blancs	49	22	
Nuls	16	5	
Valables	2'181		Canton
OUI	694	31.80%	28.3%
NON	1'487	68.20%	71.7%

## Initiative populaire «initiative sur les bourses d'études»

Votants	2'204	45.88%	
Blancs	30		
Nuls	15		
Valables	2'159		Canton
OUI	809	37.50%	29.9%
NON	1'350	62.50%	70.1%

## Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire)

Votants	2'209	45.98%	
Blancs	42		
Nuls	17		
Valables	2'150		Canton
OUI	1'586	73.8%	67.0%
NON	564	26.2%	33.0%

## Elections fédérales du 18 octobre 2015 / Conseil National et Conseil des Etats avec 4'809 électeurs inscrits

### a) Election au Conseil des Etats

Votants	2'384	49.57%	
Blancs	21		
Nuls	49		
Valables	2'314		
<i>Bulletins non modifiés</i>	1'298		
<i>Bulletins modifiés</i>	781		
<i>Sans entête</i>	235		

b) Election au Conseil National

Votants	2'387	49.64%
Blancs	22	
Nuls	26	
Valables	2'339	
<i>Bulletins non</i>		
<i>modifiés</i>	1'030	
<i>Bulletins</i>		
<i>modifiés</i>	1'077	
<i>Sans entête</i>	232	

**Election fédérale 2<sup>ème</sup> tour au Conseil des Etats du 8 novembre 2015 avec 4'796 électeurs inscrits**

a) Conseil des Etats

Votants	2'441	50.90%
Blancs	10	
Nuls	86	
Valables	2'345	
<i>Bulletins non</i>		
<i>modifiés</i>	1'283	
<i>Bulletins</i>		
<i>modifiés</i>	940	
<i>Sans entête</i>	122	

# LES DICASTERES

## 1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

**Responsable** : Jean-Pierre Helbling, Syndic

**Suppléant** : Eric Romanens, Vice-Syndic

### **Le mot du Syndic**

*La gestion et la conduite de ce dicastère demandent toujours plus de disponibilité, afin de répondre aux nombreuses sollicitations engendrées par les rencontres intercommunales. En effet, les nombreuses études, échanges et analyses dans les domaines touchant la collaboration avec d'autres communes, les groupes de travail mis sur pied par l'Agglomération, le Canton et la Préfecture surchargent passablement les activités quotidiennes du Syndic et parfois aussi de toute l'Administration communale. Le Syndic doit être à la disposition des concitoyennes et concitoyens, mais aussi de ses collègues du Conseil communal et de tout le personnel.*

*La gestion de ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses, comme la gestion de l'Administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération.*

*Les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité. En ce qui concerne les contrats et règlements en vigueur dans les affaires de personnel, ceux-ci sont gérés par notre responsable des ressources humaines, poste devenu incontournable pour une commune de la taille de Marly.*

*Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le Syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire.*

*La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du Syndic et permettent d'échanger des idées sur des domaines aussi nombreux que variés.*

Jean-Pierre Helbling  
Syndic

### **1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **1.1.1. Secrétariat général et autres services**

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques. Cette collaboration a été étroite sur tout le travail qu'a nécessité l'analyse stratégique et financière, travail conduit par le Dicastère des finances.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne

également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle, la Crèche communale Les Poucetofs disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler (AIGN) est assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration est assumée par l'Association elle-même. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

### **1.1.2. Le contrôle des habitants**

Le Responsable du service, Préposé au registre des habitants et au registre civique, et son Adjointe ont pour mission la tenue des ces registres. Ils assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Ils ont pour tâches :

D'enregistrer

- les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état-civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;

D'établir

- les demandes de cartes d'identité ;
- les dossiers de notification de décisions et de dénonciation à la préfecture ;
- des listes diverses ;
- les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis ;
- les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;

De délivrer

- les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;

De fournir

- des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;

De procéder

- aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations ;
- en collaboration avec la police communale et cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;

D'exécuter

- toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers) ;
- les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;

D'organiser

- toutes les votations et les élections

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

### **1.1.3. Demandeurs d'emploi**

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2015 :

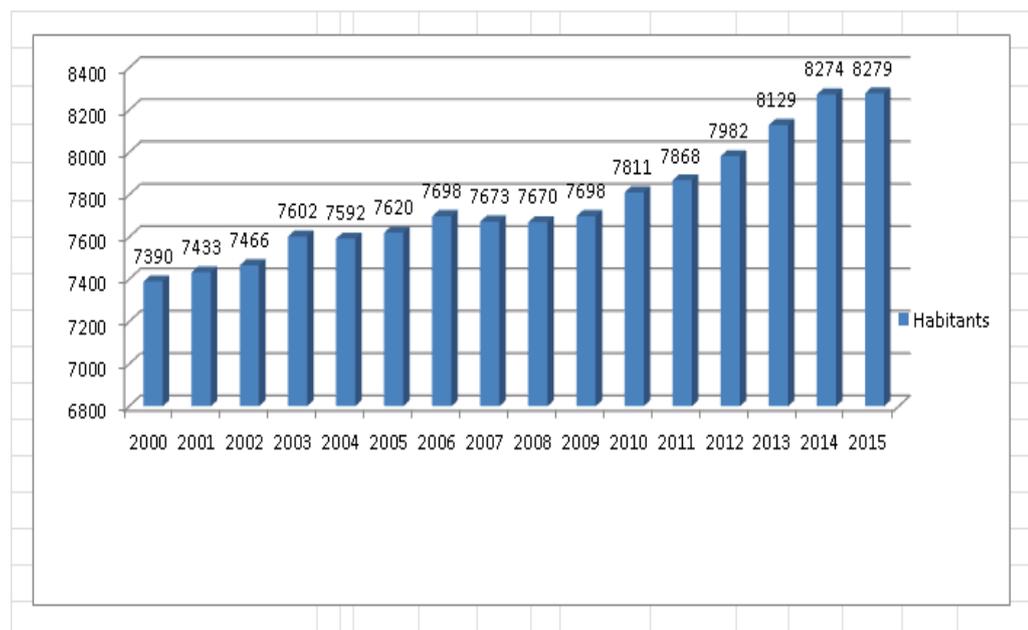
<b>Demandeurs d'emploi</b>	
<b>2015 / 2014</b>	<b>268 / 315</b>

Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : [www.fr.ch/spe](http://www.fr.ch/spe)

## 1.1.4. Statistique de la population

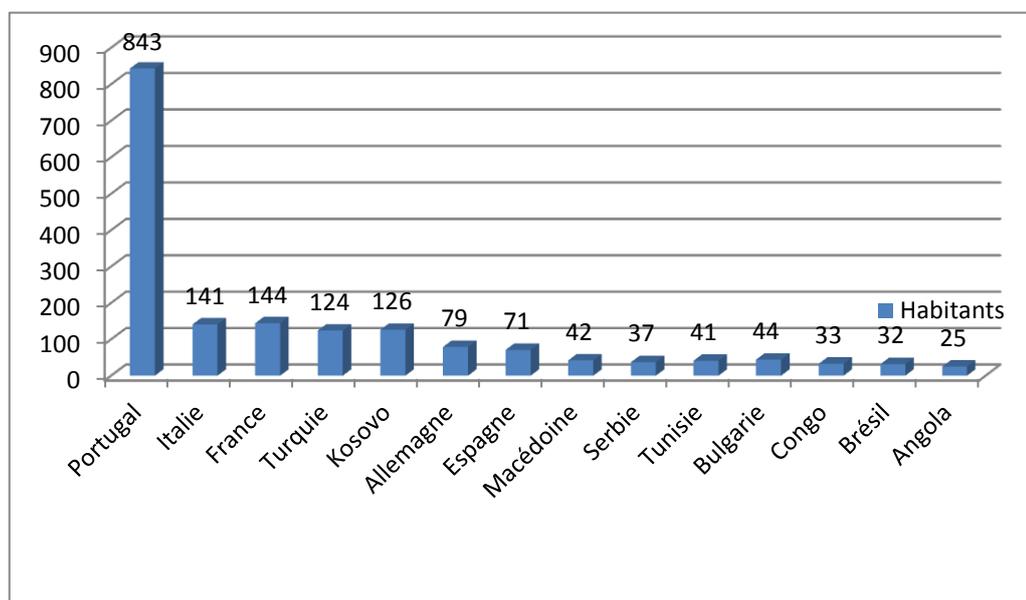
Nombre d'habitants	31 décembre 2015	31 décembre 2014	Fluctuation
<b>Population résidente (légal permanente)</b>	<b>8'069</b>	8'054	+ 15
Population suisse en séjour	196	208	-12
Population étrangère en séjour	14	12	+2
Total des séjours (suisse et étranger)	210	220	-10
<b>Total population (résidente et séjour)</b>	<b>8'279</b>	8'274	<b>+5</b>
Détail de la population	31 décembre 2015	31 décembre 2014	Fluctuation
<b>Selon le sexe (avec séjour)</b>			
1. Masculin	3'995	3'998	-3
2. Féminin	4'284	4'276	+8
<b>Selon l'état civil (avec séjour)</b>			
1. Célibataires	3'597	3'581	+16
2. Marié-es (y compris séparées)	3'632	3'646	-14
3. Veufs-ves	362	365	-3
4. Partenariat enregistré	2	5	-3
5. Divorcé-e-s	685	676	+9
<b>Selon la religion (avec séjour)</b>			
1. Catholiques	5'402	5'480	-78
2. Protestants	543	543	0
3. Divers et sans	2'334	2'251	+83
<b>Selon les langues pratiquées (avec séjour)</b>			
1. Français	4'824	4'845	-21
2. Allemand	1'061	1'080	-19
3. Divers	2'394	2'349	+45
<b>Selon la nationalité (légal sans les séjours)</b>			
1. Suisses			
– Bourgeois	466	454	+12
– Fribourgeois	3'507	3'566	-59
– Confédérés	1'802	1'803	-1
2. Etrangers			
– Permis B	766	721	+45
– Permis C	1'432	1'423	+9
– Permis F / L	96	87	+9

## Evolution de l'effectif de la population

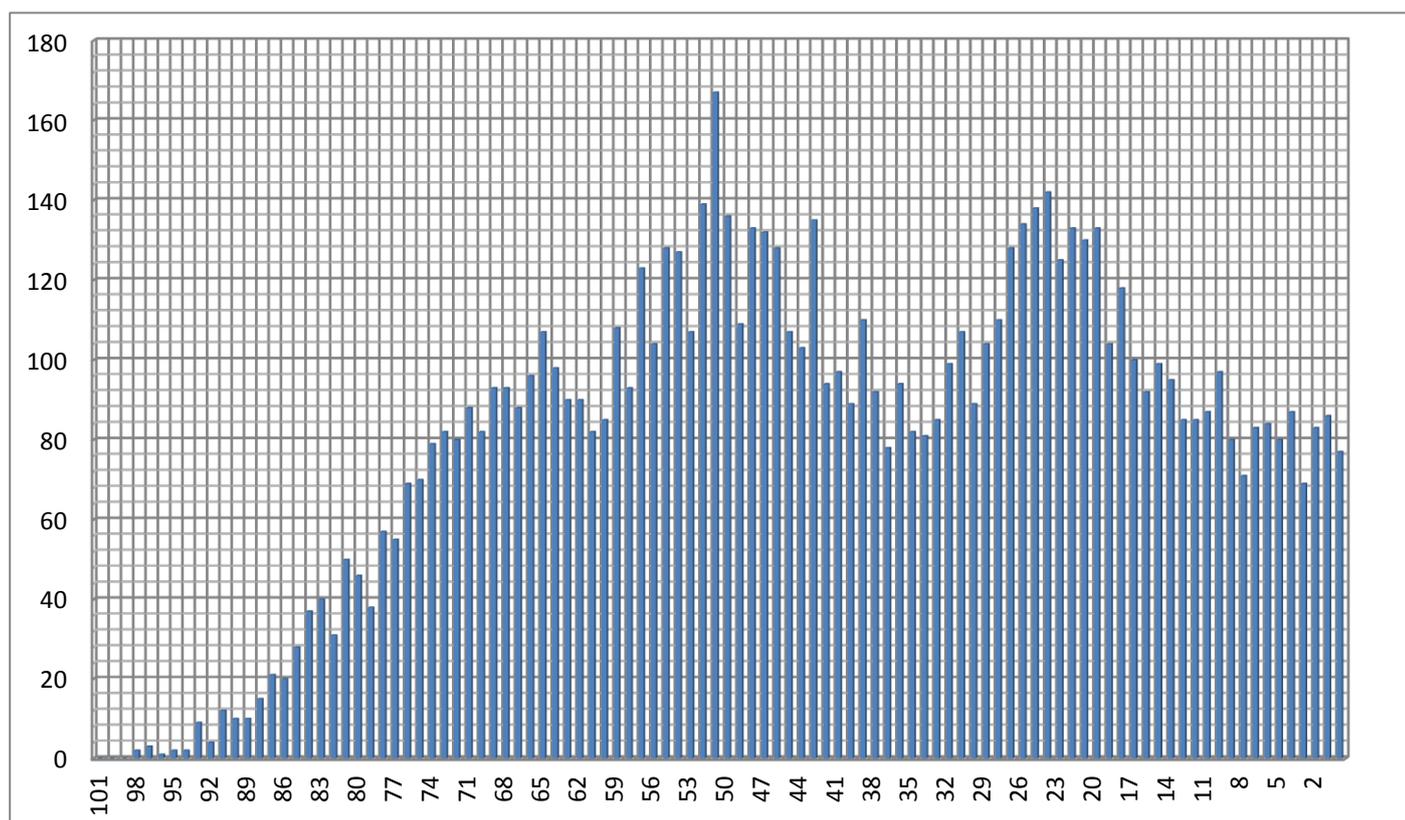


## Représentation par nationalité

(population Suisse : 5'971 / population étrangère : 2'308)



## Pyramide des âges (un carré = 4 personnes)



### 1.1.5. Faits d'état civil

En 2015		En 2014
81	naissances	86
63	décès	67
76	mariages	60
37	divorces	42
60	changements de noms	63
11	reconnaisances	7
-	adoptions	-
39	naturalisations	40

### 1.1.6. Activités du service

587 demandes de renseignements par e-mail ou fax ont été traitées par le contrôle des habitants (les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique). Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué 14'997 (14'739 en 2014) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que 811 arrivées et 824 départs ont été enregistrés (731 et 679 en 2014).

Il a, en outre, établi 42 listes (57 en 2014) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, la police cantonale et le SPoMi, le contrôle des habitants a effectué 74 enquêtes de recherche de domicile, tandis que la police communale en a traité 64 (117 en 2014).

30 déclarations de prise en charge (21 en 2014) ont aussi été enregistrées.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité :

- 18 demandes (15 en 2014) de dispense d'assurance en Suisse,
- 124 rappels (136 en 2014) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie
- 81 demandes (86 en 2014) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

### 1.1.7. Délivrance de documents

En 2015		En 2014
7	certificats de bonnes mœurs	10
3	certificats de droits civiques	1
726	attestations de résidence à Marly	540
212	attestations de domicile pour séjour	205
858	certificats d'établissement et de séjour	863
268	documents d'identité (cartes d'identité)	254
153	attestations de sortie de territoire	95

### 1.1.8. Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception collabore à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc....).

La réception a traité, par courrier, plus de **584** (512 en 2014) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendues :

<b>3'608</b>	cartes journalières CFF ce qui représente le <b>98.85%</b> (invendues <b>42</b> , ce qui représente le <b>1,15%</b> )
<b>19</b>	passeports vacances
<b>12</b>	abonnements des bains de la Motta
<b>4</b>	cartes Velopass
<b>4</b>	livres sur Marly et son histoire

et contrôlé :

**37 demandes «719 listes»** (281 en 2014) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **2'358 signatures** (641 en 2014).

Depuis 2014, la réception a mis en place deux nouveautés, il s'agit de **EasyFind**, ce programme gère les objets perdus et retrouvés et **Mobility**, service de réservation de voitures pour les déplacements du personnel communal.

**EasyFind** (application pour les objets perdus et retrouvés) a créé, en 2015, 6 avis de perte.

En outre, 18 objets trouvés par des citoyens(nes) ont été remis à la réception et 6 objets ont retrouvé leurs propriétaires.

**Mobility** en 2015, la réception a procédé à **160** réservations.

### 1.1.9. Agence AVS et prestations complémentaires

Ce domaine est géré à 20% par la préposée adjointe du contrôle des habitants.

Les activités principales sont :

#### **Assurance vieillesse et survivants (AVS)**

- Accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives
- Mettre à disposition les différents formulaires
- Vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires
- Procéder au classement des rentiers
- Procéder au classement des affiliés
- Transmettre les avis de mutation à la Caisse de compensation (CCCF)

## Prestations complémentaires (PC)

- Accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives
- Traiter les demandes d'octroi et les demandes de révision
- Vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires
- Copier les documents et assurer le suivi jusqu'à l'envoi du dossier à la CCCF
- Classer documents et dossiers
- Tenir à jour le tableau des bénéficiaires pour l'envoi des aides aux logements.

Actuellement 346 personnes [356 en 2014] bénéficient de ces prestations complémentaires.

## 1.2. RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

### 1.2.1. Evolution de l'effectif du personnel communal

	Personnes engagées		Equivalents plein temps ( <i>lissé sur l'année</i> )		Ecart EPT
	2015	2014	2015	2014	2015-2014
<b>A Personnel permanent</b>					
1. Secrétariat général	3	3	2.50	2.50	-
2. Réception, contrôle des habitants et Agence AVS	4	4	3.00	3.00	-
3. Service sécurité (police, feu et protection civile)	4	4	3.50	3.50	-
4. Service des finances (impôts et comptabilité)	5	4	2.80	2.83	-0.03
5. Service des écoles	3	3	2.60	2.10	+0.50
6. Service social	8	8	6.67	6.68	-0.01
7. Service technique	9	9	8.00	8.00	-
8. <i>Apprenti-e-s</i>	2	2	2.00	2.00	-
9. Conciergerie	4	4	4.00	4.00	-
10. Personnel enseignant (maître de sport)	1	1	1.00	1.00	-
11. Animation socioculturelle	6	6	3.55	3.40	+0.15
12. Edilité	10	10	9.29	9.37	-0.08
13. Accueil extrascolaire, responsable	4	4	2.90	2.00	+ 0.90
14. Crèche	20	20	14.30	13.76	+0.54
15. Bibliothèque	2	2	1.00	1.00	-
16. Conseil communal et la fonction de Syndic	2	2	0.70	0.70	-
<b>Total A</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>67.81</b>	<b>65.84</b>	<b>+1.97</b>
<b>B Personnel auxiliaire et temporaire</b>					
1. Conciergerie et nettoyage	13	13	2.65	2.65	-
2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires	35	35	1.70	1.70	-
3. Bibliothèque régionale	5	5	0.53	0.54	-0.01
4. Bibliothèque régionale et jeunes aides	11	9	0.28	0.17	+0.11
5. Edilité et jeunes aides	2	2	0.10	0.10	-
6. Animation socioculturelle	48	40	0.90	0.65	+0.25
7. Crèche	8	8	0.47	0.36	+0.11
8. Square	9	9	0.32	0.32	-
9. Accueil extrascolaire et accompagnants	7	7	1.69	1.85	-0.16
<b>Total B</b>	<b>138</b>	<b>128</b>	<b>8.64</b>	<b>8.34</b>	<b>+0.3</b>
<b>Total A + B</b>	<b>225</b>	<b>214</b>	<b>76.45</b>	<b>74.18</b>	<b>+2.27</b>

## Commentaires

### A Personnel permanent

2. **Contrôle des habitants/réception/AVS:** la dotation du service (3 EPT) est répartie sur quatre personnes, soit :
  - 1 responsable de Service, préposé au contrôle des habitants 100%
  - 1 préposée adjointe au contrôle des habitants 80% et 20% pour AVS-PC
  - 2 réceptionnistes téléphonistes à 50%
4. **Service des finances :** une augmentation temporaire de personnel et donc de dotation du service a été nécessaire en fin d'année afin d'assurer une bonne transition en prévision d'un congé maternité.
8. **Apprenti-e-s :** L'administration communale forme simultanément 2 apprentis ; en 2015 l'un est passé de la 1<sup>ère</sup> année à la 2<sup>e</sup>, le second de la 2<sup>e</sup> année à la 3<sup>e</sup>.
6. **Service social : ce service comprend**
  - 1 cheffe de service à 80 % ;
  - 5 assistants sociaux, soit 380 % de dotation, dont une assistante sociale en formation en cours d'emploi auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social ;
  - 1 coordinateur-trice à 40%, pour le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
  - 2 collaboratrices administratives, soit 200 % de dotation.

A relever que le Service apporte son appui à la gestion du Dicastère des affaires sociales et de la santé publique, qui représente environ le 20% du temps de travail de la responsable du service et 60% de la part des collaboratrices administratives.

Le SSM a également accueilli un stagiaire de la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, dans le cadre de sa formation pratique.

Le PITSC a également accueilli deux stagiaires de la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, dans le cadre de leur formation pratique.
11. **Animation socioculturelle :** les professionnels se composent de :
  - un responsable de service / animateur à 90 %
  - une animatrice à 60 %
  - une animatrice à 30 %
  - un animateur à 50 %
  - deux secrétaires à 25 % et 30 %
12. **Edilité :** en 2015, l'équipe de 9 collaborateurs de l'Edilité a été renforcée, principalement suite à une incapacité de travail prolongée.
14. **Crèche les Poucetofs :** la dotation de ce service comprend :
  - une directrice à 80 % ;
  - quatorze éducatrices, soit 887 % de dotation, dont une éducatrice en formation, quatre éducatrices auxiliaires, trois éducatrices remplaçantes, une éducatrice auxiliaire remplaçante ;
  - une collaboratrice administrative à 30 % ;
  - deux cuisinières, l'une à 50 %, l'autre à 10% ;
  - deux employées de maison, soit 36 % de dotation ;
  - quatre stagiaires

L'excellent résultat du poste permanent en termes d'EPT provient de l'effort commun puisque plusieurs services ont retardé l'entrée en fonction de nouveaux collaborateurs en remplacement du personnel démissionnaire.

### B Personnel auxiliaire et temporaire

4. **Bibliothèque et jeunes aides :** Chaque année, une dizaine de jeunes aides renforcent les rangs de la Bibliothèque afin de ranger, classer tout nouvel arrivage.
5. **Edilité et jeunes aides :** Chaque été, nous engageons une vingtaine de jeunes aides dont la force de travail vient renforcer l'équipe de l'édilité ou des concierges (grands nettoyages).

## 6. Animation socioculturelle et Le Square : Des semi-bénévoles :

- une quarantaine de personnes payées au mandat, env. 1'300 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM
- un civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP2) 6 mois
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP1) 4 mois
- un jeune en stage d'observation 1 semaine
- une personne effectuant les nettoyages à la Cabane et responsable de la gestion des locations
- un retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, env. 60 heures sur l'année
- une personne, 50 heures de travail, pour la pose et dépose des « décors de Noël » aux candélabres.

Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il est également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines des activités.

## 8. Accueil extrascolaire : cette section comprend 7 collaboratrices pour l'encadrement des enfants. L'augmentation des heures effectuées est due au remplacement organisé à l'interne durant une longue période d'absence pour raison de santé.

### 1.2.2. Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié au Triage forestier Sarine Rive-Droite.

### 1.2.3 Mutations

	Personnes	Fonctions	Service
<b>Arrivées</b>	Gilliéron Pauline	Animatrice socioculturelle	Animation socioculturelle
	Clotilde Murebwayire	Assistante sociale	Social
	Ludovic Dougoud	Animateur et coordinateur PITSC	Animation socioculturelle
	Nathalie Angéloz	Collaboratrice administrative	Ecoles
	Marinela Hubmann	Educatrice	Crèche
<b>Départs</b>	Eva Léchoy-Curia	Animatrice et coordinatrice PITSC	Animation socioculturelle
	Mariam Abbas	Assistante sociale	Social
	Audrey Buhlmann	Collaboratrice administrative	Ecoles
	Rachel Panchaud	Animatrice socioculturelle	Animation socioculturelle
	Sandrine Prélaz	Educatrice	Crèche

### Evénement

Le Conseil communal a marqué de façon particulière, lors d'une réception, les 30 ans d'activités de M. Michel Favre, Responsable du Service de l'animation socioculturelle, les 20 ans d'activités de M. Patrick Bugnon, collaborateur édilitaire et de Mme Raymonde Sciboz, collaboratrice administrative auprès de l'animation socioculturelle.

### Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en trois catégories :

#### **a. Elargissement professionnel**

Cette catégorie représente des formations conséquentes. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Commune. Elles visent l'accroissement des compétences des collaborateurs, des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années. En 2015, 1 collaboratrice RH a pu en bénéficier.

#### **b. Perfectionnement professionnel**

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. A l'heure actuelle, de plus en plus de domaines soumis à des normes très strictes nécessitent ce genre de formation. A l'Administration communale, cela concerne plusieurs services. En 2015, 22 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type, dont :

- l'ensemble du service social, soit 8 personnes
- 2 personnes du service de la sécurité.
- 3 personnes du service technique
- 3 personnes au service d'animation socioculturelle
- 1 personne au service des écoles

Par manque de temps, plusieurs formations n'ont pas pu être entamées en 2015, mais sont reportées sur l'exercice 2016.

#### **c. Formation de stagiaires et d'apprentis**

##### • Stage de durée limitée

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2015, 8 stagiaires, dont 3 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC. Les 4 autres, font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

##### • Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des Finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

#### **Processus d'appréciation annuelle :**

Le système d'appréciation a atteint ses limites, c'est pourquoi en 2016, un nouveau formulaire sera préparé. Globalement les appréciations 2015 se sont déroulées dans un bon esprit.

### **1.3. INFORMATION**

Marly Information est paru 4 fois en 2015, selon un rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique sont celles définies en 2013 et donnent satisfaction. La préparation des éditions 2015 et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal.

Un effort d'information particulier a été fourni dans le cadre de la préparation de la votation communale du 10 mai 2015 sur la proposition de modification du taux de l'impôt communal sur le revenu et la fortune. Le Conseil communal a sollicité dans ce contexte la société Donc-Voilà, qui a contribué à la mise en place et à l'application de la stratégie de communication dans ce contexte.

« www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, n'a pas subi de modifications significatives. L'organisation de l'Intranet est désormais en place et son usage est devenu un standard pour toutes les principales commissions et pour le Conseil communal.

## **1.4. AGGLOMERATION**

### **1.4.1. Généralités**

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2015, le Comité a tenu 20 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire dédiée spécifiquement à la politique culturelle régionale.

Aucun changement n'est intervenu au niveau de la composition du Comité et des dicastères durant le dernier exercice.

### **1.4.2. Activités du Comité à l'attention du Conseil**

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Quatre messages ont ainsi été présentés au Conseil au cours de l'année 2015. Tous ces messages sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'Agglomération.

#### Séance du Conseil du 30 avril 2015 :

- message n°31 en vue de l'approbation des comptes 2014 de l'Agglomération de Fribourg,
- message n°32 en vue de la libération des subventions des mesures de mobilité du PA2 (mesure n°11.13 : Arrêts du bus Briegli sur la Duensstrasse, mesure n°22.24 : Aménagement piétons et vélos Briegliweg, mesure n°23.2 : Aménagement abri-vélos et mesure n°21.7 : Passerelle mixte piétons/cyclistes entre Villars-Vert et Moncor).

#### Séance du Conseil du 8 octobre 2015 :

- message n°33 en vue de l'adoption du budget 2016 de l'Agglomération de Fribourg,
- message n°34 en vue de la libération du crédit complémentaire pour la Halte Fribourg/Freiburg Poya.

#### Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme de motion, postulat ou question. Conformément au Règlement du Conseil d'agglomération, le Comité dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2015, le Comité a traité 3 interventions. Toutes ces réponses sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'Agglomération.

#### Séance du Conseil du 8 octobre 2015 :

- réponse à la question n°20 concernant la prise en compte des besoins en transport public dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local et de la revalorisation des quartiers au sein de l'agglomération,
- réponse au postulat n°21 concernant les transports publics de l'agglomération et activités extrascolaires (Agglo-extrascuola),
- réponse à la question n°26 concernant le scénario démographique retenu pour le PA3.

### **1.4.3. Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2015**

L'année 2015 a été marquée par des fluctuations importantes en termes de personnel. Cette situation s'explique par le départ de plusieurs collaborateurs de longue date, mais également par de nouveaux engagements qui ont permis de renforcer les compétences métiers au sein de l'Agglomération. L'engagement des nouveaux collaborateurs est évoqué au chapitre 6. L'effectif total des collaborateurs est ainsi passé de 7, à la fin 2014, à 10 collaborateurs au 31 décembre 2015, auquel il faut ajouter un stagiaire traditionnellement affecté au Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité.

Mme Corinne Margalhan-Ferrat, qui a dirigé l'Agglomération depuis sa création en 2008, a quitté ses fonctions au 30 avril 2015. Le Comité a alors nommé un nouveau Secrétaire général en la personne de M. Félicien Frossard. Ce dernier a repris la fonction de Mme Corinne Margalhan-Ferrat dès le 1er août 2015. L'intervalle à la tête de l'institution a été assuré par Mme Anne-Elisabeth Nobs, membre du Comité.

Grâce à ces divers engagements, l'Agglomération devrait être à même de faire face à la charge de travail qui pèse sur elle, tout en disposant des ressources nécessaires pour le lancement de projets en attente depuis plusieurs années, notamment dans le domaine de l'aménagement et de la mobilité.

Direction	Corinne Margalhan-Ferrat à 100% (jusqu'en avril 2015) Anne-Elisabeth Nobs, membre du Comité (ad-interim, de mai à juillet 2015) Féliçien Frossard à 100% (dès août 2015)
Coordination des mesures du PA	Gonçalo Bico à 100%
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60% Pietro Jaeggli à 80% (dès septembre 2015)
Mobilité	Luc Tomasetti à 100% (dès mai 2015)
Promotion économique	Snezana Peiry à 100% (dès février 2015)
Promotion culturelle	Inès Binggeli-Roquillas à 100%
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Virginie Zube à 100%

## Promotion économique

### ➤ Profil économique

L'administration a élaboré, sur mandat du DP, un rapport d'analyse de l'activité économique dans l'Agglomération, en s'appuyant principalement sur les statistiques structurelles des entreprises de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'analyse a essentiellement porté sur l'évolution du nombre d'entreprises (par secteur et par branche économique, par catégorie de taille et selon les données du Registre du commerce) et celle du nombre d'emplois. D'autres indications relatives aux aspects socio-économiques ont en outre été intégrées à cette étude, telles que la population, les phénomènes migratoires, les emplois et la fiscalité. Les résultats de cette étude ont été communiqués au Comité, début 2016. Ils feront l'objet d'une publication dans la brochure « Agglo News », durant le premier trimestre.

### ➤ Services de promotion économique

#### Inventaire des terrains et des surfaces disponibles

L'Agglomération tient à jour une base de données des terrains et des surfaces disponibles pour les activités économiques. Complétée au mois d'octobre 2015, cette dernière est mise à disposition de la Promotion économique cantonale, moyennant une rétribution annuelle de CHF 6'000. Sur ce point, la collaboration s'avère fondamentale avec les autorités cantonales de sorte à mener une politique foncière active destinée à défendre les conditions-cadres de l'économie, comme le prévoit la Nouvelle Politique Régionale (NPR).

Le Comité a ainsi pu répondre aux demandes des entreprises à la recherche de terrains ou de locaux pour le déploiement de leurs activités. Il s'agit d'entreprises souhaitant s'établir dans le périmètre de l'Agglomération ainsi que d'entreprises existantes qui sont à la recherche de terrains plus adaptés à leurs activités.

### ➤ Actions de promotion économique

#### Projet « Développement urbain condition cadre du Développement économique » (DevEco)

Le Comité, dans le cadre d'une collaboration entre le DP et le DAEM, a décidé de participer au projet DevEco, né du besoin de définir des politiques territoriales proactives dans le but d'améliorer l'attractivité économique de notre région. Le projet vise à établir quelles sont les conditions-cadres du développement urbain qui permettent de favoriser le développement économique. Il s'agira d'identifier les facteurs de succès et de risques pour l'élaboration d'une planification stratégique capable de concilier les objectifs économiques et urbanistiques. Le porteur du projet est la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) et, plus précisément, l'institut Transform au sein de la filière architecture.

Outre l'Agglomération, la Ville de Fribourg (Service d'architecture et d'urbanisme) et le canton de Fribourg (Promotion économique et Politique régionale) participent également au projet DevEco. Quant au financement du projet, l'apport principal provient de la plateforme académique Smart Living Lab (CHF 150'000). L'Agglomération participe à ce projet à hauteur de CHF 45'000, tout comme la Ville et le canton de Fribourg. Il s'achèvera en 2017.

### Région capital suisse (RCS)

Le Comité, par l'intermédiaire du DP, a participé au projet « Sites prioritaires de développement économique » initié par l'association Région capitale suisse (RCS). Trois des quatre ateliers prévus dans le cadre du projet ont eu lieu au cours de l'année 2015. L'objectif est de favoriser l'échange entre les acteurs impliqués dans la promotion économique et dans l'aménagement du territoire, sur les thèmes relatifs au développement de sites stratégiques. Le premier atelier a eu lieu sur le site de Ausserholligen, dans le canton de Berne, le deuxième à Riedholz, dans le canton de Soleure et le troisième à Löwenberg, près de Morat. Les résultats finaux de ces ateliers seront présentés à Fribourg dans le courant de l'année 2016.

### Projet-pilote à Marly

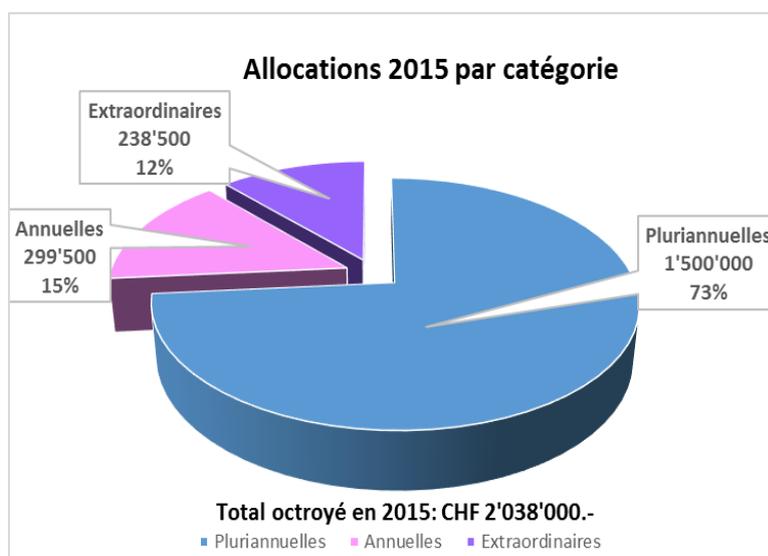
Lors d'une rencontre avec les professeurs de l'école primaire de Marly Cité, l'idée du projet ainsi que les différentes étapes prévues ont été présentées et discutées. L'objectif de ce projet est la requalification de la cour de l'école de Marly Cité comme espace de jeu pour les élèves. Un atelier mené par « Verzone Woods Architectes » a eu lieu le 23 juin 2015 sous forme de jeux. Les élèves ont participé à 4 postes où il était demandé de prendre le rôle de médecins, d'architectes, de juges et de politiciens. Chaque poste avait une approche différente afin de permettre aux enfants d'imaginer la manière dont ils souhaitaient transformer leur cour d'école.

Les résultats de ces ateliers ont été présentés lors d'un vernissage durant lequel l'école a également présenté les créations picturales que les élèves avaient effectuées quelques semaines avant l'atelier sur ce même thème. Suite à cet atelier, le bureau d'architecte a élaboré un projet de requalification de la cour d'école. Ce projet a ensuite été présenté à la commune de Marly. Il s'agit désormais de trouver un financement pour ce projet. Il est prévu de mettre en œuvre une première partie du projet au printemps 2016.

## ➤ Promotion culturelle

### Préavis de la Commission culturelle (CCult) et décisions du Comité

En 2015, le Comité a suivi les préavis de la CCult dans 83% des requêtes expertisées par les membres de cette commission. La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du Dicastère des promotions (DP) qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du Comité.



### Subventions pluriannuelles 2015 / 12 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	160'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	175'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	100'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale	125'000
Opéra de Fribourg	100'000
Théâtre des Osses	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000
Le Nouveau Monde, Fribourg – depuis 2013	140'000
TonVerein Bad Bonn, Düdingen – depuis 2013	100'000
<b>Montant total 2015</b>	<b>1'500'000</b>

### Subventions ordinaires annuelles 2015 / 19 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	11'000	Fête de la Danse - RESO	12'500
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Keller Poche Theater	6'000
Association Guitare Passion	6'000	La Lanterne Magique	10'000
Bédé-Mania	7'500	Le Bilboquet	18'000
Concerts de l'Avent	30'000	La Nuit des Musées	8'000
Convention Caritas CarteCulture	25'000	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	4'000	Ensemble Pro Orlando	4'000
Die Zauberalaterne	8'500	Theater in Freiburg (DFAG)	46'000
Festival du Lied – Concerts de Gala	25'000	Kultur im Podium	30'000
EclatsConcerts	10'000		
<b>Montant total 2015</b>			<b>299'500</b>

### Subventions extraordinaires 2015 / 30 associations bénéficiaires

AOCSM – Concerts St-Michel	3'000	Opéra Louise	10'000
Compagnie Sapana	1'000	FriScènes – Festival de théâtre	5'000
Festival UNlphonies	5'000	Concerts Chœur de la Cathédrale St-Nicolas	3'000
Concerts du Nouvel-An Düdingen	5'000	Midi, Théâtre !	5'000
Les Digitales Fribourg	4'000	High Five ! We are open !	500
La Tour Vagabonde	20'000	Chœur ARSIS	3'000
Action-danse / InciDanse	8'000	Centre d'Art WALLRISS	10'000
Fondation Bindschedler	10'000	Les Georges	55'000
International Piano Series	15'000	Compagnie de l'Orchestre Animé	4'000
Ensemble Vocal Scarlatti	1'000	Gérima – The Phantom of the Opera	10'000
La Compagnie Boréale	3'500	Les Débrouillarts	5'000
Espace-Temps – Le Port de Fribourg	10'000	Les Amis des Marronniers – Bourg en Scènes	7'000
Association-Galerie Trait-Noir	1'000	Le Pilon à Os	1'000
Association Marquis de Saxe	1'000	Théâtre Crapouille	2'000
Ensemble Diachronie	2'500	Bouillon de Culture	5'000

### Subventions extraordinaires « Anniversaires » 2015 / 4 associations bénéficiaires

Le Nouveau Monde – 20 ans	5'000	Fête de la Danse – RESO – 10 ans	4'000
Opéra de Fribourg – 30 ans	5'000		
Ensemble Pro Orlando – 20 ans	5'000		

### Don exceptionnel 2015 (extraordinaire) / 1 association bénéficiaire

Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	2'000
----------------------------------	-------

### Garantie de déficit 2015 (extraordinaire) / 1 association bénéficiaire

Schmittner Openair	2'000
--------------------	-------

<b>Montant total octroyé pour les subventions extraordinaires, les anniversaires, le don exceptionnel et la garantie de déficit 2015</b>	<b>238'500</b>
--	----------------

## Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2015

Subventions pluriannuelles (12)	1'500'000
Subventions ordinaires annuelles (19)	299'500
Subventions extraordinaires (36)	238'500
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires (55 entrées en matières)	538'000
Montant total octroyé en 2015	2'038'000

### ➤ **Promotion touristique**

L'Agglomération est liée par un mandat de prestations à Fribourg Tourisme et Région (FTR) durant toute la durée de la législature. M. Jean-Pierre Helbling représente l'Agglomération au sein du Comité de FTR. FTR a tenu son assemblée générale le 27 mai 2015 à l'auberge d'Avry-Rosé. Son Comité s'est réuni à 4 reprises.

FTR articule sa stratégie autour d'un plan marketing. Les actions sont ciblées sur les marchés suisses, allemands, français et espagnols et la gamme des produits et promotions s'adressent aux FIT (Foreign Independent Traveller), au tourisme de loisirs en général ainsi qu'au tourisme d'affaires. L'ensemble des résultats peut être consulté dans le rapport de gestion de FTR, disponible sur le site internet de l'association. Grâce au soutien de l'Agglomération et des communes membres de FTR, de nombreux projets touristiques ont pu être réalisés et FTR pourra poursuivre et améliorer encore sa mission d'accueil, d'information et de mise en valeur de la région. C'est ainsi que FTR peut dégager des résultats positifs dans tous les domaines dont elle a la charge : les fréquences sont en hausse constante, le développement des produits spécifiques est réjouissant et l'attention portée recueille la satisfaction des acteurs du tourisme. Durant l'année 2015, FTR a répondu à près de 3'000 appels téléphoniques, informé plus de 5'000 visiteurs au guichet et vendu près de 75'000 billets de spectacle. Son site a enregistré plus de 400'000 visites.

La Convention qui lie l'Agglomération de Fribourg à FTR a été dénoncée le 3 décembre 2015 pour le 31 décembre 2016. Le Comité entend mettre cette période à profit en vue de préciser ses attentes en matière de promotion touristique et d'améliorer les bases de la coopération entre les deux institutions pour la prochaine législature.

**Les détails des activités de chaque dicastère peuvent être consultés sur le site : [www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch)**

### **1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »**

Le dossier de demande de permis de construire a été déposé par la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et la mise à l'enquête a eu lieu. Elle a suscité diverses oppositions et la décision du Préfet de la Sarine était toujours attendue en décembre. Cette décision d'octroi du permis de construire est finalement tombée début 2016, mais a fait l'objet de recours au Tribunal cantonal, dont l'issue n'est pas connue encore.

### **1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES**

La commission des bâtiments est composée, depuis mai 2011, de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Eric Romanens, de M. Jean-Marc Boéchat et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfeli. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions.

Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes de réfections annuels. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008.

Nous commençons à récolter les fruits de cet important labeur par l'ouverture de ce précieux bâtiment qu'est l'école primaire de Grand-Pré. Le pavillon de classes no 2 a été déconstruit au mois de juillet 2015. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été réalisés durant l'automne 2015. L'inauguration officielle de ce bâtiment a eu lieu le 18 mars 2016. Le coût est conforme au devis général de construction et nous attendons le décompte final pour vous transmettre cette information.



### **1.6.1. Rénovations diverses des bâtiments communaux (compte 943.503.01)**

Ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et à maintenir dans un état convenable certaines structures afin d'en éviter la détérioration. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0,45 % de la valeur de l'établissement cantonal de l'assurance des bâtiments.

Les travaux exécutés en 2015 sont les suivants :

Halle édilitaire	remplacement des déverseurs entonnoir de remplissage des camions (sable et sel) pour l'entretien des routes.
Poste ORCOC, poste d'assistance, poste sanitaire de secours	remplacement du plan de fermeture avec ajustement des serrures.
Arrêt de bus Cité	réfection de la peinture de la station de bus, rte de Fribourg 2
Bâtiment administratif	déménagement et aménagement des bureaux du secrétariat général
Centre sportif ancien bâtiment	remplacement de portes et fenêtres façade Sud



Pour un montant de	Fr. 70'899.00
Montant prévu au budget 2015	Fr. 58'000.00
Montant prévu pour début des travaux bureau RH 2014	Fr. 25'000.00

### **1.6.2. Assainissement du chauffage du centre sportif (compte 34.503.06)**

La commune de Marly doit planifier l'assainissement des installations de production de chaleur des bâtiments du Centre sportif de la Gérine. Selon le règlement sur l'énergie (REn) du 5 mars 2001, chapitre 6 article 22 « Politique d'exemplarité des collectivités publiques », il est nécessaire de mettre en œuvre des équipements utilisant des énergies renouvelables. Les valeurs des mesures de température de la cheminée sont trop élevées. Le foyer et la chaudière sont obsolètes et doivent être remplacés.

Conformément aux exigences du Service de l'environnement, le remplacement de cette installation n'est pas autorisé. Les bâtiments communaux doivent être équipés d'installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire utilisant principalement des énergies renouvelables (art. 22 du règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie). Les communes doivent être exemplaires en matière de conception énergétique (art. 3 de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie.) Ces travaux d'assainissement exigés ont été réalisés durant les mois de novembre - décembre 2015 et janvier 2016.

Les réglages, contrôles d'usage et l'adaptation des transmissions suivent la mise en exploitation. La finition des travaux, la réception de l'ouvrage, ainsi que le décompte final de l'ingénieur sont en cours.

Montant actuel des facturations	Fr. 141'535.80
Montant prévu au budget 2015	Fr. 190'000.00

### **1.6.3. Rénovations diverses des bâtiments scolaires (compte 294.503.19)**

#### **Ecole de Marly Cité chemin des Epinettes 2**

Remplacement du revêtement de sol défectueux de deux salles de classe.

Secteur de la garderie enfantine ; rafraîchissement et réfection des locaux.

Corridors et vestiaires de tous les étages de l'école ; remplacement des fenêtres.

Raccordements électriques et informatiques de tous les tableaux et beamer (projecteurs vidéo) de l'école, réfection de la peinture de toutes les faces de murs concernés.

Construction d'un garage pour les machines et le matériel d'entretien des aménagements extérieurs. Nous attendons les factures finales de ces travaux.



#### **Halle polyvalente chemin des Epinettes 4**

Aménagement des toilettes, séparation hommes – femmes et désaffectation de l'abri de cette zone

Remplacement des haut-parleurs

Remplacement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage : douches – WC – vestiaires – dispensaire

#### **Route du Chevalier 7**

Carrelage des murs des WC 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage

#### **Halle omnisports route des Ecoles 26**

Assainissement du local douches No 4 = carrelages des sols – faïences des douches et local de séchage.

Carrelages de la douche et vestiaires professeurs hommes

#### **Petite halle de gymnastique route des Ecoles 36**

Remplacement des rideaux noirs de fond de scène, y compris rail et système de glissement

#### **Travaux imprévus**

*Epinettes 2 bureau de la responsable de l'Accueil extrascolaire : réfection complète du parquet inondé sur lambourdes et terre-plein.*

*Confection d'un fond étanche en sous œuvre – dalle – étanchéité – isolation – chape et carrelage.*



Pour un montant de

Fr. 230'797.20

Report de 2014 des travaux remplacement des tableaux beamer Epinettes 2

Fr. 25'000.00

Montant prévu au budget 2015

Fr. 242'000.00

Factures attendues pour le garage des machines des entretiens extérieurs

Fr. 15'000.00

### **1.6.4. Assainissement du chauffage à bois CAD, capacité d'extension et remplacement du programme de supervision (compte 294.503.28)**

Le Service de l'environnement (selon l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air) exige la mise en conformité de l'installation de chauffage à bois du centre scolaire de Marly Cité.

L'appréciation des mesures doit s'effectuer en fonction des valeurs limites d'émission fixées dans l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair). Dans le cadre du plan d'action contre les poussières fines, les exigences de l'OPair ont été renforcées en 2007, suite à une décision du Conseil fédéral.

L'assainissement de l'installation : les émissions de l'installation dépassent également la nouvelle limite pour les poussières. Ce résultat s'explique par le fait que le respect de cette limite nécessite une épuration des fumées à l'aide d'un électrofiltre ou d'un autre système approprié (p.ex. filtre à manches). Pour les régions particulièrement chargées de particules fines, les cantons doivent cependant prendre des mesures supplémentaires pour réduire la pollution. Conformément à l'article 32,

alinéa 2 Opair, il s'agit en particulier de délais d'assainissement plus courts pour les installations stationnaires. Dans son plan de mesures, adopté par le Conseil d'Etat le 8 octobre 2007, le canton de Fribourg a prévu une réduction du délai d'assainissement pour les installations de combustion d'une puissance supérieure à 70 kW et situées dans le Grand-Fribourg.

Les travaux d'assainissement du chauffage à bois CAD ont été réalisés durant l'été 2015, les réglages et coordination avec le changement de la supervision ont été exécutés durant l'automne 2015.

La finition des travaux, la réception de l'ouvrage, ainsi que le décompte final de l'ingénieur sont en cours.

Montant actuel des facturations	Fr. 114'000.00
Montant d'étude 2014	Fr. 20'000.00
Montant prévu au budget 2015	Fr. 175'000.00

#### **1.6.5. Mise en conformité du mobilier pour les manifestations grande salle de Marly Cité – chemin des Epinettes 4 (compte 294.506.09)**

La mise en conformité du mobilier de la halle polyvalente a été réalisée au printemps 2015 en fonction des directives de protection incendie AEAI (voie d'évacuation et sauvetage du 26.03.2003/16-03F).

Le mobilier a été remplacé. Les sièges doivent être obligatoirement liés entre eux pour garantir des chemins de fuites au public. Les tables datent de la construction du bâtiment, soit de 1969. Les manipulations fréquentes pour les manifestations ont détérioré ce matériel. Le choix pour son remplacement s'est porté sur une composition de panneaux bois fort, mais néanmoins léger pour garantir une résistance aux manipulations et une facilité de manutention.



Montant de facturation	Fr. 97'981.00
Montant prévu au budget 2015	Fr. 130'000.00

#### **1.6.6. Etude du bureau d'architecte de l'assainissement du Pavillon no 3 et adaptation aux besoins de l'école enfantine (compte 294.503.60)**

L'étude de l'assainissement et de la transformation du Pavillon no 3 de l'école de Grand-Pré a fait l'objet d'un appel d'offres pour les prestations d'architecte. Ces travaux sont programmés de manière à commencer avant la fin 2015 et devraient être terminés idéalement pour la rentrée scolaire 2016 – 2017.

Dans le cadre de l'introduction de la 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine, une étude a été réalisée en 2010 sur l'état des bâtiments scolaires communaux ainsi que sur les possibilités qui s'offraient pour répondre aux besoins. Dans le cadre de ce travail, une solution en deux étapes a fait l'unanimité. Celle-ci consiste à construire un nouveau bâtiment scolaire (construction terminée) et ensuite à transformer le pavillon 3, afin d'accueillir le programme scolaire des écoles enfantines. Les offres demandées sont basées sur les prestations d'architectes conformément aux paramètres de la norme SIA 102. Le dossier d'étude a permis de poursuivre les travaux pour permettre la mise à l'enquête.



Montant prévu au budget 2015	Fr. 120'000.00
Montant prévu au budget 2016	Fr. 980'000.00

## 2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci  
Suppléant : André Meylan

**Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :**

- **Dans le cadre des Affaires sociales**

- L'aide sociale gérée par le service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3<sup>ème</sup> âge, contribution aux repas à domicile, subventionnement aux logements à caractère social, dons aux œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

- **Dans le cadre de la Santé publique**

- L'aide et les soins à domicile ;
- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Le service dentaire scolaire ;
- Les services médico-sociaux, dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, etc.

### 2.1. AFFAIRES SOCIALES

#### 2.1.1. Aide sociale

Le SSM est un service communal intégré au Dicastère des affaires sociales.

Pour rappel, l'aide sociale est octroyée en aval des autres prestations sociales et assure l'existence de celles et ceux qui ont épuisé toutes les autres possibilités de surmonter leur situation de détresse. Elle permet aux personnes sans ressources et à celles dont le salaire est trop bas de mener une vie dans la dignité.

- **Organisation**

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistants sociaux, le secrétariat et la comptabilité. Il a également accueilli une stagiaire de la Haute école de travail social de Fribourg, dans le cadre de sa formation pratique.

2015 est restée une année chargée en raison de la complexité des dossiers d'assistance d'un point de vue social, administratif et juridique. De plus, les revendications injustifiées, les contestations des bénéficiaires, la présence de mandataires dans les dossiers, mais aussi les abus d'aide sociale, compliquent le travail des assistants sociaux tout en créant une situation d'inconfort et de stress pour l'équipe.

Le SSM bénéficie :

- de colloques généraux et de séances de préparations des Commissions sociales ;
- d'interventions pour les assistants sociaux ;
- d'une supervision d'équipe, avec M. Dominique Sauzet.

- **Travail en réseau**

Durant cette année, le SSM a également mis l'accent sur le travail en réseau avec nos différents partenaires communaux, cantonaux et associatifs, aux niveaux de la petite enfance, médical, familial, professionnel, des personnes âgées, des migrants, mais encore avec les services sociaux régionaux du canton.

Ces collaborations facilitent le cheminement des bénéficiaires de l'aide sociale et leur accès aux différents services ; travail parfois complexe, mais qui permet d'utiliser les ressources et compétences de chacun.

- **Formation continue**

La formation continue a des implications positives sur l'institution, les professionnel-le-s et nos clients. Elle favorise l'actualisation des connaissances et des compétences, l'acquisition de nouveaux savoirs, mais aussi le ressourcement.

Des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, administratif et juridique sont suivis par l'équipe, en fonction des besoins du service, des intérêts de chacun et dans le cadre des disponibilités budgétaires.

- **Commission sociale**

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2015 et a pris position sur 232 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 19 cas traités par séance.

- **Situation de l'emploi**

En décembre 2015, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 302, soit 13 personnes de moins qu'en décembre 2014. Sur ce chiffre, 179 personnes (59.30 %) touchaient des indemnités de chômage, alors que les 123 autres (40.70 %) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

En 2015, les situations de fin de droit ou de non-droit de chômage ont diminué par rapport à 2014 (- 26 personnes).

- **Mesures d'insertion sociale**

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont destinées aux personnes particulièrement éloignées du marché du travail et pour lesquelles les chances d'accéder à un revenu permettant une autonomie financière sont, a priori, très faibles. De ce fait, une aide personnalisée leur est proposée afin de renforcer leurs compétences sociales et d'éviter l'isolement en développant les liens sociaux.

En 2015, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui sont, par ailleurs, prévues par la LASoc. **28** personnes (36 en 2014) ont ainsi bénéficié de mesures d'insertion sociale, notamment auprès de :

- l'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- la Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg ;
- Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- espacefemmes à Fribourg ;
- l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- la Croix-Rouge fribourgeoise ;
- l'hôtel des Alpes à Guin ;
- le Chantier écologique de Fribourg.

- **Dons auprès de Fondations privées**

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité :

- **23** demandes de dons ont été déposées en 2015 (44 en 2014) pour un montant de Fr. 20'293.75 (Fr. 31'518.60 en 2014) ;
- **21** demandes ont été accordées (41 en 2014) pour un montant de Fr. 13'618.90 (Fr. 24'127.70 en 2014).

## 2.1.2. Activités du Service social de Marly en chiffres

Statistiques d'interventions par types	Variation	2015	2014	2013	2012	2011
Entretiens clients au bureau	- 205	1'553	1'758	1'582	1'491	1'477
Entretiens clients à domicile	- 14	22	36	91	109	58
Séances de réseau	- 91	158	249	189	234	194
<b>Total des interventions</b>	<b>- 310</b>	<b>1'733</b>	<b>2'043</b>	<b>1'862</b>	<b>1'834</b>	<b>1'729</b>

En 2015, les interventions globales en faveur des clients ont diminué de 15.17 % par rapport à 2014. Cette diminution est essentiellement due à une vacance de poste d'une assistante sociale de plus de 2 mois durant laquelle l'équipe a pallié au mieux à cette absence.

Nombre de situations suivies	Variation	2015	2014	2013	2012	2011
Nouvelles situations	- 14	96	110	109	109	106
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2015	- 4	11	15	14	29	24
Situations en cours	+ 43	201	158	140	146	153
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	+ 6	156	150	87	93	138
<b>Total</b>	<b>+ 31</b>	<b>464</b>	<b>433</b>	<b>350</b>	<b>377</b>	<b>421</b>

Sur les 156 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux, 56 personnes remboursent régulièrement, 13 ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29, al.1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet. Au total, un montant de Fr. 79'246.25 a été remboursé en 2015 (Fr. 65'129.60 en 2014).

Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2015	2014	2013	2012	2011
Aide matérielle brute LASoc	3'033	2'951	2'593	2'303	2'138
Remboursement des privés	-768	-946	-945	-654	-775
Remboursement Canton et districts	-963	-927	-725	-693	-723
<b>Aide matérielle nette</b>	<b>1'302</b>	<b>1'078</b>	<b>923</b>	<b>956</b>	<b>640</b>

En 2015, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 224'000 par rapport à 2014. Cette augmentation est à mettre en lien avec les mesures structurelles et d'économie décidées par le Conseil d'Etat dès 2014. En effet, les bénéficiaires de l'aide matérielle au sens de la LASoc n'ont plus droit à une réduction de primes de l'assurance-maladie de 100 %, mais d'un pourcentage de la prime moyenne, soit 16, 33, 56 ou 68 % (22, 39, 62 ou 72 % en 2014). De ce fait, la part des primes d'assurance-maladie obligatoire restant à la charge des bénéficiaires de l'aide sociale est prise en compte dans le budget d'aide matérielle et est considérée comme une prestation d'aide sociale. Un montant supplémentaire de Fr. 273'623.85 (Fr. 286'000.- en 2014) a donc été payé pour les primes d'assurance-maladie de nos bénéficiaires en 2015.

## 2.1.3. Programme interservices de travail social communautaire - PITSC



Pour rappel, les objectifs visés par le PITSC sont de :

- permettre à des personnes en recherche d'emploi de se réinsérer dans le monde professionnel et social, soit au sein de la commune, soit en lien avec des commerces et entreprises locales ;
- montrer que l'insertion est possible, même pour des personnes présentant de grandes difficultés au départ ;
- favoriser la création du lien professionnel et social des participants et contribuer à leur revalorisation ;
- créer des projets innovateurs et ainsi améliorer la vie marloise.

Afin d'atteindre ces objectifs, le PITSC propose un accompagnement personnalisé, une prise en charge quotidienne dans un processus d'insertion qui passe par des activités qualifiantes, valorisantes, permettant de développer ou d'acquérir des compétences, ainsi que de renforcer l'estime et la confiance en soi.

L'équipe du PITSC actuelle est constituée d'un coordinateur engagé à 40%, d'une étudiante en formation HES et d'un stagiaire en reconversion professionnelle. Le PITSC a ses propres projets d'amélioration de la qualité de vie marlinoise et de nombreuses collaborations avec d'autres services communaux, associations, sociétés et particuliers.

Pour cette troisième année d'existence, le PITSC a poursuivi ses activités :

- de décoration de la Route de Fribourg avec des fleurs ;
- de panier+livré qui concerne la mise en place de livraisons à domicile depuis un magasin local sur le territoire communal ;
- de création de figurines annonçant la naissance d'un bébé.

Les collaborations suivantes ont été développées avec des services communaux :

- Accueil extrascolaire
  - o Remplacement de personnel
  - o Fabrication d'étagère
  - o Livraison des repas à Marly Cité
- Animation socioculturelle
  - o Distribution de flyers (papillons)
  - o Transport de matériel
  - o Nettoyages
  - o Montage/démontage d'infrastructures
  - o Fabrication et pose de panneaux d'entrées de village
  - o Déménagement
- Bibliothèque
  - o Montage/démontage d'infrastructures
  - o Fabrication et pose de panneaux d'entrées de village
  - o Nettoyage des fenêtres
  - o Réparation d'un chariot à livres
- Ecoles
  - o Accompagnement des enfants pour la visite médicale
- Edilité
  - o Remplacement de personnel
  - o Comptage déchetterie
  - o Pose de panneaux d'entrées de village
  - o Nettoyages
- Paroisse
  - o Fabrication et pose de panneaux d'entrées de village
  - o Fabrication d'affiches et de flyers
- Rickshaws
  - o Renfort et remplacement de personnel
  - o Appui à la coordination
- Secrétariat général
  - o Distribution du Marly Information
  - o Fabrication de panneaux pour les votations
  - o Transport de matériel

- Sécurité
  - o Enlever et déplacer étagères aux abris PC
- Social
  - o Déménagement pour des bénéficiaires
- Technique
  - o Fabrication de supports pour panneaux
  - o Pose de panneaux
- Capricorne Asiatique
  - o Arrosage des arbres pièges
  - o Pose de panneaux d'affichage.

Grâce aux petits travaux effectués ponctuellement, le PITSC a apporté un soutien aux services communaux. Ceci a permis d'éviter l'engagement de collaborateurs temporaires et de soulager le personnel en place. Ces travaux représentent 2'573 heures à 25 francs de l'heure en moyenne, soit une économie totale de Fr. 64'325.-.

Le milieu associatif marlinois a également sollicité le PITSC durant l'année 2015 :

- Anim'Aînés
  - o Installation de la salle pour le carnaval des aîné-e-s
- Camp familles
  - o Transport de matériel
- EHP Jean-Tinguely
  - o Transport de matériel
- FC Marly
  - o Transport de matériel
  - o Montage/démontage d'infrastructures
- Goulag Festival
  - o Transport de matériel
- Marly Sympa
  - o Transport de matériel
  - o Distribution de flyers
  - o Montage/démontage d'infrastructures.

En 2015, le PITSC a loué son véhicule à trente reprises à des associations, sociétés, services ou particuliers pour un montant total de Fr. 1'230.-.

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration et verront le jour en 2016. Il s'agit :

- de navettes pour la déchetterie ;
- de l'accompagnement des personnes âgées pour faire les courses, se promener, etc.

En 2015, 13 personnes (10 en 2014) ont été engagées en contrat de durée déterminée de 1 à 15 mois, de 20 à 100 %. Grâce au PITSC, 7 personnes (6 en 2014) sont redevenues autonomes financièrement et n'ont donc plus recours à l'aide sociale, 1 personne est à nouveau à l'aide sociale, 2 personnes sont partiellement à l'aide sociale (revenus insuffisants, malgré la reprise d'une activité) et 3 autres ouvriront un nouveau délai-cadre de chômage en 2016. Par ces activités, le PITSC permet à plusieurs personnes de trouver une place et de la reconnaissance dans notre société, et principalement dans notre commune, ce qui est une belle et valorisante réussite.

## **2.1.4. Petite enfance**

### **La crèche Les Poucetofs**

#### **Projet « Mise à jour du concept pédagogique + fiches pédagogiques »**

Dès janvier 2015, un nouveau projet s'est mis en route. L'équipe éducative remet en discussion, lors des colloques réguliers, le concept pédagogique de la crèche en sa totalité. Ceci les amènera à créer des « Fiches pédagogiques » qui donneront une meilleure clarté du travail à suivre. Ces fiches instaurent des objectifs et les moyens pour les atteindre. Cette révision des propositions pédagogiques donne une plus grande motivation et dynamise le travail d'équipe.

#### **Nouvelles directives de la Direction de la Santé et des affaires sociales sur les structures d'accueil préscolaires**

En octobre 2015, une grande contestation a eu lieu dans les milieux de la petite enfance contre la diminution de la dotation en personnel, entre autres pour l'accueil des enfants de 2 – 4 ans. Les collaborateurs et de nombreux parents de la crèche sont soucieux de la péjoration de la qualité de l'accueil en crèche et ont adhéré à la pétition lancée par la FCGF (Fédération des crèches et garderies fribourgeoises).

#### **Article « une crèche très professionnelle » - La Liberté du 30 décembre 2015**

Mme Vanessa Ardeni (parent ayant des enfants à la crèche et ancienne représentante des parents à l'Association de la crèche Les Poucetofs et qui est actuellement membre de la commission de la crèche communale) a fait paraître dans la presse un article qui valorise la prise en charge des enfants fréquentant Les Poucetofs. Le personnel de la crèche ainsi que sa directrice la remercient chaleureusement. Son initiative nous donne encore plus d'élan pour garantir un travail de qualité.

#### **Statistique 2015 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois :**

- 93 enfants, dont 75 de Marly et 18 d'autres communes (83 enfants, dont 68 de Marly et 15 d'autres communes en 2014) ;
- 43 garçons et 50 filles.

#### **Formation continue**

L'équipe cherche à tout moment à se poser des questions sur sa pratique professionnelle. La participation aux formations, en Suisse comme à l'étranger, l'amène à échanger avec d'autres professionnels et à toujours mieux accompagner l'enfant dans son développement affectif, cognitif et psychomoteur.

#### **Activités incontournables de la crèche**

Février 2015, le Carnaval qui existe depuis 10 ans.

- ce cortège est très connu des habitants de la route du Centre, du Midi et de la Jonction ;
- l'ambiance est garantie par des musiciens brésiliens.

Mai 2015, la nuit du pyjama qui existe depuis 13 ans :

- activité la plus attendue de l'année ;
- 28 enfants et 17 adultes inscrits ;
- présence d'une conteuse pour faire rêver les enfants avant l'heure d'aller dormir.

Novembre 2015, la St-Nicolas :

- au vu du succès croissant depuis 11 ans, cette rencontre est organisée à la Halle de gymnastique de Marly ;
- 102 enfants inscrits ;
- la soupe de chalet préparée traditionnellement par un parent plaçant à la crèche garantit entre autres le succès de cette rencontre (65 enfants et 97 adultes pour le souper).

## Autres crèches

En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure à Marly, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche Les Poucetofs, la commune subventionne également ces parents.

En 2015, la commune a participé financièrement au placement de **17 enfants** (9 en 2014) dans 7 crèches (6 en 2014), pour un montant de Fr. 39'680.00 (Fr. 25'162.00 en 2014).

- Gribouille à Givisiez ;
- l'Arche des enfants à Fribourg ;
- Capucine à Praroman-le-Mouret ;
- les Petits Poucets à Fribourg ;
- Cap Canaille à Villars-sur-Glâne ;
- les Gribouilles de l'HFR Fribourg ;
- la crèche de l'Université à Fribourg.

## L'accueil familial de jour

L'accueil familial de jour est régi par la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (ci-après LStE) du 9 juin 2011 et son règlement d'exécution du 27 septembre 2011.

En 2015, **47 enfants en moyenne** (49 en 2014) ont été accueillis par des assistantes parentales sur le territoire de Marly.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2015, l'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine a emménagé dans ses nouveaux quartiers, au Passage du Cardinal 12 à Fribourg.

## 2.1.5. Aide communale au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC)

L'aide communale au logement représentait la part des loyers non prise en compte par les PC jusqu'aux maxima définis par les PC et le règlement communal. Dès 2015, la commune a renoncé à ce subventionnement et abrogé son règlement.

## 2.2. SANTÉ PUBLIQUE

### 2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2015, la participation de Marly s'élève à Fr. 292'655.-.

### Marly, statistiques clients

<u>Prestations</u>	<u>Clients 2015</u>	<u>Clients 2014</u>	<u>Heures 2015</u>	<u>Heures 2014</u>
LAMal	241	184	13'974.67	7'495.21
Non LAMal	98	69	3'083.45	1'615.45
Ergothérapie	21	12	346.67	117.92
Mixtes (LAMal / non LAMal)	65	45	17'058.12	9'110.66
Tous dossiers confondus	<b>279</b>	<b>211</b>	<b>17'404.79</b>	<b>9'228.58</b>

### **2.2.2. Le service de puériculture**

Durant l'année 2015, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 2 consultations mensuelles au bâtiment de la Cure (87 consultations) ;
- Des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune a versé une participation de Fr. 23'757.- à l'Office familial en 2015 pour son service de puériculture.

### **2.2.3. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ci-après ACSMS)**

Suite aux analyses organisationnelles survenues ces 3 dernières années, l'ACSMs deviendra, dès 2016, le Réseau Santé de la Sarine, une nouvelle structure allégée, qui intégrera le Home médicalisé de la Sarine et le foyer de jour (HMS), le service de l'aide et des soins à domicile (FASDS), le service des ambulances de la Sarine (SAS), la commission des indemnités forfaitaires, la commission de district pour les EMS (CODEMS), le Passepartout ainsi que les services transversaux, (direction générale, ressources humaines, finances).

Ce changement n'aura aucune influence sur les missions et prestations de chacun des partenaires de cette association.

Cette nouvelle structure permettra également de répondre aux enjeux actuels et futurs en matière de prise en charge des personnes âgées, notamment au regard du concept Senior+.

### 3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUE

Responsable: Eric Romanens  
Suppléante : Françoise Savary

#### **Le mot du Vice-Syndic**

*La situation économique et financière étant toujours délicate, la solidarité entre les clubs et les associations a joué pleinement son rôle durant cette année 2015. En effet, bon nombre d'organismes se sont tournés avec succès vers les collègues d'autres entités, et ceci à la satisfaction générale. Toujours évidemment avec le soutien de la commune, qui fait de son mieux pour soutenir au maximum, dans la mesure de ses possibilités, les manifestations se déroulant sur le territoire communal ou dans ses abords immédiats. De même, le soutien en personnel lors de certaines organisations (groupe Anim'aînés, repas de soutien, soupe de carême, journée du partage, St-Nicolas, etc.) est parfois assuré par le PITSC.*

*Le gros chantier de cette année dans mon dicastère fut le déménagement de l'animation socio-culturelle de la Cabane des jeunes à Marly Grand-Pré, dans l'ancien pavillon no 1 de l'école primaire. Certes, tout ne fut pas aussi facile que l'on puisse croire, puisqu'il a fallu convaincre bon nombre de personnes que cette solution était la meilleure au vu des finances communales, et que pour l'instant une nouvelle construction pour ce service était utopique. En résumé, tout est bien qui finit bien puisqu'en plus nous avons pu attribuer la Cabane des Jeunes de la route de Chésalles aux scouts, qui depuis plusieurs années étaient balancés d'un endroit à un autre.*

*Pour ce qui est de la bibliothèque, un autre grand événement a marqué 2015, puisque cette dernière a fêté ses 30 ans d'existence.*

*Vous pourrez prendre connaissance du fonctionnement de ces deux services en lisant les rapports complets publiés ci-dessous.*

*Un grand merci à tout le personnel qui travaille d'arrache-pied tout au long de l'année, dans ces 2 services, afin d'assurer un fonctionnement optimal et adéquat au service de la population marlinoise.*

Éric Romanens  
Vice-Syndic

#### **3.1. CULTURE**

Année phare pour la culture marlinoise que fût 2015. En effet, l'harmonie la Gérania a comblé les oreilles les plus délicates avec le spectacle le « Fantôme de l'opéra » joué au théâtre Equilibre de Fribourg. Il est bien clair qu'un tel événement ne peut se mettre sur pied sans investissement important ; c'est pourquoi la Commune de Marly a alloué une subvention extraordinaire à notre société de musique. De même, elle a soutenu un autre événement musical marquant, les deux concerts donnés conjointement par l'Ensemble vocal Animato de Marly et le Kirchenchor Heilig Geist Hünenberg, à Marly et à Hünenberg : un bel exemple de collaboration confédérale. Autre point réjouissant : nous avons pu enregistrer la création du Musée Cibachrome, dans les anciens locaux du Club des loisirs Ilford. Une corde de plus à l'arc de la culture marlinoise. De même que le MIC a enregistré la venue dans ses murs de la fondation ACPd, qui va tout au long de ces prochaines années proposer à Marly des expositions internationales, ce qui fera sans doute connaître Marly bien en dehors de nos frontières.

Nous avons soutenu, durant l'année 2015, les concerts de novembre organisés par le chœur mixte paroissial, les différents concerts de la Gérania, les MaxiBeaux-Arts, de même que le conservatoire de Fribourg, par un prix offert par la Commune de Marly. Les subsides ordinaires concernant la culture ont été attribués normalement, de même que les montants concernant la culture versés à l'Agglomération et au Conservatoire de Fribourg.

## **3.2. SPORTS**

Dans le cadre sportif, en 2015, en plus des subventions ordinaires versées aux sociétés sportives, le Conseil communal a soutenu de nombreuses manifestations sportives ponctuelles durant l'année. Le Tour de Romandie cycliste, avec une arrivée à Fribourg après avoir traversé notre commune, est reparti le lendemain de Villars-sur-Glâne ; le bon résultat financier de cette organisation de l'étape de Fribourg nous a permis de recevoir 2'000 francs en retour, que nous avons reversés au Club sportif de Marly à l'attention des jeunes.

Notre soutien a aussi été apprécié par les organisations des manifestations suivantes : Impressum, le tournoi des journalistes suisses qui a eu lieu au stade de la Gérine, la 21e course de Marly, la course VTT Bergi-Bike, l'Open de Tennis de Marly et ainsi que le 21e Mémorial Jean-Tinguely de hockey, durant les fêtes de fin d'année. Nous avons également soutenu la Société de tir de Marly pour l'organisation en juin du tir fédéral en campagne. Superbe manifestation qui a utilisé la patinoire comme centrale, avec une magnifique décoration, qui a enthousiasmé tout le monde, de même que le FC Marly qui a organisé de main de maître la journée finale des juniors F, très belle réussite également. Notre participation a aussi profité au tournoi de judo Little Kano (plus de 400 jeunes judokas, organisé de cœur avec les clubs de Fribourg et de Villars-sur-Glâne.

La Commission des sports a siégé régulièrement durant l'année écoulée en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM) ; les subsides extraordinaires, ainsi que les primes pour les sportifs méritants et pour les clubs fêtant un anniversaire rond ont été attribués. C'est lors d'une soirée organisée par le CSM, en février, que les cadeaux ont été remis, en présence des autorités communales et paroissiales.

Les écoliers marlinois profitent bien de la possibilité de skier gratuitement à La Berra grâce aux subsides versés annuellement par la commune. Dès cette année, ils ont également pu profiter d'utiliser les installations aussi en été. De même, nous contribuons, par une participation financière, au fonctionnement de la piscine de la Motta, ce qui permet aux habitants de notre commune qui le désirent d'obtenir des abonnements à prix réduit.

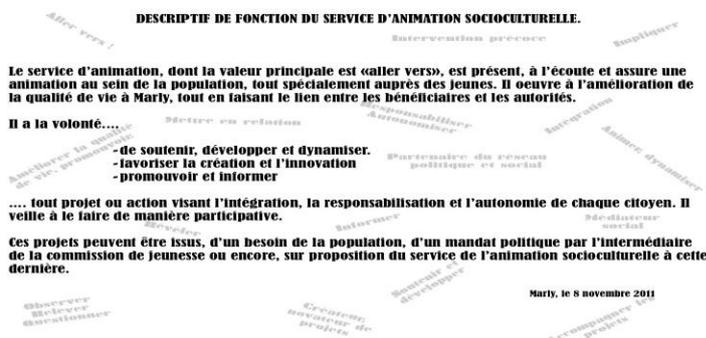
### 3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

2015 a été l'occasion de fêter les trente ans de la création de l'animation de jeunesse, devenue « Service d'animation socioculturelle ». C'est en effet en 1985 que la commune de Marly devenait la première commune de Suisse à engager un animateur dans son personnel communal. Ce service est indéniablement devenu une référence au niveau du canton et son rôle de précurseur et de modèle est maintenant connu loin à la ronde. C'est ainsi que, régulièrement, nous avons des demandes de présentations et/ou de renseignements, afin de partager notre expérience et d'en faire profiter d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

Comme l'avait été 2014, 2015 a encore été une année de transition, liée à des mouvements au sein du personnel (remplacement d'une collègue quittant le service, ainsi que d'une autre en période de congé maternité). Nous nous sommes principalement attachés à continuer de porter une attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous montre à quel point la synergie existant entre ces deux entités est constructive.

Le service dispose, depuis octobre 2015, de nouveaux locaux dans le cadre d'un des anciens pavillons de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Ces derniers correspondent merveilleusement bien aux besoins de l'animation et du PITSC et les quelques mois d'expérience dans cet endroit nous font affirmer que le nouveau positionnement de nos locaux est une véritable réussite stratégique. Il nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous pressentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée).



#### 3.3.1. Constitution du service

Des professionnels :

- un responsable de service / animateur à 90 %
- une animatrice à 60 %
- un-e animateur-trice à 30 %
- un animateur à 50 %, en formation jusqu'en juillet
- deux secrétaires à 25 % et 30 %.

Des semi-bénévoles :

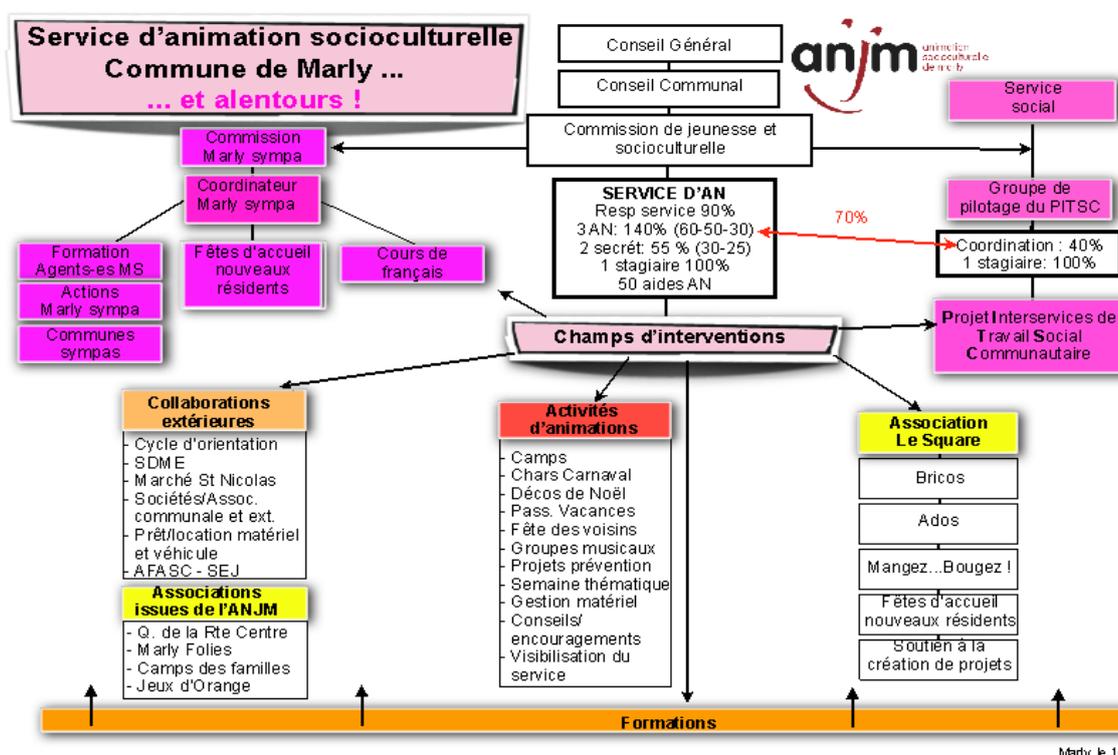
- 44 personnes payées au mandat, env. 1'300 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM
- un civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP1) 4 mois
- un stage d'un mois de réinsertion professionnelle
- une stagiaire préalable aux études HES, 6 mois
- un stage d'observation d'une semaine, SEMO
- une personne effectuant les nettoyages à la Cabane et responsable de la gestion des locations
- un retraité pour l'entretien du matériel et des locaux.

Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.

A tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !



## Organigramme du service



### 3.3.2. Les équipements

#### La Cabane des jeunes – Le centre d'animation dès octobre 2015

C'est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités avec des enfants de 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (environ 50 x /an).

La grande salle est ouverte pour des réunions, fêtes familiales ou autres et peut contenir jusqu'à 50 personnes.

La personne responsable du service de locations (1 à 3 par week-end) s'en acquitte avec grand soin et nous la remercions.

#### Utilisations :

Adultes 43 x ANJM 21 x

Associations 6 x Autres 15 x

Environ 300 utilisations du salon pour entretiens individuels ou de groupes.

### Prix des locations :

- Fr. 100.- pour les jeunes de Marly
- Fr. 130.- pour les jeunes de l'extérieur
- Fr. 150.- pour les adultes de Marly
- Fr. 180.- pour les adultes de l'extérieur

Ces rentrées financières ont permis :

- la rétribution de la responsable des locations et nettoyages, 2h par semaine
- une participation à la couverture des différentes factures de fonctionnement et d'entretien de la cabane.

La Commune subventionne l'entretien pour un montant annuel de Fr. 3'500.-.

Nous avons quitté ces locaux en octobre 2015. Ces derniers sont maintenant occupés par le groupe scout de Marly qui continue de proposer un système de location pour les privés. Après un déménagement sur 2 semaines, nous avons pu reprendre nos activités à Grand-Pré, dans un ancien pavillon scolaire.

Nous y gagnons en espace et en lumière, et sommes situés à côté de l'école primaire et du Cycle d'orientation et au passage de nombreux parents. Que du mieux pour une certaine visibilité !

Merci aux autorités communales de nous avoir attribué ce nouveau lieu de travail nommé : Centre d'Animation socioculturelle de Marly.

### **Local matériel à la ferme Piz Leu**

Entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...).

Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

### **Locaux à Marly Grand-Pré**

Le service dispose également de locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

### **Les véhicules**

Un bus Mercedes de 15 places (acquis en 2007-240'000 km au compteur) assure un grand nombre de déplacements pour nos activités (camps, transports des enfants pour les activités du Square et de matériel) et nous rend d'innombrables services. Ce dernier arrivant en « bout de course », nous avons pu acquérir un autre bus de 14 places qui va bientôt le remplacer. Ce dernier a été payé par l'Association du Square.

L'équipe d'animation suit des cours de perfectionnement rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Le budget de fonctionnement de ce véhicule a été de Fr. 6'400.00 (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.-, le solde étant à la charge de l'ANJM. De temps à autre, il est mis à disposition de tiers permettant ainsi de couvrir quelque peu les frais.

En 2015, ce bus a effectué 8'227 km. Hormis l'utilisation par le service, il a grandement aidé aux déplacements de différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque (acquise en 2008) fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière.

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.



## Le matériel d'animation

L'ANJM possède toute une panoplie de matériel permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audio-visuel ou jeux divers.

Ce matériel est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.



En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation.

Merci à M. Lauper et au PITSC, entre autres, d'avoir participé à leur entretien durant l'année 2015.

Sorties de matériel	263 x
Dont : Locations	86
Bus	97
Bus du PITSC	30
Remorques	20
Locations multiples	43
Tables et/ou bancs	47
Beamer et/ou sono	18
Tentes	51
Elément de bar	5
Chaises	3
Chauffage à gaz	7
Effets lumineux	17
Grill	7

### 3.3.3. Financement

Hormis les salaires des employés du service, les budgets de fonctionnement communaux ont été les suivants:

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
351 Cabanes des jeunes	Fr. 16'360.00	Fr. 6'900.00
352 Bus de l'animation	Fr. 6'280.00	Fr. 3'970.00
353 Animation socioculturelle	Fr. 33'900.00	Fr. 52'360.00
<b>Totaux</b>	<b>Fr. 56'540.00</b>	<b>Fr. 63'230.00</b>

De plus, le service d'animation a trouvé d'autres sources de financement pour ses différents projets, telles que :

Fonds d'animation socioculturelle	Fr. 16'200.00
Soutiens à l'Ass. du Square et des camps Familles	Fr. 25'000.00
Prix de l'Etat « Formation des adultes »	Fr. 3'000.00
<b>Total</b>	<b>Fr. 44'200.00</b>

D'autre part, des démarches afin de trouver de nouveaux financements, ont été mises en route avec :

- Jeunesse en action, dans le cadre d'Erasmus +
- Fritime, service d'enfance et de la jeunesse du canton de FR.



## Les groupes et commissions

Un membre du service et une des secrétaires participent aux commissions de jeunesse et socioculturelle, et de Marly Sympa.

Le responsable du service fait partie du groupe de pilotage du nouveau programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Il fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS), est aussi président de l'Association du Square et représente la Commune au sein du « Groupe national de prévention de la violence chez les jeunes » mis sur pied par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).



Il est également représentant de l'Association fribourgeoise des animateurs-trices socioculturels-les (AFASC) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (Direction de la sécurité et de la justice).

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

Un animateur est également coordinateur local pour le projet « communes sympas », sur mandat de la Commission Marly Sympa. Ce même animateur représente l'AFASC au sein de la plateforme romande de l'animation et, dans ce cadre, fait partie du comité d'organisation de la Journée Romande de l'animation qui aura lieu à Marly, en avril 2016.

## Formation du personnel

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2015 les journées de cours nécessaires afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du bus de l'animation. Comme en 2014, nous avons ouvert cette journée de formation aux animateurs-trices du canton. Ceci nous a permis ainsi de bénéficier d'une journée à moindre coût.

Une journée de formation a également été organisée pour l'équipe professionnelle, permettant à cette dernière de se questionner autour du sens que nous donnons à/aux l'animation/s, ainsi que de permettre à cette équipe en « mouvance » de mieux se connaître.

Une partie du personnel a participé également à la journée romande de l'animation socioculturelle à Yverdon. Pour information, Marly recevra l'organisation de celle-ci en 2016. Une belle carte de visite en perspective.

### 3.3.4. Les projets et les activités

Locaux de Grand-Pré



espace oxygène

Il est investi et occupé quotidiennement en période scolaire par les activités de l'accueil extrascolaire. L'Association « Arc-en-ciel marlinois » y a organisé des activités de peinture pour les enfants (12 moments).

Quatre réservations ont été faites pour l'utilisation de cet espace pour des réunions et activités d'associations. Depuis septembre 2015, ce local appartient à l'accueil extrascolaire.

L'ELDORADO

Durant cette période, les « Pouce-Pousse Cafés » ont été interrompus. Nous avons été attentifs aux souhaits et besoins des jeunes et des parents en ce qui concerne les accueils, mais nous n'avons pas senti le besoin de relancer ces derniers. Prenant en compte l'année « agitée » que fut 2015, nous n'avons pas pu investir davantage de temps dans ces projets. Les mardis, mercredis et jeudis de 12h30 à 13h30, les animateurs accueillent de façon informelle les ados du CO.



Le local du Nice a été utilisé par 5 groupes de musique pour leurs répétitions. A différents moments de la semaine, ils se partagent les temps de répétitions. Chaque groupe a un box ou une armoire à disposition pour y entreposer leur matériel.

### 3.3.5. Activités diverses

#### **Confection de chars de carnaval**

Une dizaine d'adolescents ont participé à la création de 2 chars pour les cortèges de Fribourg des 15 et 17 février. Cette année un événement particulier est venu s'ajouter à ce projet : les 30 ans du service d'animation socioculturelle de la commune. Le thème choisi fut donc : « ANJM, 30 ans de Folie ! » Ces jeunes ont œuvré les lundis ou jeudis après l'école pendant 6 semaines et 2 samedis matins.

Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie loisirs a été organisée sur deux jours au mois de mai. Nuits dans un chalet d'alpage en Gruyère, accrobranches et chasse au trésor étaient au programme.

Comme l'année passée, 17 enfants du Square ont confectionné des costumes, afin de défiler avec le groupe d'adolescents lors des cortèges.



#### **Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)**

Le service d'animation a participé à ces dernières, une semaine durant les vacances de la Toussaint, en proposant 6 demi-journées d'animation dans le cadre de la cabane des jeunes.

#### **Fête des voisins**

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans sept lieux de la Commune.

#### **Camp d'été**

Un camp a été organisé au mois de juillet. Au préalable, les jeunes ont participé à diverses actions financières afin d'en réduire le coût.

Le « Camp plongée » d'une semaine s'est déroulé, sous tentes, à la Ciotat. 9 jeunes de Marly et environs y ont pris part. Ce mode de vie particulier a sans aucun doute été très enrichissant pour les jeunes qui se sont retrouvés acteurs de leurs propres vacances en participant aux différentes tâches.



#### **Décorations de Noël**

Dans la suite de la tradition instaurée il y a déjà plus de dix ans, les jeunes ont confectionné des décorations afin d'illuminer les rues de la Commune et pour des commandes privées (possibilité de se faire un peu d'argent en participant à cette création).

24 adolescents sont venus durant le mois de novembre pour réaliser et réparer les différentes commandes ainsi qu'effectuer la maintenance des décorations du réseau communal. Nous avons vendu 68 décorations.

C'est à nouveau le Programme Interservices de Travail social Communautaire (PITSC) qui s'est chargé de la pose et dépose des 250 décorations qui ont illuminé le territoire communal pour la période des fêtes.

Cette activité proposée par le service d'animation permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.



## St-Nicolas



Comme chaque année, notre service a donné un coup de main à la SDME pour la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël qui, cette année, s'est déroulée à l'intérieur dans le but d'attirer plus de participants. Nous y avons également tenu un stand-déco de Noël avec les adolescents qui ont ainsi eu l'occasion de mettre en vente leurs décorations.

## Collaboration avec le CO, Semaine thématique



Lors de cette semaine thématique du CO, un théâtre a été réalisé par l'animation en collaboration avec la Compagnie 23 bis. 20 jeunes ont participé à l'écriture, la mise en scène de « La nuance des gris » et ont été les acteurs de cette pièce. Celle-ci a été présentée 2 fois pour l'ensemble des élèves du CO ainsi qu'une représentation publique.

## Collaboration avec le CO, Récré qui fait bouger

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et ont ainsi un contact régulier avec les jeunes du CO. Le service a également participé activement aux « Semaines Manger-Bouger du CO » ainsi qu'à la semaine thématique en proposant un atelier théâtre.



## Tour de Romandie

Dans le cadre des actions financières effectuées avec les jeunes participants au camp d'été, ces derniers ont été sollicités, avec l'encadrement de l'équipe d'animation, comme ressource pour l'organisation du souper des bénévoles du Tour de Romandie 2015. Service des boissons, des fondues et du dessert pour les 360 invités, en passant par la mise en place, le rangement et la vaisselle. Les jeunes se sont merveilleusement bien acquittés de ces tâches qui leurs étaient confiées, à la grande satisfaction de l'organisateur qui s'est dit impressionné par leur investissement et leur efficacité.

## Autres

- Accompagnement d'un civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours.
- Accompagnement d'une stagiaire pré-école pendant 6 mois.
- Accompagnement d'une stagiaire HES-FP1 durant 4 mois.
- Accompagnement d'un stage HES « d'immersion » pendant 10 jours
- 2 soirées de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa.
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à plus de 90 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.
- la Fête des 30 ans de l'animation au mois de septembre qui a réuni environ 200 personnes à la halle de Cité
- Organisation du souper du personnel communal 2015

Des liens étroits unissent le service d'animation et le Projet Interservices de Travail Social et Communautaire (PITSC). De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie du groupe de pilotage du PITSC.

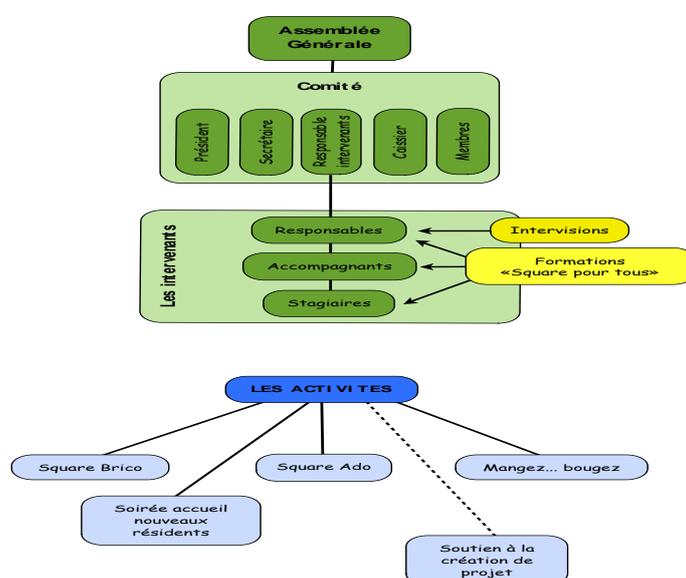


Le service dispose d'un site internet afin de présenter et de promouvoir ses activités. Ce dernier évolue régulièrement et nous avons la volonté de le mettre régulièrement à jour et en lien avec nos différents partenaires. Vous pouvez le consulter sur : [www.anjm.ch](http://www.anjm.ch)

Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place, et développé tout au long de ces dernières années, est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »).

Au cas où vous seriez intéressé à disposer de ce matériel, vous pouvez sans autres consulter la liste de ce dernier sur : [http://www.anjm.ch/ANJM/Location\\_de\\_materiel/Location\\_de\\_materiel.html](http://www.anjm.ch/ANJM/Location_de_materiel/Location_de_materiel.html)

### 3.3.6. Le Square



Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service, il a démarré en 2002.

En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal.

#### **Le Square bricolage**

Le Square brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités bricolages, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants du Square brico d'aller chercher les enfants et de faire une activité à la Cabane des jeunes et, dès novembre, au Centre d'animation. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square brico.

Pour connaître l'agenda du Square brico, consultez son programme : [www.anjm.ch](http://www.anjm.ch) (le Square)

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel de ses activités (en rouge) comparé à ceux de 2014 (en noir).

En activité en 2015 : 158 (108) enfants dont 74 (35) nouveaux.

Quartiers :	Participants :	Migrants :	Pays :
Bel-Air	22 (1)	17 (0)	8 (0)
Rte Centre 72	15 (20)	12 (10)	6 (7)
Carré Noir	64 (41)	41 (24)	14 (8)
Rte du Confin	36 (25)	20 (9)	11 (6)
Epinettes	6 (12)	3 (4)	4 (2)
Autres	15 (9)	4 (4)	6 (2)

Participants :

Nationalité suisse : 30 (51) enfants, 47,2% (18,99%) de la participation totale.

Autres nationalités : 128 (57) enfants, 81,01% (52,8%) de 27 (16) nationalités.

Participations :

Quartiers :	Participations :
Epinettes	19
Carré Noir	213
Rte du Confin	80
Rte du Centre 72	135
Autres	46
Soirées d'accueil	94

Remarque : les activités du Square brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Nombre de sorties :

65 (73) après-midi

582 (470) participations, moyenne de 8,9 (6,4) enfants/sortie.

dont : 210 (199) participations d'enfants de nationalité suisse 36% (42,3)

271 (499) participations d'enfants d'autres nationalités 63,9% (57,7)

### **Le Square ados du vendredi soir**

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies, et est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées.

Il y a eu 25 (32) sorties le vendredi soir entre 17h30 et 20h00.

Les intervenants ont aperçu 509 (472) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Cette année, aucune de ces soirées n'a eu lieu sans discussion avec des jeunes. Pour les 25 (32) sorties, des dialogues se sont engagés avec 268 (268) jeunes.

## Mangez...bougez



Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.

A l'entrée, se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Une fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé, elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

30 (30) soirées ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

### Participants :

589 (388) personnes dont :

Garçons : 324 (202) + 38 (21) enfants plus jeunes que 5<sup>e</sup> primaire

Filles : 94 (79) + 24 (12) enfants plus jeunes que 5<sup>e</sup> primaire

Adultes : 109 (74)

Origines: suisse : 234 (149) autres pays : 355 (239)

### Participations :

Participation totale : 2395 (1636)

Moyenne annuelle par soirée : 79,8 (41,8)

Garçons : 1688 (1114) 70,4% (68%)  
dont 120 d'enfants plus jeunes que 5<sup>ème</sup> primaire

Filles : 302 (351) 12,6% (21,4%)  
dont 84 d'enfants plus jeunes que 5<sup>ème</sup> primaire

Adultes : 405

Origines: Suisse : 845 (518)/ 35,3% (31,7% )

Autres pays : 1550 (1118)/ 64,7% (68.3%)

### **Les « Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois »**

En 2014, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly Sympa», les agents-es Marly Sympa, le service communal d'animation socioculturelle et les associations de quartiers et/ou habitants des différents quartiers concernés. Pour le montage et le démontage, le Programme Interservices de Travail Social et Communautaire (PITSC) a procuré son aide.

Les résultats obtenus durant cette troisième année de fonctionnement nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations.

	2015	01.05	12.06	28.08	27.11
<b>Nombre de soirées</b>	4				
<b>Nombre total de participants</b>	465	40	105	250	70
<b>Moyenne par soirée</b>	116				
<b>Participation pers. invitées</b>	80	25	27	15	13
<b>Participations CH</b>	36	15	20		1
<b>Participations autres origines</b>	44	10	7	15	12
<b>Nombre personnes invitées</b>	576	184	142	104	146
<b>% de participation</b>	13.9	13.6	19	14.4	8.9
<b>Square enfants</b>	94	4	30	40	20
<b>Nombre d'aides à l'AN</b>	29	5	7	10	6

### Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Brico », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières :

- Atelier vélos : Le Square a organisé 2 ateliers de réparation de vélos dans les quartiers. Une quarantaine de vélos ont été réparés et offerts. Une dizaine d'autres ont été amenés par les enfants et réparés. Les vélos offerts sont récupérés dans les déchetteries, auprès des privés et de la police cantonale.
- Après-midi d'activité commune entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes



### Intervenants-tes du Square

#### Participants

Au total, **55** (44) personnes ont participé à l'encadrement des différentes activités.

- **33** (28) ont accompagné les moments du Square bricolage
- **9** (12) sont intervenues pour le Square ados
- **37** (38) ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une partie de l'année 2015.

#### Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet «Mangez...Bougez !» et du Square brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants.

Nous rappelons également aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

### Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la Commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2015, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de :

Loterie Romande	Fr.	10'000.00
Prix cantonal « Encouragement formation adultes »	Fr.	3'000.00
Soutien d'organismes divers	Fr.	2'500.00
Dons privés	Fr.	1'800.00
Prise en charge des « salaires » des intervenants par la Commune	Fr.	31'000.00

### **3.3.7. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise**

03.02	Assemblée générale Association du quartier Rte du Centre
03.02	Rencontre avec une représentante de la Paroisse
06.02	Assemblée générale « Trait d'Union »
10.02	Assemblée générale Plateforme romande AN
10.02	Présentation des activités à des étudiants HES
12.02	Préparation journée cantonale Communes sympas à Marly
24.02	Assemblée générale de l'Association fribourgeoise des AN
26.02	Interview pour le prix d'encouragement à la formation
27.02	Rencontre Travailleurs Sociaux Hors Murs, Fribourg
05.03	Conseil cantonal de prévention et sécurité
06.03	Assemblée générale Procap Marly, atelier
17.03	Présentation publique du théâtre avec les jeunes du CO
27.03	Journée cantonale SEJ
25.04	Journée cantonale Communes Sympas à Marly
01.05	Souper des bénévoles du Tour Romandie avec l'aide de l'ANJM
27.08	Présentation de l'Animation au CO
12.09	30 ans de l'Animation (RTS-FN-médias)
22.09	Préparation Journée romande de l'Animation 2016 à Marly
24.09	Vernissage film « Action communautaires » de la HESTS-FR
05.10	Formations continues Communes sympas
08.10	Présentation « Nuit des promotions civiques » à Genève
13.11	Participation à la journée romande de l'AN, Yverdon
21.11	Participation à la « Fête des peuples »
02.12	Membre du jury du prix cantonal du social
14.12	Rencontre avec « Frislam »
17.12	Remise du prix d'encouragement à la formation d'adultes à l'Association Le Square

#### **Médias**

10.09	Freiburger Nachrichten, les 30 ans de l'animation
13.09	RTS, 12h45, L'animation de Marly fête ses 30 ans
05.11	La Liberté, Le Square à la patinoire
12.12	La Liberté, Nouvelles bases pour l'animation
19.12	La Liberté, Formation des adultes, Le Square récompensé

### **3.3.8. Conclusion**

Le rapport d'activité 2015 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois nous permet d'affirmer aujourd'hui, trente ans après ses débuts, l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de ce service communal connu maintenant loin à la ronde et faisant partie de l'image de marque de la Commune.

Avec une force de travail aujourd'hui adaptée à notre fonctionnement, ainsi qu'avec la poursuite du programme interservices de travail social communautaire (PITSC), nous pouvons continuer d'assurer l'existant et imaginer des dynamiques efficaces, tout en restant chaleureux et avec pour objectif d'améliorer notre qualité de vie communale.

Après seulement quelques mois d'utilisation des nouveaux locaux mis à notre disposition, nous pouvons déjà dire ceci. Ce changement était devenu réellement indispensable afin de permettre à nouveau une situation viable, tant pour notre fonctionnement que pour notre efficacité, qui s'en voyait menacée. Nous profitons maintenant des multiples avantages que

ces locaux apportent et réalisons l'importance stratégique de ce nouvel endroit et les multiples possibilités d'actions qu'il offre, tant au profit des jeunes, que des parents-adultes et de la collectivité en général.

L'enthousiasme et l'énergie présents au sein de l'équipe s'en trouvent du coup encore renforcés et nous nous réjouissons à l'idée d'utiliser au mieux ces nouveaux équipements dans le futur.

Nous ne pouvons donc conclure ce rapport sans terminer par un grand



à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux, aides et sponsors !

## **3.4. BIBLIOTHEQUE**

### **3.4.1. Personnel**

En 2015, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au « désherbage », en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt. Nous avons suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

### **3.4.2. Fonds et acquisition**

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2015, de 31'785 ouvrages, dont 44% pour le secteur adultes et 56% pour le secteur jeunesse. 2'575 documents ont été acquis durant l'année 2015, dont 2'081 pour la bibliothèque régionale et 494 pour la bibliothèque scolaire ; 320 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a 30 ans. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2015, 3'590 exemplaires ont été supprimés, dont 847 périodiques.

### **3.4.3. Prêts**

9'015 visites de lecteurs ont débouché sur 77'754 prêts de livres en 2015. La récapitulation qui suit indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM : 915

Lecteurs des communes non membres de la BRM : 65

Les plus de 50 enseignants actifs représentent environ 1'100 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.

### **3.4.4. Animation**

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Annoni fait rêver les enfants avec ses histoires. En moyenne, plus de 20 enfants assistent aux contes.

Pour la cinquième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

### **3.4.5. Système informatique**

L'utilisation du programme Netbiblio3 fonctionne enfin sans panne. Nous avons été informés qu'une nouvelle version devra être installée d'ici une année, l'ancienne version ne sera plus entretenue.

### **3.4.6. Responsables**

Mmes Berset et Buntschu assument à elle deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

## **3.5. MARLY SYMPA**

Le projet et la Commission Marly Sympa existent depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du Bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), six communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Communes sympas » et ont mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La Commission Marly Sympa s'est réunie à 3 reprises durant l'année écoulée.

### **3.5.1. Le coordinateur**

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'Animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa. Pour cette troisième année, un taux de travail de 5% est à sa disposition. Celui-ci lui permet d'organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants. Malheureusement, il ne permet pas d'exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet.

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année, ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques, ainsi que de collaborer sur certaines actions.

### **3.5.2. Communes Sympas**

Pour la troisième fois, une journée « Communes Sympas » a été organisée par l'IMR et l'Etrier. Elle s'est déroulée le 25 avril à Marly et a rassemblé 85 personnes dont des Agents Sympas de plusieurs communes, ainsi que des politiques. La matinée a été consacrée au thème « Autour des médias ». L'après-midi, nous avons pu découvrir le projet de développement socio-économique du MIC ainsi que l'association marlinoise des Cartons du Cœur. En 2016, cette journée cantonale se déroulera à Guin.

### **3.5.3. Formation Agents Marly Sympa (AMS)**

Dix personnes se sont inscrites pour la formation de base d'Agent-e-s Marly Sympa du printemps 2015. Malheureusement, un concours de circonstances a fait que 4 personnes ont dû annuler à la dernière minute. Nous avons pris la décision de ne pas réaliser la formation pour 6 personnes : d'une part, le budget ne le permettait pas, mais également parce qu'un point essentiel de cette formation est la dynamique de groupe qui n'est pas exploitable en si petit nombre. C'est donc la première année depuis le lancement du projet qu'une formation n'a pas eu lieu.

A ce jour, ce sont environ 123 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. A ce jour, 78 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population.

La sortie annuelle des agents Marly Sympa s'est déroulée le 28 août à « LivREchange » afin de découvrir la richesse de cette bibliothèque multiculturelle. Cette sortie a été suivie d'un repas à l'Espace Rencontre Inter-culturel « Passerelles ». Cette association favorise l'intégration des migrants à Fribourg.

Pour la troisième fois cette année et suite au projet « Communes Sympas » les agents ont pu bénéficier de l'offre de 15 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Villars-sur-Glâne, Wünnewil-Flamatt et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation.

### **3.5.4. Les cours de sensibilisation au français**

Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se sont déroulés les lundis, jeudis et vendredis (avec un accueil pour les enfants) à l'espace Eldor'Ado à Grand-Pré, puis dès le mois de novembre, dans le nouveau Centre d'animation socioculturelle. La garderie, qui a accueilli cette année trois enfants, s'est organisée à la demande et a été assumée par une amélioratrice d'environnement du projet PITSC.

Concernant les 3 volets des cours de français 2015, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base, ainsi que de l'intérêt et de l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 30 personnes de 18 nationalités différentes, dont 5 hommes. 5 personnes se sont engagées dans des tandems réguliers avec 4 participant-e-s. La contribution financière des participants reste à 30 francs par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine et qu'ils aient ou non des enfants en garderie.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour un meilleur suivi des élèves jusqu'au mois de juillet. Dès le mois d'août, une nouvelle animatrice est venue remplacer une ancienne. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total, 168 heures ont été effectuées en 2015.

Cette année, 3 des animatrices ainsi que le coordinateur ont participé à une formation continue de l'école Club Migros de 4 jours sur l'enseignement des langues. Une autre animatrice a suivi 2 modules du programme fédéral de formation Fide. Et l'une des formatrices a réalisé un approfondissement de la technique Silent Way.

Une soirée culturelle a été organisée au Musée Wassmer : musée suisse de la machine à coudre et des objets insolites. Ces objets du passé et des quatre coins du monde nous ont permis d'échanger avec les participants sur les us et coutumes des différents pays dont eux-mêmes sont originaires. Nous avons terminé la soirée par un repas au restaurant le « Petit Train » dans la vallée du Gottéron. La sortie fut très appréciée et l'on a pu constater qu'il y a une réelle volonté d'être ensemble et de s'intégrer puisque 20 personnes ont répondu présent.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2015, a été de Fr. 15'000.-. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.-.

### **3.5.5. Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre**

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec des associations locales visant des buts intégratifs. L'Association de quartier de la Route du Centre et environs est pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise, nous semble importante. Nous avons des collaborations pour plusieurs projets, entre autres les soirées d'accueil mentionnées ci-dessous.

Nous avons également été sollicités par la Paroisse pour collaborer à la Fête des Peuples organisée le 21 novembre. Nous avons animé un atelier avec les enfants. Une fresque géante a été réalisée sur le thème du « Vivre ensemble ». Beaucoup d'enfants y ont participé. Et cette dernière est actuellement exposée au Centre d'animation.

### **3.5.6. Noël Sympa**

Ce projet, mené par des agents-tes Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Pour cette sixième édition, 132 personnes ont répondu présent. Les entreprises locales ont été généreuses et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

### **3.5.7. Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens se renforcent et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

### **3.5.8. La Gazette des AMS**

Suite aux 10 ans de formation Marly Sympa, nous avons édité une Gazette des AMS. En 2015, nous avons poursuivi le projet en publiant 2 gazettes bisannuelles, l'une au mois de juin et l'autre en décembre.

### **3.5.9. Le projet de la place du village**

Le démarrage du projet était prévu en même temps que les appartements pour seniors, mais des recours sont toujours pendants et il faut donc attendre et voir avec le mandat public comment se sortir de cet engrenage. Il manque Fr. 50'000.- pour la réalisation de ce beau projet. Soit un crédit supplémentaire doit être demandé, soit il faudra revoir le projet.

### **3.5.10. Les soirées d'accueil dans les quartiers**

Le comité, composé de l'ANJM, du Square, d'AMS et de représentants de quartiers, a organisé, à 4 reprises, des soirées d'accueil dans les quartiers. L'invitation, traduite en 15 langues différentes, a ainsi été distribuée personnellement par des AMS, des Améliorateurs d'Environnement ainsi que des habitants aux 576 nouveaux résidents marlinois.

En forte augmentation par rapport à l'an passé, 13.98% de ces personnes y ont participé, en présence de représentants du Conseil communal, et ont ainsi eu la possibilité de faire connaissance avec leur nouvelle commune de domicile. D'autre part, le succès a également résidé dans la participation importante des habitants des quartiers concernés. En moyenne, près de 116 personnes par soirée ont fréquenté ces moments de rencontre.

### **3.5.11. «Un simple pas, Marly sympa»**

«Un simple pas, Marly sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu' «aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. En cette année 2015 un peu particulière, nous avons pu voir un groupe de citoyens, sous l'impulsion d'AMS, se mobiliser pour informer la population sur les tenants et aboutissants de la votation du 10 mai. Ils ont soutenu le Conseil Communal dans sa décision d'augmenter les impôts et ont œuvré pour informer la population sur les enjeux.

En décembre, un atelier bougies dans les quartiers a également pris forme sous l'impulsion d'agents et six ateliers ont été réalisés par l'accueil extrascolaire.

### **3.5.12. Marly Sympa : consultant pour la « qualité de vie »**

Dans le cadre du projet « espace ouvert Fribourg » de l'Agglomération de Fribourg, le coordinateur Marly Sympa a été convié aux séances de travail pour la requalification de la cour de récré de Marly Cité en tant que référant sur des aspects de qualité de vie.

Le comité des étudiants en sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg a pris contact avec le coordinateur pour une présentation du projet Marly Sympa. Il en a entendu parler et souhaitait illustrer la mise en pratique possible de théories apprises au cours de leurs études. Une conférence a été donnée au mois d'octobre.

## **Conclusion**

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il a fallu rester attentif tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

## 4. SECURITE

**Responsable:** André Meylan  
**Suppléant :** Jean-Pierre Oertig

### **Le Mot du Conseiller communal**

Le dicastère de la sécurité est certainement le dicastère le plus polyvalent, avec sa police communale, son corps des sapeurs-pompiers (CSPM) et l'organe communal de conduite (ORCOC). Les agents de sécurité publique collaborent avec le contrôle des habitants, le service des écoles, le service de l'aménagement du territoire, le service social, pour la recherche de personnes et aussi avec la police cantonale de proximité.

Plusieurs employés communaux font partie du CSPM et de l'ORCOC, notamment le commandant du feu qui travaille à 30% au sein du CSPM et 70 % pour la police communale et le chef ORCOC qui est aussi responsable du contrôle des habitants.

Longtemps, le dicastère de la sécurité était le mal aimé. Mais, depuis quelques années, grâce à ses employés communaux et à l'évolution des mœurs, il est devenu apprécié de la population marlinoise.

2015 aura été marquée par la démission de l'un des agents de sécurité. La police communale travaille donc avec un seul agent et, qui plus est, à 70%. Le Conseil communal, qui se soucie des mesures économiques demandées par le Conseil général, a demandé au dicastère de la sécurité d'effectuer une analyse sur le transfert de la police communale dans un autre corps ou sur son maintien, en tenant compte des aspects opérationnel, financier et humain.

Dans le futur, il est probable que le corps des sapeurs-pompiers de Marly rejoigne d'autres corps, ceci en vue d'une éventuelle fusion avec des communes de l'agglomération ou des corps du plateau du Muret, en créant un centre fort à Marly.

L'ORCOC travaille en collaboration avec les services cantonaux sur l'évolution des dangers naturels que la géographie de notre commune peut engendrer.

### **Pour 2016, les travaux à entreprendre par le dicastère de la sécurité sont les suivants :**

#### **→ pour la police communale :**

- Finalisation du concept général de stationnement (avec Service technique – section aménagement)
- Finalisation et présentation au CG du nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique
- La révision générale du règlement de police
- La mise en place d'un concept de sécurité (police) pour le site du MIC

#### **avec comme objectifs à atteindre :**

- Idem 2015 ⇒ Police communale visible sur le territoire à des horaires variables,
- Idem 2015 ⇒ le professionnalisme dans les cas traités (suite des procédures à mettre en place)
- L'amélioration du processus de transmission des informations (Feed-back):
  - Achat d'un logiciel de « main courante » (suite)

#### **→ pour le service du feu :**

- Mise en place (suite) du concept de sécurité (pompiers) pour le site du MIC
- Idem 2015 ⇒ Elaboration (suite), réactualisation des plans d'interventions

#### **avec comme objectifs à atteindre :**

- Un professionnalisme accru au niveau des procédures

→ **pour le secteur militaire :**

- Suivi des aménagements-remplacements prévus en 2016 (remplacement d'un congélateur, curage des canalisations, ..)
- Réaménagement des secteurs de dortoirs (portes séparatives)

**avec comme objectifs à atteindre :**

- Une augmentation des séjours et une meilleure rentabilité financière

→ **pour l'ORCOC (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :**

- Suite des travaux relatifs à l'analyse des risques et élaboration des plans d'interventions
- Finalisation et inauguration du chantier « Rénovation du Poste de Commandement »

**avec comme objectifs à atteindre :**

- La finalisation de la construction du centre ORCOC Marly pour la fin février 2016
- Un état-major formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe

André Meylan  
Conseiller communal

## 4.1. POLICE

En 2015, un agent de sécurité publique a démissionné, pour rejoindre la police cantonale. Depuis lors, un seul agent de sécurité publique travaille pour la police communale et, qui plus est, à 70 %. Le Conseil communal décidera du futur de la police communale, après une analyse approfondie. Les deux agents de sécurité publique ont également suivi un cours sur les amendes d'ordre (AO) auprès de la police cantonale ainsi qu'une formation continue en matière de tir. Comme mentionné ci-dessus, la police communale a collaboré avec la police cantonale et avec plusieurs services communaux.

Avec la police cantonale :

- elle a participé à plusieurs enquêtes en matière de stupéfiants, de séjours illégaux et d'enquêtes de domicile. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que la mise en zone 30 de la route des Ecoles et du Chemin des Epinettes, la signalisation du chantier de la route de Bourguillon et la mise en place d'une signalisation « Bordiers » entre la route des Charmilles et le chemin de Epinettes.
- le Service technique, section édilité, par un contrôle hebdomadaire des sacs à ordures non officiels et par un contrôle général de la taille des haies.
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents, aux patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- dans l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2015.

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2015 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2015	2014	2013
<b>ADMINISTRATION</b>			
Auditions	2	0	4
Autorisations de stationner/circuler délivrées	71	68	61
Avis de dégâts sur le domaine public	2	9	7
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	12	9	7
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	2	3	4
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	0	0	0
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	266	103	6
Notifications de documents	2	0	2
Ordonnances pénales pour infraction aux règlements communaux	6	6	10
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	30	27	20
Plaintes pénales enregistrées	0	0	0
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	0	0	0
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	4	0
<b>AMENDES D'ORDRE</b>			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	334	341	386
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	24	26	23
<b>CONTRÔLES DIVERS</b>			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournée	25	17	12
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	14	11	6
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	192	214	106
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	391	277	233
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	2	10	3
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	2	5	22
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	4	4	4
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	64	117	89
<b>SURVEILLANCES DIVERSES</b>			
Séances de chantiers	13	10	24
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	7	3	11
Surveillances des déchetteries légères	2	6	6
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	93	110	112
<b>INTERVENTIONS DIVERSES</b>			
Accidents de la circulation routière	5	18	9
Interventions avec le service du feu (en journée)	10	10	5
Interventions concernant les chiens	2	9	12
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	8	4	12
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	11	11	8
Mendicité ou colportage	7	1	5
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	2	11	24
<b>PATROUILLES PREVENTIVES</b>			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	1326	752	701

<b>PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE</b>			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	8
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	30	31	30
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	0	2
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	16	24	30
Présences policières aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	459	457	617
<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	5	2	8
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	1	7	4
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	3	14
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	11	15	12
<b>FORMATION CONTINUE</b>			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	2	2	0
Formation continue sur les amendes d'ordre	2	0	2
Formation tir (nombre d'entraînement)	10	10	10
<b>DIVERS</b>			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	2
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	2+	12	0
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	442	457	442
Nombre de concessions taxi attribuées	2	2	2

<b>Contrôles des parkings</b>			
P+R Corbaroche	277	161	145
Parking Ecole Cité	29	19	48
Parking Ecole Grand-Pré	45	38	33
Parking Administration communale <sup>nouveau</sup>	3	60	0
Parking sous le Pont de Pérolles <sup>nouveau</sup>	37	54	23

<b>Patrouilles préventives diverses</b>			
Patrouilles à vélos	16	36	14
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	97	88	81
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	5	0	15
Patrouilles pédestres diverses	43	9	12
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	0	2	3
Patrouilles préventives diverses	1070	752	553

<b>Présences policières aux entrées et sorties scolaires</b>			
Grand-Pré et CO	133	140	149
Parking Lidl	10	13	22
Rond-point GP	41	73	39
Ecole Cité	120	99	140
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	143	118	138
Garage Berset	10	10	21
La Poste	0	2	7
Gérine - Bel-Air	2	2	12

#### **4.1.1. Collaboration avec la police de proximité**

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été bonne en 2015. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants dans des immeubles de Marly et à de nombreux cas de séjours illégaux ou de recherche de domicile sur le territoire marlinois. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention routière dans le cadre de la rentrée scolaire 2015 et dans différentes campagnes de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre les policiers de proximité et nos agents de sécurité communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

#### **4.1.2. Commission de la Sécurité**

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale et de cinq autres représentants politiques, a siégé à quatre reprises durant l'année 2015.

Durant 2015, le responsable du service de la sécurité a participé à deux rencontres de préparation avec les chefs de poste de police communale, dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. La commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale (suite),
- la mise en place de la formation continue dispensée par la police cantonale en matière de tirs à arme à feu et des techniques de spray-poivre
- la formation continue en matière d'amende d'ordre

En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers suivants :

- le futur concept de stationnement et son règlement en cours d'établissement,
- la future révision du règlement de police,
- les travaux d'analyse de l'éventuelle reprise de notre police communale par l'ACoPol de Villars-sur-Glâne

La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

pour le service du feu :

- la révision du nouveau règlement organique du service de défense incendie
- l'acquisition des nouveaux appareils de protection respiratoire pour des sapeurs-pompiers
- la vision locale sécuritaire du MIC
- Les budgets 2016 et comptes 2015

pour le cantonnement militaire STPA:

- L'augmentation de la capacité de lits du Cantonnement militaire
- Les budgets 2016 et comptes 2015

pour l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC):

- le suivi des travaux de réaffectation de l'ancien Poste de Commandement en un Centre ORCOC,
- les travaux entrepris en matière de plan d'intervention par les membres de l'état-major de conduite

### **4.1.3. Sécurité des enfants sur le chemin de l'école**

La Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires. Elle a siégé à trois reprises en 2015.

L'élément marquant de cette année 2015 fut sans doute les résultats du mandat d'étude demandé au Bureau de prévention des accidents (BPA) concernant la mise en place de feux de signalisation au passage pour piétons (PPP) devant l'administration communale. En effet, cette demande d'équipement a été formulée par des parents jugeant l'utilisation de ce PPP dangereuse pour les enfants se rendant à l'école ou au Dojo de Marly, ainsi que par les membres de la Commission SECHE.

Il en résulte que, sur la base de cette analyse, le BPA constate que les critères permettant de justifier la mise en place d'une signalisation lumineuse (norme VSS SN 640 24) ne sont pas totalement satisfaits, principalement en raison de la faible fréquentation piétonne et de la bonne visibilité du PPP.

Cependant, afin d'améliorer la sécurité du PPP existant et d'éliminer les lacunes constatées, le BPA recommande la mise en place des mesures d'aménagements qui suivent et qui feront l'objet d'une étude de réalisation « interne » en 2016, à savoir :

- La réalisation d'un îlot de protection pour les piétons au milieu de la route cantonale qui permettra de réaliser une traversée de la route cantonale en deux temps;
- La suppression du marquage du PPP à travers l'allée longitudinale bordant la route cantonale et remplacement de celui-ci par un trottoir traversant donnant la priorité aux piétons.

La Commission SECHE a également apporté ses observations ou son soutien sur les dossiers suivants :

- l'analyse du cheminement sécurisé lors du chantier du CO de Marly,
- la campagne de sécurité routière destinée aux écoliers « See You » organisée par la police cantonale et communale,
- la modification de certains cheminements dans le plan des trajets scolaires,
- l'état d'avancement et les mesures prises dans le cadre du dossier du double giratoire de Marly Cité,
- les travaux de mise en place des nouvelles zones 30 aux deux centres scolaires (Cité et Grand-Pré),
- l'annulation des cours de perfectionnement de conduite Provélo destinées aux écoliers marlinois pour des raisons de santé de l'organisateur en charge de cette instruction.

### **4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux**

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, le bâtiment scolaire de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port.

**Sept rapports d'activités** ont été adressés à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats ; en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu dit « le Port ». Toutes ces affaires ont été transmises à la police de proximité pour des actions policières ciblées dans ces secteurs.

### **4.1.5. Circulation/signalisation**

En matière de marquage, l'année 2015 a été, comme c'est l'habitude, consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en

partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route de la Gruyère (hauteur Marché Gaillard)	Marquage d'un passage piéton Ligne interdiction d'arrêt
Route de la Gruyère (hauteur Station essence Coop)	Marquage d'un passage piéton Ligne interdiction d'arrêt
Route de la Gruyère (Giratoire de Corbaroche)	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage Marquage passage piéton Lignes d'interdiction d'arrêt
Route de Corbaroche (sortie Pancho – hypromat)	Cédez le passage complet lignes de guidage
Route de Chésalles (sortie Rodi - Proforme)	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Chésalles	Marquage d'un passage piéton Ligne interdiction d'arrêt
Route de Chésalles (Garage Zimmermann)	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Chésalles (Garage Berset)	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route de la Grangette	Lignes cyclables jaunes (retouches) Ligne interdiction d'arrêt
Route des Ecoles	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route des Cerisiers / Pralettes	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet
Chemin des Sources	Croix jaune interdiction de stationner Lignes jaunes Peinture sol deux composants
Arrêt de bus (Bois des Rittes + Marly-Cité)	Lignes jaunes en zig zag Lignes guidage
Parking restaurant Basilico	Marquage des lignes blanches pour les places de parc

## 4.2. SERVICE DU FEU

Nous avons tous déjà entendu à plusieurs reprises : « toutes les années se suivent, mais ne se ressemblent pas ! »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que 2015 a été une année relativement calme concernant les interventions. Peut-on en conclure que la prévention mise en avant par la Commission locale du feu, tout au long de ces années, a porté ses fruits ? Nous ne pensons pas que ce soit la seule raison. Le quotidien des pompiers est très aléatoire. Soit on croule sous les alarmes en tout genre, soit les pagers et téléphones restent en mode plutôt calme, comme ce fut le cas cette année. Faut-il essayer de comprendre ? Non, les pompiers du monde entier calquent leur rythme de vie sur la fatalité et les catastrophes. Il y a des années avec et des années sans. On ne peut pas s'en plaindre. Nos pays voisins ont, quant à eux, malheureusement vécu leurs lots de catastrophes, pour certaines atroces.

Le manque d'intervention au sein de notre CSPi ne rime pas avec « ne rien faire ». Au contraire, cela permet de faire ressurgir certaines réflexions laissées aux oubliettes faute de temps. Un service du feu est constamment en mouvement. 2015 nous a permis de revoir complètement notre service de piquet afin de l'améliorer. Trois groupes de travail se sont réunis et ont accepté avec plaisir ce labeur en vue de trouver « la » meilleure solution. Dans ces groupes de travail, le mélange de grade et de fonction a été un souhait de tous afin que chacun donne son point de vue dans le but d'améliorer le futur.

Ne pas rester sur des acquis, vouloir bousculer la routine... Ces groupes de travail ont tous fourni des variantes plus ou moins faciles à mettre sur pied et surtout de très bonnes idées. Au fond, c'était le but et en finalité, après 20 ans de fonctionnement sur le même système, notre service de piquet a subi un remaniement complet et très concluant.

Cette année nous a également donné l'occasion de nous pencher sur nos vieillissants appareils de protection respiratoire. Divers tests de différentes marques nous ont permis de prendre une décision en vue du renouvellement de notre parc d'appareils respiratoires. Nous avons, tout au long de l'année, poursuivi nos efforts lors des exercices afin de rester toujours au mieux de notre forme et surtout ne pas négliger notre qualité de formation. Nous avons même pris le temps de refaire complètement les vestiaires des SP femmes sur le modèle des vestiaires SP hommes changés l'année passée. Une belle uniformité est ainsi créée au sein du CSPi Marly.

Cette année fut également marquée par cette magnifique aventure vécue par deux officiers du CSPi Marly. En effet, ces derniers se sont rendus en Roumanie avec l'Association Tusnad-Marly qui a pour but de mettre en place et/ou de renforcer la collaboration intercommunale entre la Suisse et la Roumanie, mais aussi entre les communes roumaines concernées. Le point de mire de ce voyage était d'acheminer deux anciens tonnes-pompes ainsi qu'une échelle remorquable et des motopompes. Les engins viennent des cantons du Valais et de Genève. Un voyage de 8 jours pleins de rebondissements et de magnifiques découvertes, autant sur le plan des paysages que sur le plan humain. Pour rappel, notre ancien Dodge (véhicule de la protection respiratoire datant de 1984) avait aussi fait le voyage, mais en 2010. Selon les dires, il roule toujours, entretenu avec « des bouts de ficelles » et toujours aux couleurs de notre CSPi, petit clin d'œil amusant. En tout cas, nos deux officiers garderont un merveilleux souvenir de cette sortie et peut-être réitéreront l'expérience en 2016.



Inauguration des véhicules avec notre ancien Dodge au premier plan



Ici les 2 TP arrivés à bon port

#### 4.2.1. Effectif et organisation

**Au 31 décembre 2015**

Etat-major	9 membres
Officiers	10 membres
Sous-officiers	9 membres
Appointés et Sapeurs	35 membres
<b>Total</b>	<b>54 membres</b>



#### **4.2.2. Instruction**

Le thème général de l'instruction était basé sur la consolidation de la formation de base, telle que la lutte contre le feu, tels le service de sauvetage et l'assistance technique.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers concernaient la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training tactique sur différents objectifs, sans négliger la connaissance continue du territoire des trois communes. Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur la donnée d'ordre et l'introduction au training tactique.

Quant aux sapeurs, ce sont l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité et la polyvalence qui ont été exercées. Pour les exercices de protection respiratoire, nous avons la chance de réitérer l'expérience de la maison de feu chez Cimo. Un grand plus pour tous les porteurs d'appareils présents ce samedi 3 octobre. Une journée où la tactique et l'approche du feu ont été mises en point d'honneur. Cette formation s'est avérée très bénéfique pour tous les participants, qui ont pu consolider leur formation en matière d'approche au feu et connaissances des fumées.



#### **4.2.3. Sécurité feu**

##### **Foire de Fribourg du vendredi 9 octobre au samedi 18 octobre 2015**

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSPi Marly a dû assurer la journée du 17 octobre pour la sécurité lors de cette manifestation. Cela a nécessité la mise sur pied de 8 sapeurs-pompiers, afin de remplir la mission demandée.

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, nous avons mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou de service de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course de Marly
- Sécurité routière de la course à vélo « Bergi Bike »
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg
- Sécurité du cortège St-Nicolas de Marly 2015
- Sécurité lors du passage du Tour de Romandie 2015
- Sécurité lors de la Madone des Centaures 2015

#### 4.2.4. Cours cantonaux

Grade	Nom	Prénom	Date	Jour(s)	Cours	Lieu du cours
Cap	HAGGER	Francis	07.03.2015	1	254.11/254 - CP Chefs d'intervention	Ependes (FR)
Plt	WAEBER	Sébastien	09.09.2015	4	204.11/204 - Module 4 - chef d'intervention	Murten
Plt	WAEBER	Sébastien	07.03.2015	1	254.11/254 - CP Chefs d'intervention	Ependes (FR)
Plt	WAEBER	Sébastien	08.10.2015	3	301.12/301 - Chefs de groupe échelles remarquables	Villars-sur-Glâne
Plt	WAEBER	Sébastien	06.11.2015	2	308.11/308 - OfPR avec responsabilité de formation	Düdingen
Four	NICLASS	Alain	09.05.2015	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	Granges-Paccot
Four	NICLASS	Alain	18.06.2015	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	Granges-Paccot
Four	NICLASS	Alain	08.10.2015	3	301.12/301 - Chefs de groupe échelles remarquables	Villars-sur-Glâne
Four	NICLASS	Alain	17.09.2015	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
Cpl	BONGARD	Nathan	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Cpl	BONGARD	Nathan	24.06.2015	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	Châtel-Saint-Denis
Cpl	BONGARD	Nathan	08.10.2015	3	301.12/301 - Chefs de groupe échelles remarquables	Villars-sur-Glâne
Cpl	Genoud	Etienne	08.10.2015	3	301.12/301 - Chefs de groupe échelles remarquables	Villars-sur-Glâne
Cpl	HELBLING	Steeve	30.09.2015	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	Châtel-Saint-Denis
Cpl	Rapin	Christophe	09.05.2015	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	Granges-Paccot
Cpl	Rapin	Christophe	18.06.2015	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	Granges-Paccot
Cpl	SIFFERT	Manuel	30.09.2015	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	Châtel-Saint-Denis
Cpl	SPÄTH	Bertrand	24.06.2015	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	Châtel-Saint-Denis
Sap	Ariosa	Alexandre	10.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	BERSET	Gregory	13.11.2015	2	101.14/101 - Cours de base SP	Givisiez
Sap	BRÜGGER	Jérémy	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	COSTA	Véronique	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	COSTA	Véronique	05.09.2015	1	306.11/306 - Service de police SP	Muntelier
Sap	FREY	Pierre-Alain	13.11.2015	2	101.14/101 - Cours de base SP	Givisiez
Sap	MAGALLANES	Miguel	05.09.2015	1	306.11/306 - Service de police SP	Muntelier
Sap	OBERSON	Thibault	13.11.2015	2	101.14/101 - Cours de base SP	Givisiez
Sap	PILLER	Sergio	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	RODRIGUES	Daniel	13.11.2015	2	101.14/101 - Cours de base SP	Givisiez
Sap	VAUTHEY	Simon	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	VONLANTHEN	Morgan	13.03.2015	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	ZOSSO	Lucas	13.11.2015	2	101.14/101 - Cours de base SP	Givisiez

L'année 2015 totalise 73 jours de formation sur le plan cantonal.

#### 4.2.5. Sinistres et interventions

La période qui s'achève comptabilise **43 interventions** (74 en 2015) selon le détail ci-dessous.

Incendie	Incendie de VHC	Feu de cheminée	Hydrocarbure	Défense chimie	Ascenseurs
2	2	1	9	1	0
Alarme aut.	Fausse alarme	Événements naturels	Assistance technique	Divers services	Total
8	3	7	6	4	43

Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2015 mois par mois

mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil
interv.	0	2	4	3	6	2	2
mois	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	
interv.	3	2	4	6	9	43	

#### 4.2.6. Heures globales et détail des exercices et activités diverses

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations diverses et de police, ont nécessité **2'644** heures de travail, soit environ 110 jours pour la collectivité publique, sans oublier de tenir compte des prestations fournies aux cours de formation, accomplies à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut cependant retenir sur le tableau ci-dessous que les **8'700** heures concernent les heures totales du service de piquet qui ne sont pas des heures d'intervention. Il s'agit bien là d'heures d'astreinte sur le territoire communal pour le groupe de piquet. Ce dernier se compose de 3 sapeurs-pompiers dont un officier, un machiniste et un sapeur qui, du vendredi 18h00 au lundi 06h00, ont pour mission principale d'être les premiers à intervenir sur le lieu du sinistre lors d'éventuelles alarmes sur le week-end.

Intervention	43	pour 489h
Exercice	11	pour 720h
Exercice MP-TP	4	pour 115h
Service de Piquet	49	pour 8'700h
Cours cadres	5	pour 150h
Rétablissement	3	pour 42h
Service de sécurité	7	pour 254h
Séance	4	pour 21h
Protection respiratoire	17	pour 420h
Service de Police	4	pour 66h
Etat-Major	5	pour 66h
Séance	2	pour 9h
Entretien du matériel	7	pour 21h
Heures diverses mat	8	pour 80h
Instructions diverses	10	pour 175h
Exercice par heure	3	pour 16h
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>pour 11'344 h</b>

#### **4.2.7. Représentations**

Le CSPi Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine
- Assemblée cantonale fribourgeoise
- Assemblée des samaritains de Marly
- Visites de différents cours de formation ECAB
- Aux diverses séances de la Conférence des commandants du Grand-Fribourg
- Rapports de différents CSP voisins
- Diverses séances organisées par la préfecture
- Diverses visites lors d'inaugurations dans les CSP voisins et du canton
- Diverses visites chez nos fournisseurs.

#### **4.2.8. Locaux et matériel / Véhicules**

- Les cordes, les échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire annuel.
- Les tuyaux de 75 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ainsi que la machinerie du tonne pompe ont été effectués.

##### **Entretien**

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur

- L'entretien complet des bouteilles de protection respiratoire
- Révision complète de toutes les radios ainsi que les accus
- Révision complète de tout le matériel d'éclairage.

#### 4.2.9. Divers

##### Démissions

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

Sapeur	Nbre années	Raison
Cpl Helbling Benjamin	7 ans	Raison professionnelle
Sap Haymoz Patrick	18 ans	Raison d'âge

##### Arrivées

En cette année 2015, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs, les sapeurs suivants :

---

FREY Pierre-Alain  
BERSET Gregory  
OBERSON Thibault  
ZOSSO Lucas  
RODRIGUES Daniel  
DUCRY Loris  
MOOSER Ilona  
ARIOSA Alexandre (double incorporation)

---

##### Jubilaires

5 ans de service pour le Plt Waeber Sébastien  
5 ans de service pour le Sp Billard Alexandre  
5 ans de service pour le Sp Gaillard Benjamin  
10 ans de service pour le Sp Weiss Pascal

##### Nominations et grades

Suite au cours chef de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, les sapeurs suivants au grade de Caporal :

- ❖ Helbling Steeve
- ❖ Siffert Manuel
- ❖ Späth Bertrand
- ❖ Bongard Nathan

Suite au cours chef d'intervention (module 4) et sur proposition de l'état-major, au grade de Premier Lieutenant :

- ❖ Waeber Sébastien



### 4.3. MILITAIRE

En février 2015, afin de juger si notre cantonnement militaire répond à toutes les exigences techniques nécessaires demandées pour l'accueil de troupes militaires, la base de logistique de l'armée (BLA) a procédé au contrôle périodique d'exploitation de cette infrastructure. Il en ressort que cette construction est conforme aux normes en vigueur et que son état général a été jugé bon.

Depuis quelques années, notre cantonnement militaire souffre régulièrement d'un manque d'occupation de troupes militaires. La cause de cette perte d'attractivité est due à la hausse des effectifs dans les compagnies militaires et la capacité d'accueil en lits de notre cantonnement. Pour ce faire, nous avons entrepris une rencontre avec le secteur de coordination afin de leur faire savoir notre intérêt à ce que cette infrastructure soit occupée plus fréquemment par la troupe durant l'année. Nous avons profité de cette occasion pour leur faire part de notre nouvelle solution d'aménagement des dortoirs qui nous permet désormais d'accueillir 24 personnes de plus, soit une capacité totale de 195 lits.



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **95** jours en 2015, représentant **6'413** nuitées au total. L'armée y a effectué quatre cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui en ont bénéficié.

Une légère baisse d'occupation militaire a été constatée cette année, mais elle a été compensée par les occupations de civils.

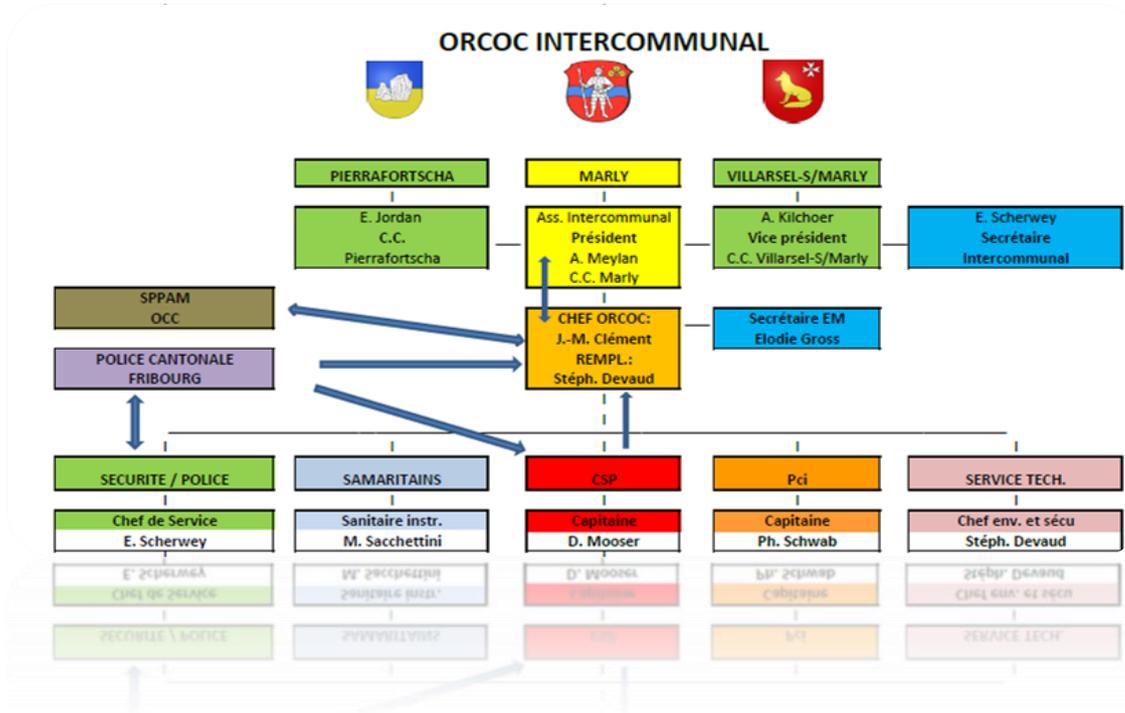
	2015	2014	2013	2012
1. Jours d'occupation militaire STPA	78	94	104	51
Nuitées	5231	8626	7'781	4'828
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	0	4	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	6	4	21	19
Nuitées	1182	824	289	622
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	11	10	12	5

En ce qui concerne la ciblirie du stand 300 m. de Pré-Novél, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. Nous avons procédé au remplacement de 3 plaques d'usures pour les récupérateurs de plomb ainsi qu'à la réparation des émetteurs de mesure et des bases de chargeurs.

### 4.4. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

#### Organisation

En matière d'interventions et de formations, l'année 2015 fut calme. Cette tranquillité a permis aux membres de l'état-major de l'ORCOC de s'atteler pleinement à leurs tâches et d'élaborer quelques plans d'interventions requis par le canton.



## Collaboration externe

Afin de pouvoir traiter plus efficacement les lourds dossiers qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

Ces rencontres ont eu lieu sur des matinées et ont permis à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et surtout de bien travailler les divers plans majeurs demandés par le Canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- Dossier « plan alarme eau (rupture barrage de Rossens) » finalisation  
*(Ce dossier est achevé et sera présenté à l'Autorité communale dans le courant du printemps 2016 et ensuite remis au canton pour validation).*
- Dossier « plan pénurie et panne de l'alimentation électrique » en cours de réalisation  
*(C'est un très lourd et fastidieux dossier qui a été mis en route en 2014, son achèvement devrait intervenir fin 2016)*
- Dossier « plan crues » en cours de finalisation

Nous noterons que le « plan alarme eau » (rupture barrage de Rossens) est terminé ainsi que les plans crues.

- L'établissement d'un état des lieux (criticité) de certains ouvrages ou bâtiments de l'ORCOC Intercommunal, en particulier les bâtiments administratifs communaux dans le cadre de l'alimentation en électricité de ceux-ci a été exécuté, reste sa finalisation.

Ce groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises aux dates et lieux suivants :

06.03.2015 à Villars-sur-Glâne  
29.05.2015 à Marly  
28.08.2015 à Fribourg  
13.11.2015 Le Mouret

## Cours et formation

- 14.01.2015 Groupe de travail salle commune de Marly
- 18.03.2015 Groupe de travail salle commune de Marly
- 22.06.2015 Etat major complet salle commune de Marly
- 07.10.2015 Groupe de travail salle commune de Marly
- 25.11.2015 Etat major complet salle commune de Marly
- 04.12.2015 Rapport des chefs ORCOC

## Les prochaines étapes prévues pour l'année 2016-2017 :

- L'élaboration finale du plan « Rupture / Pénurie d'approvisionnement électrique »
- Le suivi de la formation de base (2) des membres de l'état-major (2017).
- La constitution du dossier « carte des dangers » (2016).

## Engagements

Durant 2015, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3 (~10), émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que des fortes chutes de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquences notoires et aucun engagement n'a eu lieu.

## Conclusion

Les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **238 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation en 2015.

Nous constatons que ceci n'est que la pointe de l'iceberg et que les futurs travaux à réaliser demandés par le Canton représenteront certainement plus d'heures de travail à accomplir et, par conséquent, plus de disponibilité de la part des membres ORCOC.

Au vu de ce qui précède, force est de constater qu'il sera nécessaire de réévaluer le temps de travail de chacun des membres de l'ORCOC afin de pouvoir mener à bien les prochaines étapes et échéances mentionnées ci-avant.

## 5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS

Responsable: **Olivier Le Cam**  
Suppléant : **Jean-Marc Boéchat**

Le mot du Conseiller communal

### a) *L'approvisionnement en eau potable*

*Suite à une décision négative du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et du Service de l'environnement (SEn), la Commune de Marly devra prendre des décisions politiques importantes en matière d'approvisionnement en eau potable. La loi nous demande certes de valoriser autant que possible les ressources locales, mais ceci dans un cadre très strict. L'avenir des trois sources A, B et C étant incertain, les autorités communales devront à moyen terme se positionner sur la manière d'assurer durablement l'approvisionnement en eau potable de Marly, soit en forant de nouveaux puits, soit en souscrivant une capacité supplémentaire auprès du CEFREN. Dans les deux cas, l'incidence financière est importante (voir point 5.2) et devra faire l'objet d'un examen complet.*

### b) *L'assainissement*

*La mise en séparatif du réseau communal se poursuit, l'objectif étant de rejeter au maximum les eaux claires dans le milieu naturel. Ce sont souvent des travaux complexes, coûteux, et qui nécessitent des négociations avec les propriétaires concernés. Le rejet de ces eaux non chargées dans des exutoires naturels permet de limiter les effets de dilution à la STEP et améliore le rendement de celle-ci, ce qui se traduit par des coûts de fonctionnements prévisibles. En effet, les quantités d'eaux sanitaires ou industrielles acheminées à la station de traitement sont connues et planifiées, alors que les quantités d'eaux pluviales sont très aléatoires et peuvent perturber le fonctionnement des installations. A ce stade les autorités communales doivent encore traiter quelques oppositions de propriétaires concernés par les travaux du secteur Route du Centre-Route des Ecoles. Une fois cette étape terminée, de manière idéale en 2018, il faudra entreprendre l'assainissement du secteur est de la Commune, soit le secteur Pralettes pour lequel le bureau d'ingénieurs mandaté a proposé un concept global.*

### c) *Les cours d'eau*

*D'importantes mesures d'aménagement et de revitalisation de la Gérine ont été réalisées ces dix dernières années. Certains ruisseaux ont également subi des interventions ciblées dans le but de limiter les risques de débordements. Suite aux intempéries de 2014, une intervention urgente doit encore être entreprise sur le ruisseau de la Crausa au niveau de son passage sous la Route de Corbaroche. A ce stade, le dossier devrait être mis à l'enquête publique durant le mois de février 2016 dans l'espoir d'obtenir les autorisations cantonales entre le mois d'avril et le mois de mai.*

*Dans le cadre de la mise en application de la loi cantonale sur les eaux (LCEaux), les communes doivent réaliser un plan directeur des eaux au niveau du bassin versant. Pour notre commune, le bassin versant a été défini et il regroupe à une exception près les communes de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux (AIGN). Nous attendons maintenant que le canton définisse plus précisément les modalités de mise en œuvre de ce nouveau plan directeur.*

### d) *Les naturalisations*

*La Commission continue de recevoir systématiquement tous les candidat(e)s à la naturalisation et dialogue avec eux de la manière la plus constructive qui soit. La tâche de la Commission est d'estimer le degré d'intégration du candidat en lui posant bien évidemment quelques questions, mais aussi en répondant à celles que lui-même formule. Quelques dossiers ont fait l'objet de recours de la part de requérants, recours que la Commission a traités de la manière la plus objective possible sans jamais outrepasser ses compétences.*

Olivier Le Cam  
Conseiller communal

## **5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

### **5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement**

La Commission, qui s'est réunie à trois reprises en 2015, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également travaillé sur le dossier relatif à la modification du ruisseau de la Crausa pour le passage sous la route de Corbaroche et la revitalisation de ce cours d'eau en amont de la route.

La Commission a également travaillé sur le dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune qui est entré dans sa phase de réalisation. La conduite de raccordement aux installations du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines a été réalisée et est opérationnelle depuis 2014. La Commission a encore pris la décision d'abandonner les ressources en eau du Claruz car il n'était pas possible d'établir des zones de protection qui répondent aux exigences de la législation en vigueur.

## **5.2. DISTRIBUTION D'EAU**

Conformément à la Loi sur l'eau potable (LEP) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012, les communes ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour déposer auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) un plan des infrastructures eau potable (PIEP). Selon la loi, le PIEP contient :

- a) Un plan général des infrastructures existantes ;
- b) La valeur de remplacement de ces infrastructures et leur durée de vie estimée ;
- c) Une planification des besoins futurs en eau et en infrastructures d'eau potable ;
- d) Les ressources locales en eau susceptibles d'être mises en valeur ;
- e) Les mesures nécessaires en temps de crise.

Le PIEP définit notamment les ouvrages à réaliser et les priorités de mise en œuvre. La commune en tient compte dans son programme d'équipement au sens de la LATeC.

Pour mémoire, tous les travaux d'extension ou d'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau potable ont été dictés jusqu'à aujourd'hui par le plan directeur, établi par le bureau Ribl en 2004. Ce document est la base de travail essentielle pour le dimensionnement des conduites et le respect des prescriptions en matière de défense contre les incendies.

D'autre part, nous n'avons pas attendu les exigences du PIEP pour mandater un bureau spécialisé qui a, en 2011, réalisé l'étude et la planification des besoins futurs en eau potable de la commune.

La mise en œuvre de cette planification a débuté par la construction de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de Fribourg et environs (CEFREN), conduite qui est opérationnelle depuis juillet 2014.

La seconde étape qui consistait en la rénovation complète de la station de pompage du chemin des Sources a été interrompue au stade de la demande de permis par un préavis négatif du SAAV et du SEn. En effet, ces services argumentent que les zones de protection des sources A, B et C, dont les eaux sont pompées au réservoir de Montiver par la station du chemin des Sources, sont des zones de protection dites à efficacité limitée car des constructions sont existantes dans la zone S2. A souligner que ces zones de protection ont pourtant été approuvées et légalisées en 2004 par le Conseiller d'Etat Directeur. Ce type de zone n'est plus toléré aujourd'hui et la commune devra très probablement abandonner l'exploitation de cette ressource d'ici quelques années. Il est probable que dans le cadre du PIEP, la concession d'utilisation de ces sources ne soit pas accordée. Le SEn devra, en accord avec la commune, définir le nombre d'années d'utilisation de ces sources, au vu des importants investissements que la commune a consentis ces dernières années pour garantir une sécurité d'exploitation maximale de ces sources.

La troisième mesure du concept d'approvisionnement futur en eaux prévoit la réalisation d'un puits test en amont des courts de tennis. Des tests de pompage dans ce puits devront permettre à la commune de se prononcer soit sur la mise en valeur de cette ressource, soit sur l'augmentation des litres/minute souscrits auprès du CEFREN. Pour mémoire, le rachat d'un litre/minute supplémentaire revient à Fr. 1'107.-. Si la commune décidait de compenser l'abandon des sources A, B et C par un rachat de capacité auprès du CEFREN, elle devrait déboursier environ Fr. 650'000.-.

### 5.2.1. Consommation

La consommation d'eau 2015 comptabilisée sur les compteurs est de 510'649 m<sup>3</sup>. En y ajoutant les 1'734 m<sup>3</sup> comptabilisés dans le cadre de travaux divers, nous arrivons à une consommation de 512'383 m<sup>3</sup> pour un total entré dans le réseau de 565'050 m<sup>3</sup>, ce qui représente une perte de 9.3 %. Il s'agit là d'une valeur tout à fait admissible selon la SSIGE, qui ne nécessite pas de mesure particulière.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites
- l'utilisation des hydrants par les pompiers
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers
- l'utilisation des hydrants par les paysans
- l'eau de chantier
- les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs)

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 171.1 litres, en prenant en considération le relevé des compteurs, et à 189.3 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant, sans la consommation industrielle.

#### RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2015

Amenée bassin Pralettes	m <sup>3</sup>	M <sup>3</sup> / j	l / min
Sources A	44'316 m <sup>3</sup>	121.4 m <sup>3</sup> / J	84.3 l / min
Sources B – C	268'576 m <sup>3</sup>	735.8 m <sup>3</sup> / J	511.0 l / min
Puits de captage 1	32'339 m <sup>3</sup>	88.6 m <sup>3</sup> / J	61.5 l / min
Puits de captage 2	17'019 m <sup>3</sup>	46.6 m <sup>3</sup> / J	32.4 l / min
<b>Total amenée Pralettes</b>	<b>362'250 m<sup>3</sup></b>	<b>992.5 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>689.2 l / min</b>

Entrée dans le réseau	m <sup>3</sup>	M <sup>3</sup> / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	284'669 m <sup>3</sup>	779.9 m <sup>3</sup> / J	541.6 l / min
Depuis le pompage Zamachu	242'509 m <sup>3</sup>	664.4 m <sup>3</sup> / J	461.4 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	17'268 m <sup>3</sup>	47.3 m <sup>3</sup> / J	32.8 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	842 m <sup>3</sup>	2.3 m <sup>3</sup> / J	1.6 l / min
Depuis Consortium MIC	19'762 m <sup>3</sup>	54.1 m <sup>3</sup> / J	37.6 l / min
<b>Total entrée dans le réseau</b>	<b>565'050 m<sup>3</sup></b>	<b>1'548.1 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>1'075.1 l / min</b>

#### Consommation

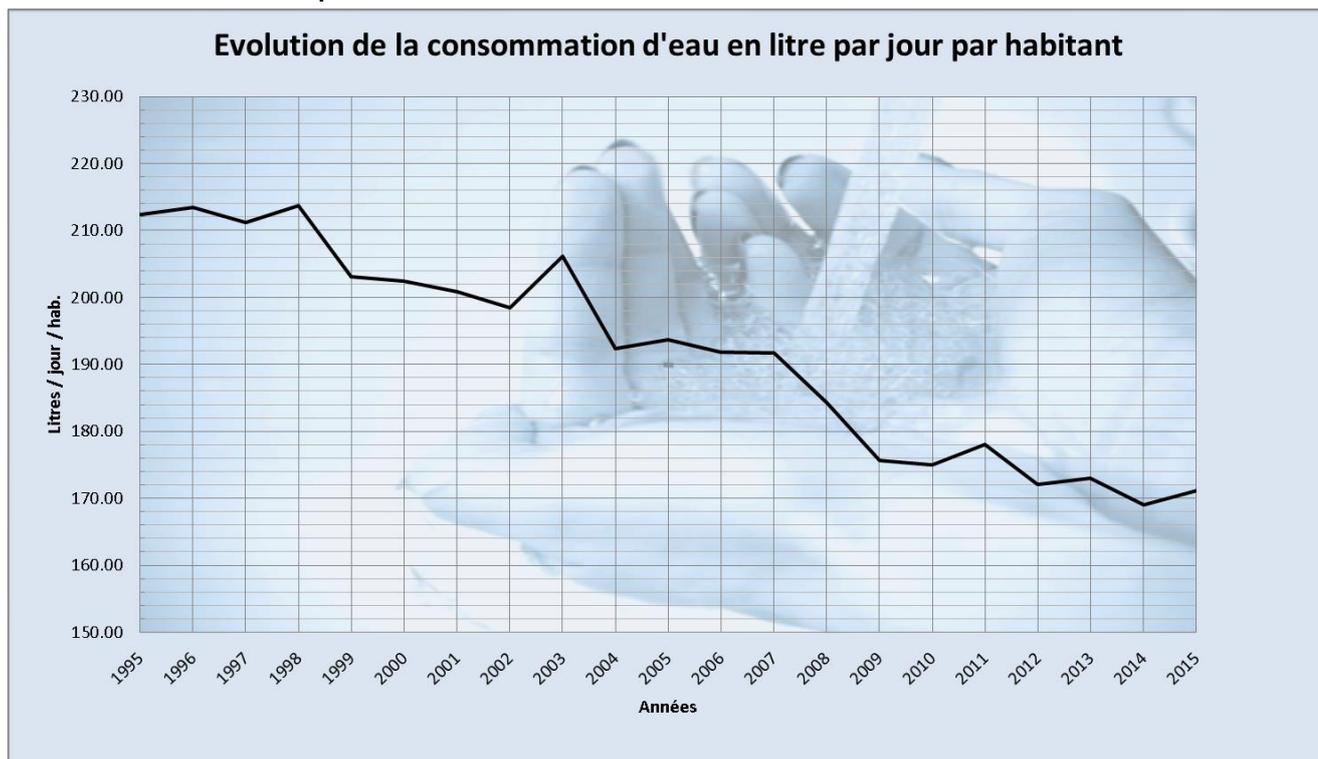
Relevé des compteurs	510'649 m <sup>3</sup>
Population résidante (légal) et séjour	8'279 hab.
moins Chésalles	50 hab.
moins eau privée	53 hab.
<b>Pris en considération</b>	<b>8'176 hab.</b>

Nombre de compteurs	1'383
Consommation / jour / habitant	171.1 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	189.3 l / j / h

#### Pertes

Total entrée dans le réseau	565'050 m <sup>3</sup>
Relevé compteurs	510'649 m <sup>3</sup>
Divers comptabilisés (curage, purge)	1'734 m <sup>3</sup>
<b>Pertes</b>	<b>52'667 m<sup>3</sup></b>
<b>Pertes en %</b>	<b>9.3</b>

## Courbe de consommation par habitant



### Remarque

L'effet de la diminution de la consommation d'eau liée à l'évolution des installations techniques commence à s'estomper. Actuellement, nous constatons que la consommation s'est stabilisée et que la courbe commence à nouveau à suivre l'évolution démographique.

### 5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

D'autre part, le 29 juin 2015, le SAAV a procédé à une inspection de la section eaux. Motif de l'inspection : vérification du respect des dispositions du droit alimentaire et des autres ordonnances dont l'organe de contrôle a la charge.

Lors de cette inspection, les contrôles ont été effectués par sondages. A cette occasion, tous les points contrôlés ont été considérés comme conformes.

Remarques à prendre en compte pour la prochaine inspection :

Autocontrôle : le cahier des charges du fontainier doit être signé.

Processus et activités : prévoir l'implémentation d'analyses microbiologiques avant la remise en service d'installation ayant subi un nettoyage approfondi.

Locaux, équipements et appareils : assurer l'étanchéité de la tête de puits Zamachu.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter sur le site internet de la commune le rapport annuel sur la qualité de l'eau de la commune. <http://www.marly.ch/technique/eaux-et-assainissement.html>

### **5.2.3. Entretien et réparation du réseau (compte 70.314.00)**

Budget 2015	Fr.	55'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	53'782.65
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'217.35</b>

#### **Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution**

Cinq fuites ont été constatées et réparées durant l'année 2015.

- Le 10 mars 2015 à l'impasse Champ-Montant : réparation d'une fuite importante sur un emboîtement d'une conduite de distribution en PE.
- Le 23 mars 2015 au chemin de la Follaz : rupture d'une conduite dans le cadre des travaux de pose d'une conduite de gaz par l'entreprise JPF Constructions.
- Le 15 juillet 2015, importante fuite à la route du Moulin 10 : difficulté d'intervention car la conduite d'eau était positionnée sous un tube électrique du Groupe E.
- Le 27 juillet 2015, fuite sur une conduite de distribution à la route de Pfaffenwil : cette conduite en fonte ductile de 100 mm a déjà été réparée à deux reprises ces dernières années sur le même tronçon de 50 m. Il devient nécessaire de prévoir son remplacement sur la totalité de sa longueur.
- Le 18 décembre 2015 importante fuite sur une conduite de distribution à l'allée de la Laiterie : l'eau s'écoulant directement dans un collecteur proche, ce ne fut pas facile de localiser cette fuite qui a été soupçonnée en observant une consommation journalière anormalement élevée.

#### **Fuites sur des raccordements privés**

Nous avons détecté un total de six fuites sur des conduites de raccordements privés, dont deux ont été provoquées par des travaux de fouille à proximité directe de ces conduites. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

### **5.2.4. Pose d'une conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (compte 70.501.40)**

La pose de cette conduite est la mise en application de la première étape du concept des mesures définies par l'étude sur la planification des besoins futurs en eau potable de la commune. Cette première étape nous permet de pouvoir enfin bénéficier des litres minute que nous souscrivons auprès du Consortium depuis sa création en 1963. Ce raccordement permet la diversification de nos ressources en eau et nous donne également la possibilité d'augmenter notre quota de litres minute souscrit auprès du Consortium en fonction de l'évolution démographique de la commune. Les travaux sont maintenant terminés et nous utilisons 50 m<sup>3</sup> par jour d'eau en provenance du Consortium pour permettre le renouvellement journalier de l'eau dans la conduite.

Décompte final

Budget 2013	Fr.	1'350'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	1'410'909.00
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>60'909.00</b>
Subvention ECAB	Fr.	150'969.10

Le dépassement s'explique, d'une part, par le fait que nous avons acheté un terrain (article 629) dans le cadre des négociations pour obtenir le droit de passage de la conduite et, d'autre part, par le fait que la Section lacs et cours d'eau du canton a facturé une indemnité de passage de Fr. 26.00 par mètre de conduite implantée sur le domaine public des eaux. Cette indemnité n'avait pas été prévue par le bureau d'ingénieurs dans l'établissement du budget initial.

### **5.2.5. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la route de Corbaroche (compte 70.501.43)**

Dans le cadre du programme d'entretien des routes communales, la section édilité a prévu la réfection de la totalité de la route de Corbaroche. Un secteur de la conduite de distribution d'eau qui se trouve dans cette route a nécessité, ces dernières années, deux interventions importantes pour réparer des fuites. Conformément au plan directeur du réseau d'eau, nous avons donc remplacé cette conduite en éternit 100 mm qui datait des années 60, par une nouvelle conduite de diamètre 150 mm en fonte Ecopur qui doit sensiblement améliorer la performance du réseau en matière de défense incendie. Ces travaux, réalisés en février-mars 2015, ont également permis la suppression d'une ancienne chambre de vanne dont l'état constructif posait de sérieux problèmes de fiabilité.

#### **Décompte final**

Budget 2014	Fr.	135'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	135'450.60
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>450.60</b>
Subvention ECAB	Fr.	19'761.70

### **5.2.6. Construction d'une conduite de distribution d'eau à la route du Confin (compte 70.501.44)**

Un projet immobilier sur l'article 662 du Registre foncier à la route du Confin a motivé la construction de cette conduite dans le but d'améliorer la distribution d'eau du secteur en réalisant un bouclage du réseau.

Les amorces de conduites nécessaires à ce bouclage avaient déjà été réalisées lors de la mise en place des infrastructures de base dans le cadre de l'aménagement du quartier du Confin. La construction de cette conduite était également planifiée dans le plan directeur du réseau.

#### **Décompte final**

Budget 2015	Fr.	25'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	32'137.25
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>7'137.25</b>
Subvention ECAB	Fr.	5'425.80

L'important dépassement se justifie par le fait que l'amorce du point de raccordement sur le réseau existant de la partie amont n'existait pas, les plans de l'époque étaient faux. De ce fait, nous n'avons pas eu d'autre alternative que de poser un bloc de vanne et de reprendre le réseau existant plus loin.

### **5.2.7. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à l'entrée du quartier du chemin du Bois-des-Rittes (Compte 70.501.45)**

Cette dépense a été planifiée pour remplacer une ancienne conduite en acier 125 mm sur une longueur de 50 m à l'entrée du quartier du chemin du Bois-des-Rittes. Cette conduite qui date des années 50 a nécessité pas moins de trois interventions en 5 ans pour des réparations ponctuelles suite à des fuites. Sur le plan financier, il est prouvé qu'une conduite ancienne qu'il faut réparer souvent est plus coûteuse en entretien que le prix des intérêts et amortissements de l'emprunt effectué pour son remplacement.

#### **Décompte final**

Budget 2015	Fr.	25'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	32'385.10
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>7'385.10</b>

Dans le projet initial, nous n'avions pas envisagé la pose d'un bloc de vanne au point de raccordement sur le bouclage du réseau côté quartier du chemin du Bois-des-Rittes. D'autre part, la reprise des conduites existantes s'est avérée beaucoup plus compliquée et a nécessité la mise en place de plusieurs pièces spéciales.

### **5.2.8. Transformation de la station de pompage du chemin des Sources (compte 70.501.46)**

L'étude relative à la planification des besoins futurs en eau potable de la commune réalisée en 2011 prévoyait en étape 2 la réfection totale de la station de pompage du chemin des Sources. Dans le cadre de la procédure de demande de permis pour cette transformation, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et le Service de l'environnement (SEn) ont relevé le fait que les sources A, B et C, dont les eaux sont pompées par ladite station de pompage, se situent dans des zones de protection, qui certes avaient été approuvées et légalisées en 2004 par le Conseiller d'Etat Directeur, mais que ces zones étaient classées à efficacité limitée en raison de la présence d'habitation en zone S2. Depuis l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les eaux de 2011 (LCEaux), les zones de protection à efficacité limitée ne sont plus tolérées.

Toutefois, au vu des importants investissements consentis par la commune ces dernières années pour garantir la sécurité de cette ressource, il est possible que, dans le cadre de l'établissement du plan des infrastructures en eau potable (PIEP) que la commune a l'obligation de mettre en place jusqu'en juin 2016, les Services cantonaux octroient une prolongation d'exploitation de ces sources. Le nombre d'années n'a pas encore été défini mais il est probable que ce délai ne dépasse pas dix ans.

De ce fait, la section eaux et assainissement estime qu'il n'est pas rationnel d'investir autant pour rénover une installation pour seulement dix ans d'exploitation.

#### **Décompte final**

Budget 2015	Fr.	450'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	00.00

### **5.2.9. Réalisation du plan des infrastructures eaux potable (PIEP) (compte 70.509.00)**

En complément des informations relatives au PIEP qui vous ont été données au point « 5.2. Distribution d'eau » de ce rapport de gestion, nous relevons le fait que les travaux ont été adjugés au bureau d'ingénieurs RWB qui a une antenne à Marly. Ces travaux ont débuté en automne 2015 et le dossier sera remis au SAAV dans le courant du printemps 2016.

#### **Situation financière**

Budget 2014	Fr.	30'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	5'800.00
<b>Disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>Fr.</b>	<b>24'200.00</b>

## **5.3. PROTECTION DES EAUX**

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE et la planification dans les meilleurs délais de la mise en application des mesures de protection contre les crues définies dans l'étude réalisée suite aux intempéries de 2014. Concrètement, cela signifie qu'en 2016 le ruisseau de la Crausa sera réaménagé au niveau de la traversée de la route de Corbaroche et que les travaux relatifs au remplacement et à la mise en séparatif du collecteur de la route du Centre se poursuivront. Une fois ces travaux terminés, nous devrons entreprendre la mise en application du concept d'évacuation des eaux du bassin versant est de la commune qui doit permettre d'améliorer sensiblement les problèmes liés à la mise en charge du collecteur unitaire existant.

### **5.3.1. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)**

Budget 2015	Fr.	50'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	55'122.00
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>5'122.00</b>

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris. Le dépassement du budget s'explique justement par le fait qu'un nombre important de ces regards de contrôle a nécessité des travaux d'entretien.

### **5.3.2. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)**

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour examen préalable le 31 mai 2007. C'est en date du 28 mars 2013 que le Service de l'environnement (SEn) nous a fait parvenir les différents préavis relatifs à notre PGEE. Ces derniers contiennent un certain nombre de demandes et remarques de la part des services cantonaux.

Le bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation de notre PGEE a terminé, en décembre 2015, les adaptations et corrections exigées par le Service de l'environnement (SEn). Le dossier complet est en préparation et sera mis en consultation publique au printemps 2016.

#### **Suite à donner à ce dossier**

- Approbation par le Conseil communal
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

#### **Situation financière**

Budget 2001	Fr.	100'000.00
Budget 2003	Fr.	150'000.00
Budget 2004	Fr.	150'000.00
Budget 2005	Fr.	70'000.00
Total budget	Fr.	470'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	474'050.00
<b>Dépassement au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>Fr.</b>	<b>4'040.00</b>
<b>Total subvention fédérale et cantonale</b>	<b>Fr.</b>	<b>151'219.00</b>

La consultation publique pourrait engendrer de nouvelles adaptations de ce PGEE. C'est pourquoi le décompte final sera présenté dans le rapport de gestion 2016.

### **5.3.3. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)**

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023, route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif dans la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord.

Deux importantes étapes restent encore à réaliser avant que le système séparatif puisse être opérationnel.

L'étude de l'étape 3, qui consiste au remplacement du collecteur qui détourne la tour de la route du Centre 33 sur une longueur de 215 m environ, a été réalisée en 2015 et le crédit nécessaire à la réalisation de cette étape a été octroyé par le Conseil général dans le cadre du budget 2015. Dès que le problème de droit de passage sur une propriété en PPE aura été réglé, les travaux seront mis à l'enquête et la réalisation devrait débuter en été 2016.

Le solde des travaux entre l'impasse du Nouveau-Marché et la route des Ecoles, nécessaire à la valorisation et à la mise en application de tout le système séparatif du secteur, est, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires par le Conseil général, planifié pour l'automne 2017. Le coût estimatif des travaux de cette dernière étape est devisé à Fr. 1'005'000.00.

#### **Situation financière**

Budget 2010	Fr.	480'000.00
Budget 2011,	Fr.	15'000.00
Budget 2012	Fr.	210'000.00
Total budget	Fr.	705'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	704'936.45
<b>Disponible au 31 décembre 2015</b>	<b>Fr.</b>	<b>63.55</b>
<b>Budget 2016</b>	<b>Fr.</b>	<b>600'000.00</b>
<b>Disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>Fr.</b>	<b>600'063.55</b>

#### **5.3.4. Mesures urgentes inondations 2014, route des Préalpes, route du Moulin déversoir d'orage D.O.6 (compte 71.501.38)**

Première mesure :

Pour limiter les risques de refoulement dans les caves du quartier du Roule, nous sommes intervenus au niveau du point de raccordement du collecteur du Roule à celui de la route des Préalpes. Il a été installé un dispositif permettant de diriger correctement le flux en provenance du collecteur du Roule, dans le but d'éviter des remous qui perturbent la vitesse d'écoulement en cas de forts débits.

Deuxième mesure :

Pour éviter les risques de refoulement à la route du Moulin et la mise en charge trop rapide des collecteurs en amont du déversoir d'orage (D.O. 6) à l'impasse de la Forge, nous avons remplacé le collecteur 1000 mm de décharge du déversoir d'orage par un tuyau de 1400 mm, ce qui double sa capacité d'évacuation et réduit la hauteur de la lame de déversement. Les travaux sont terminés et nous vous présentons ci-dessous le décompte final.

#### **Décompte final**

Budget 2014	Fr.	110'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	112'137.95
<b>Dépassement</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'137.95</b>

#### **5.3.5. Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune (compte 71.501.37)**

Dans la suite de la mise en application des mesures du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), et en tenant compte des priorités dictées par les événements pluviométriques de 2014, il devient urgent d'entreprendre la mise en conformité du système d'évacuation des eaux de tout le secteur du bassin versant est de la commune.

Une étude de concept a déjà été réalisée par un bureau d'ingénieurs sur mandat de la commune. Ce concept prévoit dans un premier temps, la mise en place d'un collecteur eaux claires de diamètre 1'300 mm entre les routes des Préalpes et la Gérine. Ce collecteur doit servir de colonne vertébrale à tout le système séparatif futur qui devra être mis en place ces prochaines années.

Toutefois, pour éviter de se disperser, il nous semble important, dans un premier temps, de terminer la réalisation du système séparatif d'évacuation des eaux de la route du Centre.

### Situation financière

Budget 2015	Fr.	50'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr.	31'500.00
<b>Solde disponible</b>	<b>Fr.</b>	<b>18'500.00</b>

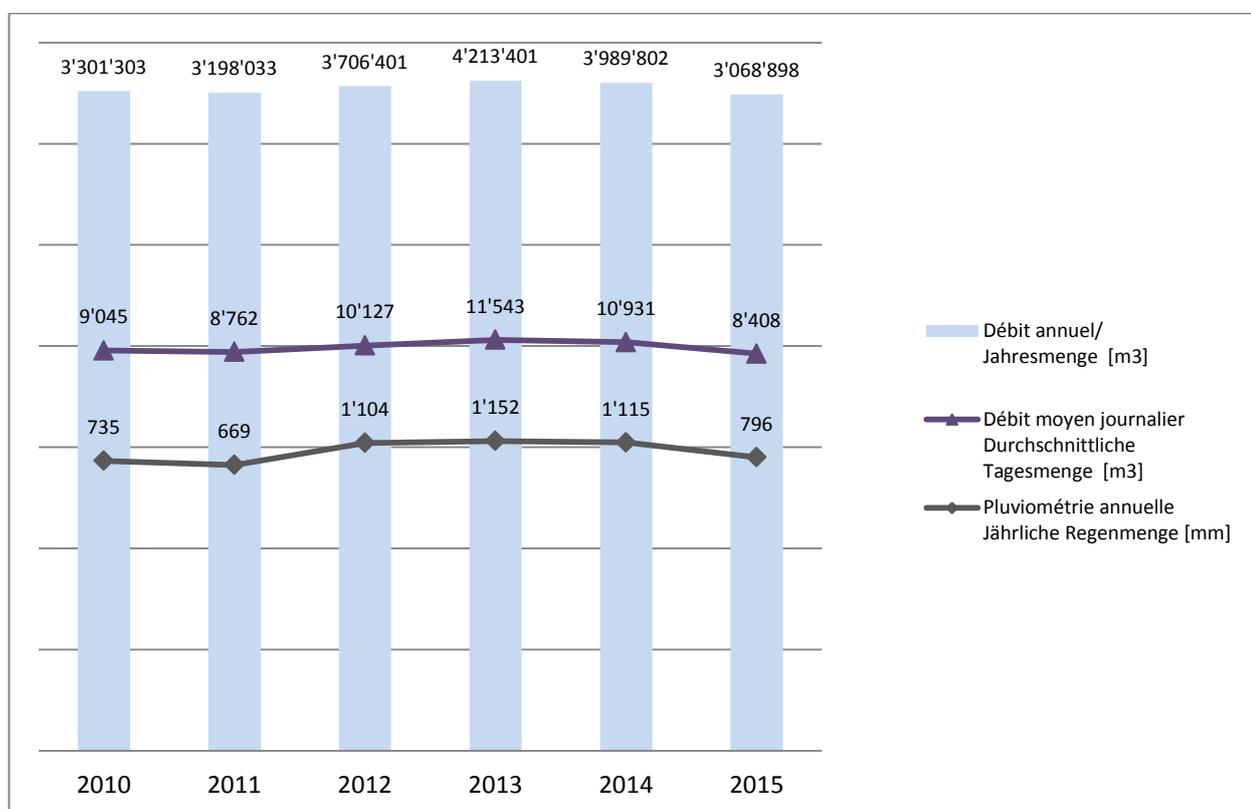
## 5.4. STEP

### 5.4.1. Données techniques

#### Volumes épurés

Durant l'année 2015, la Station d'épuration a traité 3'068'898m<sup>3</sup> d'eau usée, 23.1% de moins que pour l'année 2014. Le débit moyen journalier était de 8'408m<sup>3</sup>.

#### Evolution des débits hydriques des années 2010 à 2015 :



#### Rendements :

La DBO5 (demande biochimique d'oxygène en 5 jours et 20°C) est exprimée en mg/l. La DBO5 correspond à la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes (bactéries) pour dégrader la matière organique et certains composés minéraux.

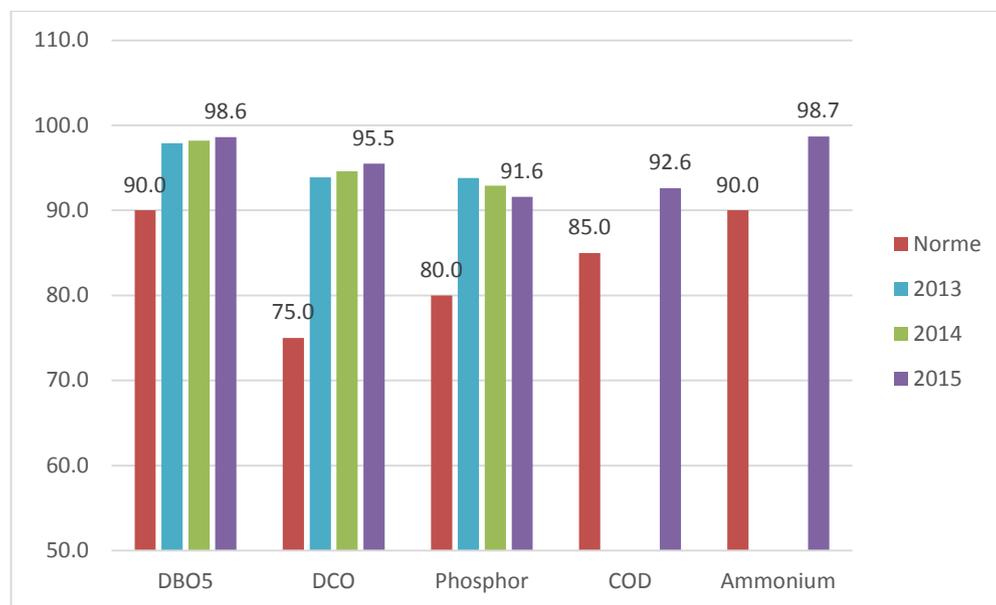
La concentration de l'eau usée était de 1'391 kg/jour à l'entrée de la STEP et de 19.7 kg/jour à la sortie vers l'exutoire (Sarine). Le rendement de la DBO5 est de 98.6%, la norme demandée est de 90%.

Quatre autres paramètres d'analyses sont soumis aux normes en vigueur. Pour 2015 les résultats sont :

DCO:	Norme demandée 75%	=> rendement obtenu 95.5%,
Phosphore:	Norme demandée 80%	=> rendement obtenu 91.6%
COD :	Norme demandée 85%	=> rendement obtenu 92.6%
Ammonium	Norme demandée 90%	=> rendement obtenu 98.7%

COD = carbone organique dissous

#### Evolution des rendements des années 2013 à 2015 en comparaison avec la norme



#### Dégrillage :

La quantité de matériaux et débris retenus par le dégrillage à l'entrée de la STEP a été de 57.35 tonnes. La quantité de sable récolté à la sortie du dessablage était de 35.04 tonnes.

Dans le courant de l'année 2015, l'installation de « déphosphatation » a utilisé 203 tonnes de solution de fer chlorique.

#### Boues et méthanisation :

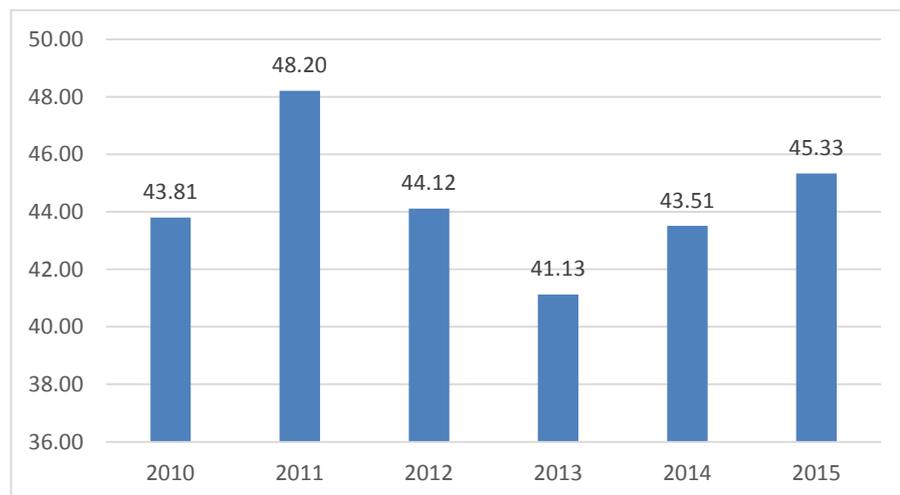
La quantité de boues fraîches apportées dans les digesteurs, a été de 17'724m<sup>3</sup> (725 tonnes de matières sèches).

La production totale de gaz « méthane » provenant de la digestion anaérobie (absence d'oxygène) a été de 291'603 m<sup>3</sup>. Ce volume a été utilisé de la manière suivante:

♦ Gaz Couplage Chaleur Force:	284'010 m <sup>3</sup>	=> 97.4 %	} de la production totale
♦ Gaz brûlé à la torchère:	720 m <sup>3</sup>	=> 0.25 %	
♦ Gaz utilisé pour le chauffage:	6'873 m <sup>3</sup>	=> 2.35%	

La consommation en énergie électrique a été de 872'281 kWh pour l'ensemble de la station, des bassins de rétention et de la station de pompage de Rechthalten. 384'453 kWh ont été produits par l'installation de Couplage Chaleur Force (CCF) soit 44.1% de la consommation de l'ensemble des installations ou 45.3% de la consommation de la station.

Pourcentage d'électricité annuelle produite par le CCF par rapport à la consommation annuelle de la station pour les années 2010 à 2015



20 litres de mazout ont été utilisés pour le chauffage.

**Météo :**

A la station d'épuration, la température minimale de l'air a été de -8°C le 08.02.2015 et la température maximale de +36°C le 08.07.2015. Les précipitations mesurées durant l'année à la STEP sont de 796mm.

**COMPTES 2015 résumé**

△ *Tous les montants mentionnés dans ce rapport sont HT (hors TVA)*

Les comptes de fonctionnement et d'investissements ont été contrôlés par l'organe de révision Ducry-fiduciaire SA le 3 février 2016 à la Station d'épuration.

**Compte de fonctionnement 2015**

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2015	Budget 2015	Différence Comptes-budget
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 1'083'559.13	CHF 1'194'575.00	CHF - 111'015.87
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 204'442.60	CHF 175'710.00	CHF 28'732.60
<b>Excédent: charges d'exploitation</b>	<b>CHF 879'116.53</b>	<b>CHF 1'018'865.00</b>	<b>CHF - 139'748.47</b>
Total des charges financières (comptes 94-99)	CHF 685'831.80	CHF 684'260.00	CHF 1'571.80
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	CHF 127.69	CHF 1'000.00	CHF - 872.31
<b>Excédent: charges financières</b>	<b>CHF 685'704.11</b>	<b>CHF 683'260.00</b>	<b>CHF 2'444.11</b>
<b>Excédent total de charges Solde à répartir entre les communes</b>	<b>CHF 1'564'820.64</b>	<b>CHF 1'702'125.00</b>	<b>CHF - 137'304.36</b>

L'excédent total de charges 2015 à répartir entre les communes membres est de CHF 1'564'820.64 soit CHF 137'304.36 ou 8.1% de moins que les prévisions budgétaires 2015.

Répartition de l'excédent total de charges entre les communes membres :

Communes	Excédent total			
	%	CHF. (HT)	TVA 8%	Total (TTC)
Arconciel	3.42	53 516.87	4 281.33	57 798.20
Ependes	4.21	65 878.95	5 270.35	71 149.30
Ferpicloz	2.06	32 235.31	2 578.79	34 814.10
Giffers	6.03	94 358.68	7 548.72	101 907.40
Le Mouret	12.52	195 915.54	15 673.26	211 588.80
Marly	46.03	720 286.94	57 622.96	777 909.90
Plasselb	5.32	83 248.46	6 659.84	89 908.30
Rechthalten	4.51	70 573.41	5 645.89	76 219.30
Senèdes	0.44	6 885.21	550.79	7 436.00
St. Silvester	4.01	62 749.31	5 019.99	67 769.30
Tentlingen	6.14	96 079.99	7 686.41	103 766.40
Treyvaux	5.06	79 179.92	6 334.38	85 514.30
Villarsel/Marly	0.25	3 912.05	312.95	4 225.00
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>1 564 820.64</b>	<b>125 185.66</b>	<b>1 690 006.30</b>

Suite aux acomptes demandés, les soldes (HT) à charge des communes sont les suivants :

Total de l'excédent de charges	CHF 1'564'820.64
Acomptes demandés	CHF 1'362'100.00
<b>Solde à répartir</b>	<b>CHF 202'720.64</b>

Répartition du solde 2015 entre les communes membres :

Communes	Solde		
	CHF. (HT)	TVA 8%	Total TTC
Arconciel	6 916.87	553.33	7 470.20
Ependes	8 578.95	686.35	9 265.30
Ferpicloz	4 235.31	338.79	4 574.10
Giffers	12 258.68	980.72	13 239.40
Le Mouret	25 315.54	2 025.26	27 340.80
Marly	93 386.94	7 470.96	100 857.90
Plasselb	10 748.46	859.84	11 608.30
Rechthalten	9 173.41	733.89	9 907.30
Senèdes	985.21	78.79	1 064.00
St. Silvester	8 149.31	651.99	8 801.30
Tentlingen	12 379.99	990.41	13 370.40
Treyvaux	10 179.92	814.38	10 994.30
Villarsel/Marly	412.05	32.95	445.00
<b>Total</b>	<b>202 720.64</b>	<b>16 217.66</b>	<b>218 938.30</b>

## 5.5. ENDIGUEMENT

### 5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlant de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernent le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

#### Situation du dossier (2<sup>e</sup> étape, aval de la route cantonale)

Ces travaux, qui ont nécessité de nombreuses adaptations en cours de réalisation, sont aujourd'hui terminés. Suite à une crue particulièrement importante, le réaménagement d'un des seuils a été décidé en collaboration avec la Section lacs et cours d'eaux. Dans le but de pouvoir bénéficier de subventions, ces travaux réalisés en décembre 2014 doivent être englobés dans le chantier de base.

Les factures ont été payées et nous attendons le décompte de subvention de la Section lacs et cours d'eau pour vous présenter le décompte final.

#### Situation financière

A charge du budget 2007	Fr. 400'000.00
A charge du budget 2008	Fr. 592'000.00
Solde 1 <sup>ère</sup> étape	Fr. 2'381.00
<b>Total</b>	<b>Fr. 994'381.00</b>
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr. 1'098'355.00
<b>Dépassement au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>Fr. 103'974.00</b>
Total subventions	Fr. 815'928.00

### 5.5.2. Aménagement partiel du ruisseau de la Crausa (compte 75.501.02)

Le 25 avril 2014 et pour la seconde fois en 7 ans, le ruisseau de la Crausa est sorti de son lit au point critique du passage sous la route de Corbaroche. Cet événement a une nouvelle fois provoqué de graves inondations qui ont causé d'importants dégâts aux propriétés privées voisines de la route de Corbaroche. Les assureurs ont fait part de leurs inquiétudes et demandé aux propriétaires concernés d'envisager des mesures pour éviter de nouvelles inondations.

La commune étant responsable de l'aménagement de ce ruisseau, c'est elle qui a l'obligation de prendre ces mesures dans le but de régler ce problème qui devient récurrent. Comme mesure urgente, le Conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieurs pour étudier, en collaboration avec la section cantonale des lacs et cours d'eau, les mesures appropriées qui doivent être prises.

Cette étude réalisée en 2015 prévoit le réaménagement du ruisseau dans sa partie amont de la route de Corbaroche. Les travaux envisagés nécessitent l'acquisition de terrains limitrophes pour permettre les adaptations indispensables du lit du ruisseau. Le franchissement de la route, qui est aujourd'hui assuré par un simple tuyau de diamètre 900mm, sera remplacé par un demi-tuyau de type Spirel dimensionné de manière à garantir l'écoulement du ruisseau en cas de crue importante.

La réalisation de ces mesures est planifiée pour le printemps 2016. Le crédit nécessaire a été octroyé par le Conseil général en décembre 2015 dans le cadre de l'établissement des budgets 2016.

#### Situation financière

Budget 2015	Fr. 50'000.00
Utilisé au 31 décembre 2015	Fr. 27'653.40
<b>Solde au 1er janvier 2016</b>	<b>Fr. 22'346.60</b>
<b>Budget 2016</b>	<b>Fr. 400'000.00</b>
<b>Disponible au 1er janvier 2016</b>	<b>Fr. 422'000.00</b>

Ces travaux seront en partie subventionnés par le Canton et la Confédération. La part de ces subventions n'est pas encore clairement définie.

## 5.6. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, la Commission a siégé à 9 reprises, a traité 35 dossiers et mené 22 entretiens. Elle a rencontré le Chef du Service des naturalisations, M. Jean-Pierre Coussa, pour un échange de vues sur le mode de travailler de la Commission et sur certains dossiers plus délicats en particulier.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1<sup>re</sup> génération (soit 11 dossiers concernant 28 personnes) :

- M. Daniel Rozsyk, de nationalité française,
- Mme Antoinette Ndzié, de nationalité camerounaise ;
- M. et Mme Patrick et Christiane Gauthier-Lassaigne, de nationalité française,
- M. et Mme Pierre Yves et Ninny Muller-Rampanana, et leur fille Emma (2004), de nationalité française,
- M. et Mme Ibrahim et Ilkay Sari-Akmas et leur enfant Seredem (2014), de nationalité turque,
- M. Tarek Moussa, de nationalité tunisienne,
- Mme Shpresa Osmani, ses enfants Altin (2003) et Ariona (2005), de nationalité kosovare,
- M. Adriano Antonio Neves Chaves, de nationalité portugaise,
- M. et Mme Amari Moncef et Naima Boudaoud, de nationalité tunisienne, respectivement marocaine, leurs enfants Mohamed, Afnane, Bilal et Illef,
- M. Emre Seper Sönmez, de nationalité turque,
- M. et Mme Krenar et Marinella Furxhiu, à leurs enfants Klea (2011), Oliver et Spiro (2014), de nationalité albanaise.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2<sup>e</sup> génération (soit 4 dossiers pour 6 personnes) :

- M. Gloire Mbiya, de nationalité congolaise ;
- M. Durim Ademi, de nationalité kosovare ;
- Mme Diane Ilunga Nday et ses enfants Grâce (2005) et Lindsay (2009), ressortissantes de la République démocratique du Congo ;
- M. Shpend Bajraktari, de nationalité kosovare.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 5 dossiers. Il a formulé un préavis négatif sur 1 dossier, et donc refusé d'octroyer le droit de cité communal ; il n'est pas entré en matière sur 1 dossier, la condition du domicile n'étant pas remplie.

## 6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Responsable: **Françoise Savary**  
Suppléante : **Mary Claude Paolucci**

### **Le mot de la Conseillère communale**

*Dans la continuité de l'année précédente, 2015 a toutefois eu ses particularités. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire le 1<sup>er</sup> août 2015 a impliqué la suppression (du statut d'autorité scolaire) des commissions scolaires et l'entrée en fonction des Responsables d'établissement. Cette année 2015 fut particulière aussi, de par la mise en service du nouveau bâtiment scolaire de Grand-Pré et de la nouvelle cour, du préau et de l'abri vélo du Cycle d'Orientation de Marly.*

*Commission scolaire : le Conseil communal a dissout la commission scolaire au 31 juillet 2015. Les communes de Pierrafortscha et de Villarsel-sur-Marly, faisant partie du cercle scolaire de Marly, étaient représentées chacune par 1 personne au sein de la commission scolaire, conformément à l'article 3 de la convention relative au cercle scolaire. Suite à la suppression de la commission scolaire, un comité scolaire intercommunal est en phase de constitution.*

*C'est avec un pincement au cœur que j'ai présidé la dernière séance de la commission scolaire le 15 juin 2015. Tout au long de ces années, avec les divers membres de cette commission, nous avons accompli et assumé de nombreuses tâches. Nous avons pu partager nos avis, nos remarques. Certains avaient des réflexions ou des analyses pertinentes que j'appréciais beaucoup, même si parfois j'avais un avis différent. Pour tout le travail, les heures passées à étudier des dossiers, à se pencher sur des consultations, pour les visites des classes, les présences aux manifestations scolaires, pour toutes ces tâches, je dis avec reconnaissance UN GRAND MERCI A LA COMMISSION SCOLAIRE.*

*Nouveau bâtiment scolaire de Grand-Pré : le corps enseignant et les élèves ont pris possession des lieux à la rentrée scolaire 2015. Participer à ce projet, participer à sa « construction » dans le cadre de la commission technique, envisager et concrétiser son aménagement, le voir prendre vie, puis assister enfin à son ouverture, cela a été pour moi comme d'observer la création et l'ouverture d'une nouvelle porte sur l'avenir.*

*Un gros travail en amont a été fait pour en arriver là, et je remercie tous les services, secteurs, commissions et acteurs qui y ont contribué, dans leurs sphères de compétence respectives.*

*Cette nouvelle école est confortable, avec des salles claires, aérées, un équipement moderne, du multimédia de dernière génération et des locaux conformes aux normes.*



*Cité : la cour d'école de Cité a été décorée grâce à la proposition de Mme Françoise Descloux, maman d'élève et artiste ; les enseignants et les élèves ont établi un projet et l'ont concrétisé. Le résultat est magnifique, les espaces colorés, plus vivants et chaleureux. Je soutiens ce projet qui va encore évoluer, un projet d'aménagement plus conséquent est en cours avec la collaboration de l'Agglo.*

*Informatique : l'ère du numérique nous impose de satisfaire aux exigences nouvelles du monde de l'enseignement. Là encore, 2015 a été une année de grandes avancées selon notre concept. Les enseignants ont tous été équipés d'un portable, ainsi que toutes les classes d'un tableau blanc avec beamer et visualiseur, sauf les classes du pavillon 3 de Grand-Pré qui seront équipées lors de la rénovation et la transformation prévues en 2016.*

*L'équipement de l'établissement scolaire de Grand-Pré, maintenant doté d'une infrastructure ultra professionnelle, a une possibilité d'évolutivité importante, avec des processus bien définis et efficaces.*

*Assistant social scolaire : comme je l'écrivais dans le rapport de gestion 2014, un(e) assistant(e) social(e) scolaire pourrait fortement contribuer à faciliter la coordination, à améliorer l'information, la motivation et l'implication. Cela permettrait une participation accrue de tous les acteurs au bon fonctionnement scolaire et extrascolaire, dans un climat de confiance. Le dossier est toujours en phase de préparation, il doit être présenté à la Direction de l'Instruction publique pour examen et pour l'octroi d'une autorisation d'engager ou de mandater un assistant social scolaire.*

*L'Ecole Libre Publique (ELP) : jusqu'en 2014, le déficit de l'accueil extrascolaire a été couvert par la Fondation Ecole Réformée de Fribourg. Pour l'année 2015, la Commission scolaire s'est déclarée d'accord de répartir le déficit sur le nombre d'élèves de l'ELP et de facturer les coûts de Frs 220.00 par enfant aux communes (15 élèves pour la commune de Marly). Mme Antiglio, Présidente de la commission scolaire, a démissionné. Son ou sa remplaçante n'est pas encore connu(e).*

*Cycle d'Orientation de Marly : l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français a réalisé un préau couvert et un nouvel agencement de la cour de l'établissement de Marly. Un nouvel abri vélo a aussi été réalisé en collaboration avec la commune de Marly, étant donné que les élèves du primaire et du secondaire se partagent cette infrastructure.*



*Le Cycle d'Orientation de Marly organise chaque année une soirée nommée « 2<sup>e</sup> ça compte ». Cette soirée permet des échanges entre des entrepreneurs, des responsables d'apprentis, des recruteurs, des jeunes employés et des élèves de 2<sup>e</sup> année accompagnés de leurs parents. En effet, il faut bien constater que concevoir son premier parcours professionnel à 15 ans est une difficulté majeure rencontrée par un grand nombre d'adolescents, qu'il s'agisse de la question de l'orientation, du choix, ou de celle de la représentation qui en est faite, bien souvent éloignée de la réalité. Très souvent, comme accompagnants de l'éducation, les parents comme les professeurs se heurtent à cette représentation fantasmée d'un monde professionnel où tout serait facile. Qui mieux, donc, que les représentants de ce monde méconnu pourraient expliquer la réalité si changeante qui est celle de l'économie ? Ou sensibiliser ces jeunes à l'importance de l'identité professionnelle qu'ils proposent à leur futur patron, à la façon de présenter leur dossier et leur motivation ?*

*C'est donc avec un très grand intérêt que j'ai participé, le 24 novembre 2015, à la 4<sup>ème</sup> édition de la soirée « 2<sup>e</sup> ça compte », à l'occasion de laquelle j'ai pu observer sur le terrain l'extrême utilité et la richesse de tels échanges, que j'appuie par ailleurs dans la mesure de mes moyens en tant qu'élue communale et déléguée dans les organes de direction de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français. Bien sûr, plusieurs pistes sont encore à explorer, mais nous avons déjà pu enregistrer, grâce à nos éditions passées, des changements très prometteurs, notamment au niveau du nombre de demandes de stages de découverte et de portfolio enregistrés. Il m'importerait tout*

particulièrement que davantage de patrons marlinois s'engagent et répondent favorablement à ces demandes de stages de découverte : c'est l'un de mes objectifs pour l'année 2016.

Echanges linguistiques Marly-Hünenberg : des échanges individuels ont été organisés pour la première fois en 2015-2016 entre nos deux cycles d'orientation. Cinq élèves de Marly (classe de 10H) ont passé en moyenne trois semaines à Hünenberg et quatre de Hünenberg, à Marly. Tous ont été logés dans des familles. Au niveau des classes, la semaine thématique bilingue a eu lieu en mars et une classe a participé en juin à un échange avec une classe de Hünenberg.

Je remercie tous les services et le personnel de la commune, tout spécialement le personnel du service des écoles, de l'Accueil extrascolaire, le corps enseignant et les deux responsables d'établissement qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Françoise SAVARY  
Conseillère communale

## 6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

### Enseignement et formation, soit

- gestion administrative du cercle scolaire
- support logistique aux établissements scolaires
- secrétariat de la Commission scolaire

### Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés
- support administratif aux services auxiliaires scolaires
- gestion administrative du service médical scolaire

### Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux

### 6.1.1. En chiffres

#### • Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
Enfantines	8	9	8	4	153	160	156	72	20	18	20	18
<b>Total enfantines</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>153</b>	<b>160</b>	<b>156</b>	<b>72</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>18</b>
Primaires												
3H	4	4.5	4	3.5	73	83	64	71	19	19	16	21
4H	4	3.5	4	3.5	78	67	70	73	20	20	18	21
5H	4	4	3.5	4	70	72	71	68	18	18	21	17
6H	4	4	3.5	4	72	74	66	71	18	19	19	18
7H	3.5 *	4	4	4	74	71	78	70	22	18	20	18
8H	3.5 *	4	4	4	67	79	65	77	20	20	17	20
<b>Total primaire</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>434</b>	<b>446</b>	<b>414</b>	<b>430</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Développement	2	2	2	2	18	15	19	19	18	15	19	19
<b>Total général</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>605</b>	<b>621</b>	<b>589</b>	<b>521</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

\* Une classe à deux degrés de 7H-8H à Marly Cité

Les classes de développement ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour *trois* élèves. Le nombre de postes octroyés à chaque établissement est décidé sur base du *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit (dès 2010) ces deux chiffres.

- **Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire**

	2015		2014		2013		2012		2011	
	stat.	phys.								
Grand-Pré	315	303	325	311	304	300	274	266	283	277
Cité	306	302	320	310	299	289	265	255	284	266
<b>Total</b>	<b>621</b>	<b>605</b>	<b>645</b>	<b>621</b>	<b>603</b>	<b>589</b>	<b>539</b>	<b>521</b>	<b>567</b>	<b>543</b>

– La progression marquée des effectifs entre 2012 et 2013 est due à l'introduction de la 1<sup>ère</sup> année infantine.

- **Elèves de l'extérieur :**

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
Pierrafortscha	1	1	1	1	3	5	6	9
Villarsel s/Marly	1	2	3	1	6	6	3	2
Autres	1	1	0	0	4	4	10	6
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>17</b>

– Les élèves recensés dans la rubrique « Autres » concernent avant tout les classes de développement ; elles accueillent des élèves du plateau du Muret, qui ne dispose pas de ce type de classe.

- **Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées) :**

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
Enf.	0	0	0	0	15	10	13	7	0	0	0	0	15	10	13	7
Prim.	0	0	0	0	57	61	57	63	0	0	0	0	57	61	57	64
CO	35	31	38	40	0	0	0	0	252	242	257	257	287	273	295	297
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>252</b>	<b>242</b>	<b>257</b>	<b>257</b>	<b>359</b>	<b>344</b>	<b>365</b>	<b>368</b>



• Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	6 2 x100 4 x 50	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50	3 1 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	6 4 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	2 2 x100
3-4H	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	5 1 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 80 1 x 60 2 x 50 1 x 40 1 x 20 1 x 15	8 1 x 85 1 x 80 1 x 60 2 x 50 1 x 40 1 x 20 1 x 15
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	6 1 X 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40
7-8H	5 1 x100 4 x 50	7 1 x100 1 x 60 4 x 50 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 1 x 55 1 x 45
DEV					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
Décharges (cantonales, autres que pour raison d'âge)					4 1 x 55 1 x 50 2 x 7			
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)					7 1 x100 1 x 80 1 x 60 2 x 25 1 x 20 1 x 10			
<b>Total général nombre de postes 2015</b>					<b>61</b>			
<b>Total général nombre d'enseignants 2015</b>					<b>52</b>			

## 6.1.2. Reflets succincts

2015 restera probablement dans les mémoires comme étant l'année de la livraison du nouveau bâtiment d'école de Grand-Pré et celle de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire (ci-après LS), deux événements suffisamment peu fréquents pour être marquants. 2015 fut aussi ponctuée par les procédures de mise en consultation des avant-projets de la loi sur la pédagogie spécialisée, du règlement d'exécution de la loi scolaire (ci-après RLS) et du règlement sur la médecine dentaire scolaire.

C'est avec un extrême plaisir que le corps enseignant a pris possession du nouveau bâtiment scolaire de Grand-Pré, peu avant la rentrée de fin août. Passés les aléas et tracas liés au déménagement -chaque titulaire dispose d'un matériel considérable dans sa classe- ce fut une très belle récompense d'investir des espaces neufs, plus grands, extrêmement fonctionnels et largement ouverts sur le paysage environnant. Il est vrai qu'entre les anciens pavillons et le bâtiment fraîchement livré, dont les styles architecturaux sont logiquement l'expression d'époques différentes, le contraste est assez saisissant. Il amplifie le sentiment de nouveau départ. L'inauguration officielle des lieux a été fixée en 2016.

Avec l'entrée en vigueur de la LS, le processus de mise en œuvre des nouvelles bases légales scolaires est bien amorcé. Toutefois le nouveau paysage législatif ne sera finalisé qu'une fois arrêtées les dispositions d'application prévues dans le RLS et adoptées les modifications du règlement du personnel enseignant (RPens), qui en sont le corollaire. L'objectif du Conseil d'Etat est la mise en vigueur du RLS à dater du 1<sup>er</sup> août 2016.

A ce stade, les principaux changements induits par la nouvelle loi scolaire sont les suivants :

- implémentation de la fonction de responsable d'établissement
- suppression des commissions scolaires, ou, en cas de maintien, perte du statut d'autorité scolaire
- nouvelle définition des cercles scolaires
- institution de conseils des parents
- nouvelle répartition financière entre canton et communes en matière de charges salariales du personnel enseignant, ainsi que des coûts du matériel scolaire, des services auxiliaires scolaires et des transports.

Les communes disposent d'un délai de trois ans, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2018, pour se mettre en conformité avec le nouveau cadre donné. Règlements scolaires et ententes intercommunales devront notamment être mis à jour. A cet égard, différents contacts et échanges ont déjà eu lieu avec les communes de Villarsel-sur-Marly et de Pierrafortscha afin de redéfinir la teneur de la convention intercommunale. La nouvelle législation fixe que les cercles scolaires doivent comporter huit classes au moins, soit une filière complète d'enseignement (2 ans d'école enfantine et 6 d'école primaire) ; la pérennité de cette filière doit être assurée. Le même critère est appliqué pour qu'une école soit reconnue comme un *établissement scolaire* et dotée d'un(e) responsable. Notre cercle scolaire est à jour sur ce point. Nos deux écoles bénéficiaient déjà du statut d'école de quartier propre à l'ancienne législation ; elles sont actuellement chacune reconnues comme étant un établissement.

Autre domaine législatif en cours de mutation, celui de la pédagogie spécialisée. Un bref historique permettra de remonter à l'origine de ce -long- dossier, dont le fruit est l'avant-projet de loi mis en consultation durant cette année. L'élément déclenchant se situe au niveau de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). C'est dans ce cadre que les cantons ont repris (dès 2008) l'entière responsabilité formelle, juridique et financière de l'ensemble du domaine de la pédagogie spécialisée et des subventions aux institutions pour personnes handicapées. Dès lors, le maintien des prestations de l'assurance-invalidité par les cantons a été garanti pendant trois ans au minimum par une disposition de la Constitution fédérale, mais en tous les cas jusqu'à ce qu'ils disposent de leur propre stratégie. Les cantons sont ainsi tenus de mettre en œuvre dans leur législation, le droit à la formation et à la formation spéciale, ainsi que le principe de l'intégration (visant à favoriser les formes de scolarisation dans l'école régulière), tels qu'ils ressortent de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). C'est donc pour définir et préciser ce cadre général que le canton s'est doté d'un concept cantonal de pédagogie spécialisée, approuvé par le Conseil

d'Etat le 16 mars 2015. Ce concept repose lui-même sur l'Accord intercantonal du 27 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

L'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée mis en consultation cette année doit en conséquence être appréhendé comme l'expression juridique et légale du concept cantonal (lui-même mis en consultation en 2012), et comme découlant pour l'essentiel de choix antérieurs. Il assure un continuum avec les dispositions fixées dans la loi scolaire et celles prévues dans son règlement d'application.

Concrètement, l'offre cantonale en matière de pédagogie spécialisée s'étend du préscolaire à la post-scolarité. Durant la scolarité obligatoire, elle concerne tant l'école ordinaire que l'école spécialisée. Son pilotage financier est confié à la Direction de l'instruction publique, qui en assure également la surveillance qualité.

La pédagogie spécialisée regroupe :

- des mesures d'aide en éducation précoce spécialisée, proposées de la naissance jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école obligatoire
- des mesures d'aide ordinaires de pédagogie spécialisée, durant la scolarité obligatoire
- des mesures d'aides renforcées pour les jeunes en situation de handicap, sous forme de scolarisation intégrative, durant la scolarité obligatoire. Ces mesures peuvent également être octroyées en école spécialisée
- des mesures de prise en charge à caractère résidentiel en école spécialisée, de l'entrée en scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans
- des mesures pédo-thérapeutiques (logopédie, psychomotricité et psychologie), s'étendant du préscolaire jusqu'à 20 ans
- des mesures d'aide renforcées fournies par des centres de compétences pour des situations relevant de handicap visuel ou auditif.

A cela s'ajoutent des aides sous forme de soutien aux établissements pour des élèves en difficulté de comportement. Ces dernières ne relèvent pas de la pédagogie spécialisée; elles dépendent directement de la législation scolaire.

C'est un gros défi pour le personnel des établissements scolaires que la perspective du déploiement du concept cantonal de pédagogie spécialisée. Aux inévitables adaptations auxquelles il devra procéder au niveau de la pratique professionnelle et aux nouvelles compétences à développer vont s'ajouter d'importantes sollicitations pour la coordination et les séances de réseau entre les différents intervenants. En soi, ceci est déjà très loin d'être anodin en matière de charge de travail. Pourtant, la crainte principale reste assurément celle des conditions-cadre qui seront réellement consenties par le Canton ; normes d'effectif par classe, dotation en personnel d'accompagnement spécialisé, rapidité d'examen des dossiers, donc, d'octroi des mesures d'aide nécessaires sur le terrain.

Le processus de mise en œuvre en est à ses débuts. Ce dossier fera certainement l'objet d'autres commentaires ces prochaines années.

#### ● **Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires**

La gestion administrative des établissements et du cercle scolaires touche par exemple aux dossiers, activités et thèmes suivants: contrôle de scolarisation, gestion des flux d'effectifs, traitement des demandes de changement de cercle scolaire et facturation des écolages, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, supervision du fonctionnement général des centres scolaires, procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal, répartition des frais scolaires communs entre les trois communes du cercle, coordination intercommunale pour les différents dossiers le nécessitant.

Comparativement aux exercices de ces deux à trois dernières années, les procédures d'engagement ont été moins tendues en 2015: un nombre plus élevé de candidats étaient présents sur le marché, et le niveau de qualité des dossiers, globalement meilleur. Notons que la dotation dévolue à l'établissement de Marly Cité a perdu 1 équivalent plein temps

d'enseignement au vu du recensement des effectifs au 15 juin. A fin août 2015, l'établissement comptait ainsi une classe primaire en moins, ce qui a généré la création d'une classe à deux degrés de 7-8H.

Dans le domaine de la gestion administrative du cercle scolaire, rappelons que l'ancienne législation considérait la commission scolaire comme l'un des organes (rôle consultatif) composant les autorités scolaires locales, l'autre étant le Conseil communal (rôle décisionnel). Dans ce cadre législatif, les communes de Villarsel-sur-Marly et de Pierrafortscha étaient représentées dans ladite commission, ce qui leur permettait d'avoir un regard et une position participative sur le suivi et la gestion des affaires scolaires courantes. Avec la nouvelle LS, la commission scolaire n'a plus de raison d'être. Il s'agit dès lors de définir sous quelle forme, respectivement au sein de quel organe les deux autres communes du cercle pourront être informées/associées aux questions relatives à la gestion du cercle scolaire. Ces dispositions doivent être définies et fixées dans une nouvelle convention intercommunale relative au cercle scolaire ; comme indiqué plus haut, ces travaux sont en cours.

#### • **Support logistique aux établissements scolaires**

Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait à l'acquisition et à l'entretien des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, transports scolaires... Toujours sous la houlette du service des écoles, certaines de ces tâches font néanmoins l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche conséquente. D'autres sont directement liées à une fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, qui relève du cahier des charges du maître de sport.

Les salles de classe de l'établissement scolaire de Marly Cité ont été dotées d'un nouvel équipement (tableaux et système de projection), identique à celui qui a été installé dans le nouveau bâtiment de Grand-Pré. L'ensemble des classes et des élèves du cercle disposent ainsi de la même technologie, à l'exception -toute provisoire- des classes enfantines du pavillon 3. Ces dernières seront « mises à niveau » dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment, en 2016.

L'acquisition et la distribution des ordinateurs portables aux enseignants du cercle ont été finalisées pour la rentrée scolaire de fin août. Toute attribution d'un portable est conditionnée à la signature d'une charte d'utilisation, posant un cadre clair en matière sécuritaire et éthique, que chaque bénéficiaire s'engage ainsi à respecter.

#### • **La Commission scolaire**

La Commission a tenu deux séances plénières, à l'occasion desquelles elle a notamment :

- pris note du départ d'une collaboratrice du service des écoles et de la sous-dotations qui en résulteraient momentanément pour ledit service ;
- été informée des projets de réfection du préau et de l'abri vélos du cycle d'orientation ;
- pris note de l'évolution présumée des effectifs scolaires 2015-2016 et de la fermeture d'une classe enfantine à Grand-Pré ;
- été informée des mutations au sein du corps enseignant (démissions, demandes de congé, changements de taux,...) et des dispositions prises en vue de la première publication des postes à pourvoir ;
- approuvé plusieurs projets de camps verts ;
- été informée de la volonté de diminuer de moitié les subventions communales au camp de ski et manifesté sa désapprobation quant à cette mesure ;
- pris acte des nouvelles dispositions légales entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2015 et de sa propre suppression à cette date ;
- refusé d'appuyer une demande de financement pour mettre en place une bibliothèque scolaire dans l'établissement de Grand-Pré ;
- été informée de l'organisation des classes pour l'année scolaire 2015-2016 et de la fermeture d'une classe primaire à Marly Cité ;

- été informée de l'engagement de nouveaux enseignants ;
- été informée de l'engagement d'une responsable d'établissement pour Marly Cité ;
- été informée des principaux changements découlant de la nouvelle loi scolaire ;
- pris note du retard annoncé pour le chantier du cycle d'orientation (préau et abri vélos) ;
- préavisé favorablement la demande d'un congé spécial auprès de la DICS en vue du déménagement des classes de Marly Grand-Pré dans le nouveau bâtiment scolaire.

## **6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES**

### **6.2.1. L'accueil extrascolaire (AES)**

147 enfants en moyenne ont fréquenté l'AES (deux sites confondus) durant l'année en revue. La fréquentation des différentes plages d'accueil a été la suivante :

- plages de midi (11h50-13h40) : 8674 présences
- plages de fin d'après-midi (15h20-18h30) : 4467 présences
- plages du matin (06h45-08h10) : 2186 présences
- plages de l'après-midi (13h40-15h20) : 827 présences
- plages de la matinée (08h00-11h50) : 243 présences

Par rapport à 2014, nous observons une baisse de fréquentation des plages d'accueil de midi (-1045 / -10.75%). A contrario, la fréquentation des plages d'accueil du matin (+122 / +5.91%) et de la fin de l'après-midi (+433 / +10.73%) progresse.

### **6.2.2. Le sport scolaire facultatif (SFF)**

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. En 2015, 137 enfants ont participé à l'une ou plusieurs des activités suivantes: escalade, patinage, hockey sur glace, judo, basket, gymnastique et natation.

Les cours de ski et de danse contemporaine proposés ont été annulés, faute d'un intérêt suffisant.

La majeure partie de ces activités est gratuite.

### **6.2.3. Le service des devoirs surveillés (SDS)**

Existant depuis 1991, ce service est très sollicité. En 2015, les inscriptions ont été au nombre de 733, ce qui représente une augmentation de 14.5% par rapport à 2014.

Heureusement, avec la nouvelle infrastructure de Grand-Pré, de nouveaux espaces sont disponibles pour le service. A Cité par contre, les problèmes de locaux persistent. Pour l'instant, outre des salles de classe, le SDS utilise aussi la salle dite «des répétitions», située dans le bâtiment de la salle polyvalente. Mais cette solution n'est vraiment pas idéale (salle bruyante, trop de résonnance).

Pour mémoire, l'objectif du SDS est de mettre à disposition des élèves un cadre et un accompagnement propices à l'exécution des devoirs. Si ses prestations ne sont pas assimilables à des cours d'appui ou de rattrapage, il n'en reste pas moins que 80% des enfants qui le fréquentent sont en difficulté, voire, pour une proportion non négligeable d'entre eux, en grande difficulté. Au quotidien, les surveillants sont donc loin d'être de simples « pions ». Il est d'ailleurs très appréciable de pouvoir compter sur plusieurs enseignants du cercle pour fonctionner comme surveillants, ce qui garantit le niveau de compétence et contribue à faciliter le travail de recrutement, pas toujours facile, en particulier compte tenu des horaires du SDS. Pour l'enseignant, fonctionner dans ce cadre est aussi un excellent moyen de prendre conscience de ce que les devoirs peuvent réellement représenter pour l'élève.

#### **6.2.4. Les services auxiliaires scolaires (SAS)**

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

#### **6.2.5. Le service médical et le service dentaire scolaires**

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales avant leur entrée au cycle d'orientation. La première doit avoir eu lieu avant l'entrée de l'enfant en 3H (1ère année primaire) ; les parents peuvent opter pour recourir aux services du médecin scolaire ou d'un médecin privé. La deuxième est effectuée en 7H (5ème année primaire), auprès du médecin scolaire.

Notre cercle dispose de deux médecins scolaires : la Doctoresse Vilimonovic pour l'établissement de Grand-Pré et le Docteur Riedo, pour celui de Cité. La gestion administrative des visites médicales scolaires est assumée par le service des écoles. En gros, il s'agit d'informer les parents de leurs obligations en la matière, de prendre note de leur choix (recours aux services du médecin scolaire ou d'un médecin privé pour la visite à faire avant la 3H), de leur délivrer et commenter les différents formulaires/questionnaires qu'ils devront compléter et remettre au médecin concerné. Ceci se fait lors des inscriptions à l'école enfantine. S'ensuit l'établissement d'un calendrier des visites, l'ouverture des dossiers médicaux des élèves, la récolte des documents utiles, la transmission du tout aux médecins scolaires, le contrôle, pour les élèves pour lesquels les parents ont opté pour un médecin privé, que la visite a bien été effectuée, etc.... S'agissant des arrivées d'élèves en cours de scolarité, l'appréciation de la nécessité de faire procéder immédiatement ou non à une visite médicale est faite au cas par cas ; la provenance de l'élève est déterminante.

Au terme de la procédure, les dossiers sont collectés par le service des écoles, puis remis au service du médecin cantonal lorsque l'élève quitte nos classes.

En matière de service dentaire scolaire, la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil en décembre 2014 entrera en vigueur le 1er août 2016. Pour mémoire, cette loi redéfinit l'organisation des tâches et la répartition des coûts entre communes et Etat en matière de prophylaxie, de pédodontie et d'orthodontie. Dans le cadre des travaux préparatoires à cette nouvelle législation et des différentes réflexions en termes de réorganisation, le canton a analysé la viabilité de ses différentes cliniques fixes et pris des mesures de rationalisation. Les communes desservies par la clinique dentaire scolaire cantonale sise à Marly ont été informées par la DSAS en décembre 2015 de sa fermeture au terme de l'année scolaire 2015-2016.

A ce stade, plusieurs possibilités existent :

- poursuivre notre collaboration avec le service dentaire scolaire, ce qui impliquerait que les contrôles annuels des élèves se fassent au moyen d'une clinique mobile, alors que les soins seraient dispensés au sein de la clinique fixe de Péroilles ou
- collaborer avec un médecin dentiste privé intéressé à prendre un mandat pour la médecine dentaire scolaire

Le Conseil communal étudie actuellement différentes pistes.

## 7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner  
Suppléant : Olivier Le Cam

### 7.1. EDILITE

#### 7.1.1. Personnel

Le total des employés communaux au service de l'édition en 2015 a été de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

#### Répartition des heures de travail (tableau 1)

	Heures 2015	Heures 2014	Heures 2013	Heures 2012
1. Entretien des routes communales	913.00	1'042.25	1'395.00	1'333.65
2. Bâtiments scolaires	218.50	126.00	141.00	188.00
3. Déchetterie lourde	1'646.50	1'589.00	1'541.50	1'587.00
4. Promenades et jardins	1'588.00	1'664.25	1'359.00	1'259.00
5. Bâtiments communaux	874.75	919.75	923.50	759.75
6. Divers	854.50	1'205.00	1'023.75	1'119.65
7. Ordures ménagères	423.25	681.00	808.50	875.30
8. Ramassage des déchets verts	376.25	578.50	751.00	751.00
9. Enlèvement de la neige	453.25	213.25	684.50	555.50
10. Déchetteries légères	302.00	372.50	384.50	900.25
11. Bâtiment et terrains de sport	359.75	324.25	601.00	508.00
12. Entretien Gérine et ruisseaux	206.00	1'293.50	999.00	1'144.00
13. Entretien des véhicules	997.00	729.75	771.00	540.00
14. Tonte du gazon	375.25	651.00	628.25	666.25
15. Entretien machines et outillage	421.25	633.75	621.75	654.00
16. Signalisation routière	77.75	116.50	126.00	148.50
17. Ramassage du papier	179.00	333.50	393.00	418.00
18. Tonte gazon terrain de sport	359.50	426.50	419.75	371.25
19. Service des eaux	56.00	15.00	7.00	213.55
20. Entretien des canalisations	148.75	253.50	167.75	167.50
21. Chemins pédestres	538.50	267.75	397.50	468.25
22. Cimetière	447.75	249.00	138.75	368.50
23. Manifestations diverses	106.25	191.50	154.50	208.75
24. Déchets encombrants	113.50	100.50	166.00	110.50
25. Entretien de la ligne de tir	23.00	38.00	20.50	23.00
26. Nettoyage du village	1'639.75	1'634.00	1'536.50	1'372.90
27. Pompier	18.50	20.50	11.00	55.75
28. Nettoyage, entretien et réparation des containers	199.25	139.00	63.75	55.25
<b>Total</b>	<b>13'916.75</b>	<b>15'809.00</b>	<b>16'235.25</b>	<b>16'823.05</b>

#### Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2015/2016, ce réseau a nécessité l'utilisation de :  
 – 111.15 tonnes de sel (2014/2015 : 122.86 tonnes)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces trois dernières années : 125.02 tonnes

### Travaux réalisés en 2014 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édilité

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;
- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2015 sur informatique ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Section de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles, la Commission du cimetière, la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine et la Commission de l'édilité
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Création et mise en place de panneaux signalétiques à la déchetterie principale de la route de Chésalles ;
- Collaboration avec le service phytosanitaire pour la lutte contre le capricorne asiatique ;
- Remplacement de la jeep par un transporteur « Multilift » ;
- Remplacement du tracteur «John Deere 955 ».

### 7.1.2. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

#### Charges

Catégorie de déchet	2015				2014				2013			
	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)
Ordures ménagères	985.86	304'995.75	309	36.36	952.06	327'946.55	344	36.97	930.48	342'380.65	368	35.99
Déchets verts	1'255.07	247'708.40	197	29.53	1'224.96	225'742.85	184	25.45	1'225.07	255'402.55	208	26.84
Papier et carton	635.68	64'429.15	101	7.68	644.32	78'635.95	122	8.86	657.24	85'320.75	130	8.97
Plastique	65.50	28'486.90	435	3.40	95.14	37'954.45	399	4.28	86.83	34'286.35	395	3.60
Pet, sagex, piles	21.70	1'487.20	69	0.18	-	2'496.65	-	0.28	-	3'533.40	-	0.37
Déchets encombrants	65.08	37'978.05	584	4.53	55.44	37'625.40	679	4.24	67.34	45'247.15	672	4.76
Bois	246.82	54'675.30	222	6.52	252.90	69'015.55	273	7.78	210.34	67'634.20	322	7.11
Fer blanc / alu et ferraille	126.80	28'420.15	224	3.39	119.43	32'468.75	272	3.66	116.83	30'251.95	259	3.18
Verre	337.03	6'918.30	21	0.82	353.86	3'288.90	9	0.37	349.19	4'471.25	13	0.47
Appareils électriques et frigos	-	11'442.40	-	1.36	-	14'300.65	-	1.61	-	12'955.80	-	1.36
Gravats	(240 m³)	21'149.25	-	2.52	(240 m³)	23'957.30	-	2.70	(227 m³)	22'400.00	-	2.35
Huiles	-	3'868.75	-	0.46	-	3'926.10	-	0.44	-	3'369.60	-	0.35
Gestion déchets, infos, TVA et divers	-	15'622.65	-	1.86	-	15'942.55	-	1.79	-	31'261.90	-	3.29
Achat containers	-	11'656.50	-	1.39	-	13'592.00	-	1.57	-	12'915.10	-	1.36
<b>Total</b>	<b>3'739.54</b>	<b>838'838.75</b>	<b>-</b>	<b>100.00</b>	<b>3'698.11</b>	<b>886'893.65</b>	<b>-</b>	<b>100.00</b>	<b>3'643.32</b>	<b>951'430.65</b>	<b>-</b>	<b>100.00</b>

## Produits

	2015	2014	2013	2012	2011
Taxes de base	395'996.30	395'848.85	389'008.20	374'683.40	379'645.70
Taxe au sac (Sacco)	290'172.55	273'204.66	273'549.50	274'970.65	282'088.22
Déchets verts	63'087.85	62'645.95	59'634.90	57'268.65	64'686.90
Taxe appareils divers	-	-	-	-	2'423.15
Taxe déchets divers	152.80	342.60	-	-	200.00
Taxe papier des commerçants	2'197.80	4'029.30	4'312.35	2'797.20	3'796.25
Amendes	250	305.00	625.00	850.00	1800.00
Participations aux frais de traitement déchets verts	-	-	990.00	4'738.20	29'500.00
Indemnités	5'802.00	2'914.70	5'540.80	-	5'916.00
Facturation déchets encombrants	2'196.20	1'834.80	-	-	-
<b>Total</b>	<b>759'855.50</b>	<b>741'125.86</b>	<b>733'660.75</b>	<b>715'308.10</b>	<b>770'075.23</b>

### Ordures ménagères

En 2015, 986 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Les tonnages augmentent très légèrement chaque année depuis 2011. Entre 2005 et 2015, le tonnage est passé de 800 à 986 tonnes.

La Commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale SACCO pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente ne comprend plus que 12 communes au lieu de 15. La commune de Neyruz ayant quitté l'entente en 2014. La diminution du nombre provient de la fusion de communes.

### Déchets verts (déchets organiques du ménage, gazon, branchages)

En 2015, 890 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage « Fricompost », à Posieux. 187 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de Chésalles non comprises dans ce total sont également transportées au centre de traitement « Fricompost ». 176 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de Chésalles, ce qui a pour but d'économiser les transports par camion. Par exemple, 400m<sup>3</sup> de branches en tas représentent 100m<sup>3</sup> broyés, d'où l'économie considérable du nombre de transports routiers pour les acheminer au Pafuet.

En 2015, 3 containers « compost » ont été déclarés non conformes (3 en 2014). En comparaison à l'année de référence 2011, qui recensait 193 containers non conformes, force est de constater que ce système porte ses fruits.

### Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 308 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (312 tonnes en 2014), 224 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (217 tonnes en 2014).

105 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (116 tonnes en 2014).

En 2015, les ristournes « papier-carton » ont été plus faibles que pour 2014 (moyenne d'environ 35.-/to contre 55 -/to).

### Plastique

66 tonnes de plastique (95 tonnes en 2014) « encombrants » ont été évacuées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

## Déchets encombrants

65 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (55 tonnes en 2014). La section de l'édition a mis sur pieds une collecte sur appel. Ce service est facturé Fr. 30.-/par transport. Ce service rencontre un vif succès avec 67 réservations (41 réservation en 2014). Les retours sur la mise en place de système sont très positifs.

## Bois

Durant l'année 2015, 247 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (253 tonnes en 2014).

## Verre

En 2015, 337 tonnes de verre trié par couleur ont été récupérées. Il faut relever que le système, conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss, donne satisfaction et que la Commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante (environ Fr. 100.-/to).

## Ramassage du Pet

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de Chésalles. La section de l'édition a modifié la gestion du PET afin que la commune puisse toucher une ristourne de la part de PET Recycling. Ces modifications n'ont pas touché les citoyens mais uniquement le fonctionnement de la déchetterie communale. En 2015, 22 tonnes de PET ont été récupérées et retournées à PET Recycling.

## Gravats

240 m<sup>3</sup> de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (240 m<sup>3</sup> en 2014).

## Récupération des huiles végétales et minérales

2'600 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

## Tableaux comparatifs

### Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

	2015	2014	2013	2012	2011
Total des dépenses	838'838.75	886'893.65	951'430.65	950'901.35	930'948.95
Total des recettes	759'855.50	741'125.86	733'660.75	715'308.10	770'057.78
<b>Couverture en %</b>	<b>90.58</b>	83.56	77.11	75.22	82.72

### Remarques sur le tableau 3

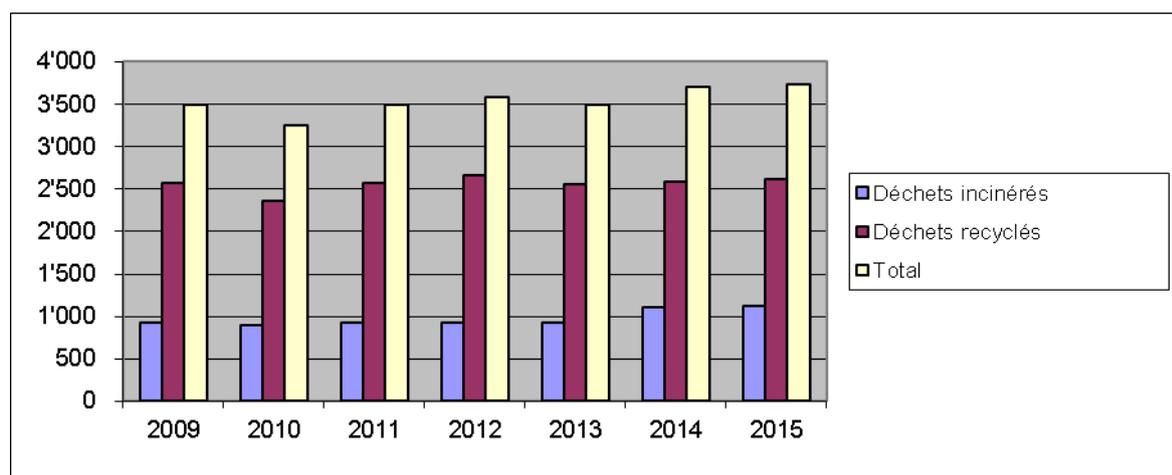
A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édition a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets. Depuis 2009, le taux de couverture minimum légal est atteint par la Commune de Marly. Le résultat de 90.58 % obtenu en 2015 provient notamment d'une nouvelle méthode de calcul de répartition des imputations des salaires et charges sociales sur le compte 72 ordures ménagères (Fr. -64'260.45). De plus, l'entrée en vigueur du nouveau contrat déchets a également eu un effet bénéfique sur le coût d'élimination des déchets. Malgré une augmentation des quantités de déchets évacués, les charges ont diminué.

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

Type de déchet	Tonnage en 2015	Tonnage en 2014	Tonnage en 2013	Tonnage en 2012	Tonnage en 2011
Bois	246.82	252.90	210.34	178.46	155.65
Compost, haies et branches	1'255.07	1'224.96	1'225.07	1'379.30	1'221.10
Carton	104.48	115.86	132.20	139.10	129.34
Papier	531.20	528.46	525.04	504.22	454.09
Fer blanc Alu	28.45	19.51	22.57	20.90	21.41
Verre	337.03	353.86	349.19	349.63	323.97
Fer	98.35	99.92	94.26	89.37	90.83
PET	21.70				
<b>Total</b>	<b>2'623.40</b>	<b>2'595.47</b>	<b>2'558.67</b>	<b>2'660.98</b>	<b>2'567.99</b>

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

	2015	2014	2013	2012	2011
Déchets incinérés	1'116.14	1'103.00	930.00	927.00	926.00
Déchets recyclés	2'623.40	2'595.00	2'559.00	2'661.00	2'568.00
<b>Total</b>	<b>3'739.54</b>	<b>3'698.00</b>	<b>3'489.00</b>	<b>3'588.00</b>	<b>3494.00</b>



Détail des déchets urbains	2015	2014	2013	2012	2011
Déchets ménagers	985.86	952.06	930.48	927.44	925.69
Compost et taille de haies	1'255.07	1'224.96	1'225.07	1'379.30	1'221.10
Branches					171.60
Carton et papier	635.68	644.32	657.24	643.32	583.43
Fer blanc et alu	28.45	19.51	22.57	20.90	21.41
Verre	337.03	353.86	349.19	349.63	323.97
Fer	98.35	99.92	94.26	89.37	90.83
Bois	246.82	252.90	210.34	178.46	155.65
Plastique	65.50	95.14			
Déchets encombrants	65.08	55.44			
PET	21.70				
<b>Total</b>	<b>3'739.54</b>	<b>3'698.11</b>	<b>3'489.15</b>	<b>3'588.42</b>	<b>3'493.68</b>

### **Remarques sur les tableaux 4 et 5**

Il faut noter que les quantités de déchets incinérés ont augmenté d'environ 40 tonnes par rapport à 2014 dans le tableau 4. En comparaison à 2014, les déchets recyclés ont augmenté de 28 tonnes, ce qui montre une stabilité de cette catégorie de déchets. La différence provient de l'ajout dans cette catégorie des bouteilles en PET.

### **Remarques sur la gestion des déchets**

Il faut relever que les dépenses ont diminué de Fr. 48'054.90.- par rapport à 2014 et même de Fr. 112'062.60 par rapport à 2013. Il est important de relever que le travail de contrôle des containers « compost » et que la renégociation des tarifs sur ces mêmes déchets, mais « propres », portent ses fruits. De plus, l'entrée en vigueur du nouveau contrat déchets ainsi que la nouvelle méthode de calcul des imputations internes ont grandement influencé cette baisse.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2015 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets avec une stabilisation des quantités de déchets recyclables incinérés.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet lié à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 6<sup>e</sup> année consécutive. Il est même à nouveau en légère augmentation par rapport à 2014 (+6 %). Depuis 2012, le taux de couverture est en constante augmentation.



## **7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS**

### **Remplacement de la jeep par un transporteur « Multilift », message no 20/14**

#### **Situation financière**

Budget	Fr.	260'000.00
Montant utilisé	Fr.	238'793.30
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>21'206.70</b>

### **Remplacement du tracteur « John Deere 955 », message no 21/14**

#### **Situation financière**

Budget	Fr.	90'000.00
Montant utilisé	Fr.	60'000.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>30'000.00</b>

## **7.3. SENTIERS PEDESTRES**

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par le Service de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700<sup>e</sup> ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

## **7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE**

- Résumé du rapport de gestion du forestier M. Norbert Papaux

Le rapport du forestier n'étant pas encore terminé, il sera consultable, dès que possible, auprès de la section de l'édilité.

## **7.5. ENTRETIEN DES RUISSEAUX**

Voir le chapitre 5.5.



## 8. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Jean-Pierre Oertig  
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

### **Le mot du Conseiller**

*Je suis tenté d'écrire que les années se suivent et se ressemblent ! En effet, à l'instar de l'année précédente, le résultat de l'exercice 2015 s'annonce bien meilleur que le budget de fonctionnement élaboré pour cette année, voire présente un bénéfice qui nous a permis de procéder à des amortissements supplémentaires de l'ordre de 700'000 francs. Ci-après quelques éléments expliquant l'importante différence entre les comptes et le budget 2015 :*

- 1. Globalement, maîtrise des charges, notamment celles concernant l'administration ;*
- 2. Charges inhérentes aux intérêts passifs et amortissements obligatoires inférieures aux attentes ;*
- 3. Même constat pour les remboursements et participations à des collectivités publiques ;*
- 4. Recettes fiscales globalement et fortement en hausse, en particulier l'impôt sur la fortune des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales. A ce sujet, il sied de rappeler la méthode qui doit être appliquée, laquelle consiste à prendre en considération les recettes définitives de l'exercice 2013 qui sont majorées des variations ou indicateurs annoncés par le canton.*

*Au risque de me répéter, le Conseil communal ne peut que se réjouir de ce résultat dans la mesure où les comptes de fonctionnement sont équilibrés. Ceci étant, ne perdons pas de vue que par rapport aux comptes 2014, bien des charges ont augmenté. Et dès 2017, soit avec une année de retard, les charges (amortissements obligatoires et intérêts passifs) liées au très gros investissement de la nouvelle école de Grand-Pré auront des incidences importantes sur le budget. Il est donc impératif de garder le cap en matière de maîtrise des dépenses et de ne procéder à de nouveaux investissements que si indispensables et respectant le principe de l'intérêt général.*

*Dès lors que, dans le domaine des finances communales, il est judicieux de se projeter dans l'avenir, votre serviteur souhaite que le nouvel exécutif mette sur pied un programme de législature 2016-2021 qui lui permettra de fixer des objectifs clairs et facilitera ainsi la planification financière, un outil de conduite indispensable pour le Conseil communal. Cette « feuille de route » fournira au Conseil communal un cadre d'action permettant d'anticiper et de planifier les projets, les investissements et les dépenses. Mais également un contrôle périodique des réalisations. Je pense que c'est une des clés pour maintenir le plus longtemps possible un coefficient d'impôt convenable.*

*Je profite de cette introduction pour remercier tout le personnel de l'administration communale pour le travail fourni en 2015, et en particulier le personnel du service des Finances & Impôts, avec à sa tête notre chef de service, M. Dominique Dupont.*

*Jean-Pierre OERTIG  
Conseiller communal*

### **8.1. FINANCES ET IMPÔTS**

#### **Evolution des indicateurs financiers de la commune de Marly**

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2010 à 2014 de la commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes.

Crédits disponibles au 31.12.xx	2010	2011	2012	2013	2014
Dettes brutes	23'933'844	25'253'611	25'807'000	28'033'193	33'866'637
Capitaux	-5'978'402	-5'317'526	-7'129'034	-5'717'544	-7'563'070
<b>Dettes nettes</b>	<b>17'955'442</b>	<b>19'936'085</b>	<b>18'677'966</b>	<b>22'315'649</b>	<b>26'303'567</b>
Limite de crédit (SCom)	20'106'900	20'156'125	20'519'042	22'493'015	27'691'231
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	<b>2'151'458</b>	<b>220'040</b>	<b>1'841'076</b>	<b>177'366</b>	<b>1'387'664</b>

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales							Moyenne 2010-2014
		2010	2011	2012	2013	2014	
<b>Capacité d'autofinancement</b> (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	2.93%	13.27%	3.78%	-2.08%	3.36%	4.25%
<b>Quotité des intérêts</b> (Intérêts nets / Revenus financiers)	2 % - 5 % = moyenne	2.32%	2.19%	2.17%	2.21%	2.00%	2.18%
<b>Quotité de la charge financière</b> (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	6.20%	5.97%	5.61%	6.24%	5.62%	5.93%

Indicateurs cantonaux du Service des communes	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Degré de couverture des tâches environnementales</b>					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau	100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux	100%	100%	90.54%	100%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets	76.70%	82.72%	75.22%	77.11%	83.56%

### 8.1.1. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2014 est négative et s'élève à - Fr. 87'637.65. La MNA structurelle moyenne (2010-2014) est, quant à elle, positive pour Fr. 145'402.78.

Marge nette d'autofinancement	2010	2011	2012	2013	2014
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle	-56'846	672'229	-197'172	396'440	<b>-87'638</b>
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne					<b>145'403</b>

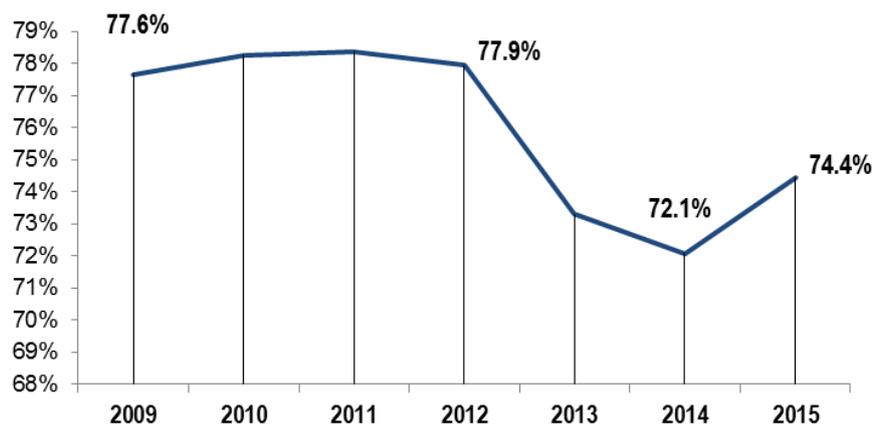
### 8.1.2. Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2015 et enregistrées dans ce même exercice d'élèvent à Fr. 26'938'618.- (→ en 2014 : Fr. 25'179'562.). Elles avaient été budgétisées à raison de Fr. 25'591'900.-. Elles représentent **74.4 % des recettes totales avant imputations internes de Fr. 36'186'127.-.**

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales  
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2009	35'782'063	6'079'438	29'702'625	23'064'059	77.6%
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%

**Recettes fiscales en % des recettes  
avant imputations**



En milliers de francs

	Comptes 2012	Comptes 2013	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart C 15-B 15
<b>1. Impôts ordinaires</b>						
<b>Personnes physiques</b>						
<b>Impôt sur le revenu</b>						
Facturés pour année précédente (n-1)	13'663	13'873	11'942		12'504	
Facturés pour années antérieures	3'400	1'517	1'445		3'718	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-18'750	-16'497	-13'449		-16'112	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'091	15'560	16'052		16'382	
<b>Total impôt sur le revenu</b>	<b>14'404</b>	<b>14'453</b>	<b>15'990</b>	<b>16'550</b>	<b>16'492</b>	<b>-58</b>
<b>Impôt sur la fortune</b>						
Facturés pour année précédente (n-1)	1'291	1'310	1'048		1'187	
Facturés pour années antérieures	547	236	295		654	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'753	-1'455	-1'253		-1'530	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'509	1'570	1'640		1'788	
<b>Total impôt sur la fortune</b>	<b>1'594</b>	<b>1'661</b>	<b>1'730</b>	<b>1'665</b>	<b>2'099</b>	<b>434</b>
<b>Total impôt : personnes physiques</b>	<b>15'998</b>	<b>16'114</b>	<b>17'720</b>	<b>18'215</b>	<b>18'590</b>	<b>375</b>
<b>Personnes morales</b>						
<b>Impôt sur le bénéfice</b>						
Facturés pour année précédente (n-1)	330	331	309		722	
Facturés pour années antérieures	1'141	803	679		1'027	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-807	-1'925	-1'167		-999	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'537	1'140	1'136		1'473	
<b>Total impôt sur le bénéfice</b>	<b>2'201</b>	<b>349</b>	<b>957</b>	<b>1'155</b>	<b>2'224</b>	<b>1'069</b>
<b>Impôt sur le capital</b>						
Facturés pour année précédente (n-1)	144	139	97		184	
Facturés pour années antérieures	256	284	273		430	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-397	-419	-334		-518	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	418	395	413		403	
<b>Total impôt sur le capital</b>	<b>421</b>	<b>399</b>	<b>449</b>	<b>431</b>	<b>498</b>	<b>67</b>
<b>Total impôt : personnes morales</b>	<b>2'622</b>	<b>748</b>	<b>1'406</b>	<b>1'586</b>	<b>2'722</b>	<b>1'136</b>
<b>Total des impôts ordinaires</b>	<b>18'620</b>	<b>16'862</b>	<b>19'126</b>	<b>19'801</b>	<b>21'312</b>	<b>1'511</b>
<b>2. Impôts irréguliers</b>						
Impôt sur les donations et successions	48	246	72	50	38	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	593	378	432	400	249	
Impôt sur les mutations	666	753	751	650	547	
<b>Total impôts irréguliers</b>	<b>1'307</b>	<b>1'377</b>	<b>1'255</b>	<b>1'100</b>	<b>834</b>	<b>-266</b>
<b>3. Autres impôts</b>						
Contribution immobilière	3'014	2'927	3'135	3'190	3'203	13
Impôt sur les prestations en capital	413	434	638	430	484	54
Impôt sur les véhicules	573	585	437	450	441	-9
Impôt à la source	569	714	568	600	644	44
Impôt sur les chiens	15	15	15	15	14	-1
Impôt sur appareils et automates	8	6	6	6	6	-
<b>Total Autres impôts</b>	<b>4'592</b>	<b>4'681</b>	<b>4'799</b>	<b>4'691</b>	<b>4'793</b>	<b>101</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24'519</b>	<b>22'920</b>	<b>25'180</b>	<b>25'592</b>	<b>26'938</b>	<b>1'346</b>

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune des 5 dernières années.

<b>Rendement cantonal</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
---------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

milliers de francs

<b>Personnes physiques</b>	<b>21'759</b>	<b>21'164</b>	<b>20'936</b>	<b>21'134</b>	<b>21'687</b>
Impôt sur le revenu	19'877	19'225	19'020	19'134	19'560
Impôt sur la fortune	1'882	1'939	1'915	2'001	2'128
<b>Personnes morales</b>	<b>1'934</b>	<b>2'352</b>	<b>1'845</b>	<b>1'751</b>	<b>2'298</b>
Impôt sur le bénéfice	1'419	1'830	1'374	1'258	1'784
Impôt sur le capital	515	522	471	494	514

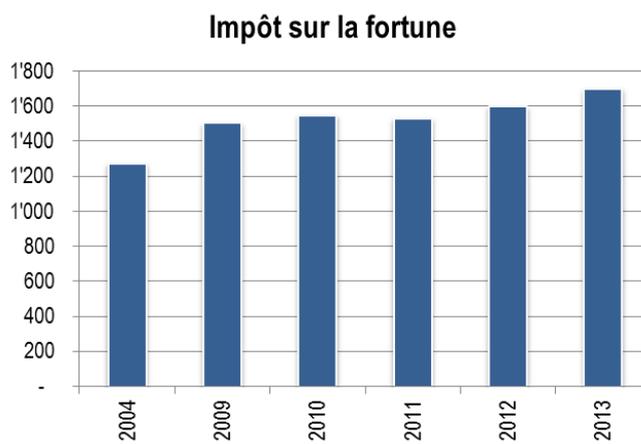
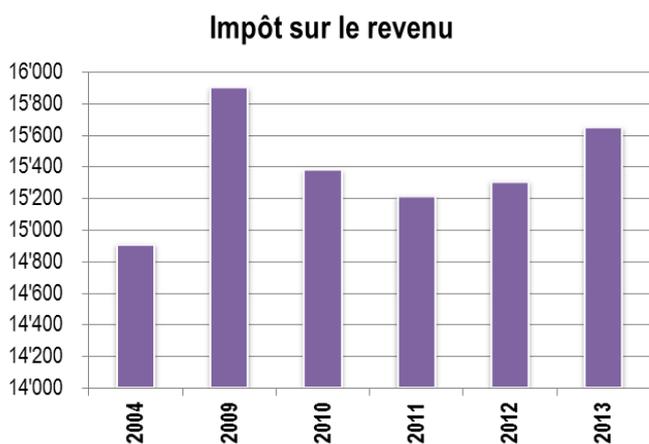
<b>Rendement communal</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
---------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

<i>Coefficient communal</i>	80%	80%	80%	80%	80%
-----------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

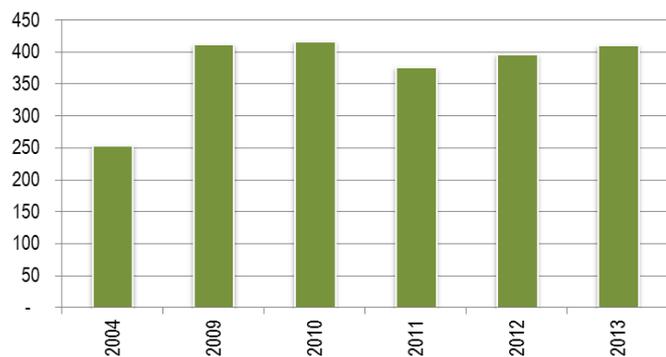
milliers de francs

<b>Personnes physiques</b>	<b>17'407</b>	<b>16'931</b>	<b>16'748</b>	<b>16'908</b>	<b>17'350</b>
Impôt sur le revenu	15'901	15'380	15'216	15'307	15'648
Impôt sur la fortune	1'506	1'551	1'532	1'601	1'702
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>4'067</i>	<i>4'018</i>	<i>4'100</i>	<i>4'173</i>	<i>4'272</i>

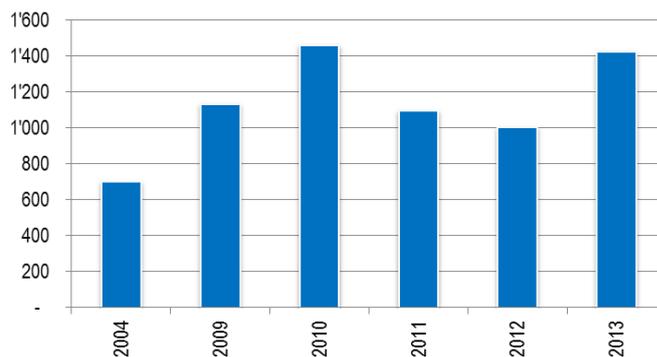
<b>Personnes morales</b>	<b>1'547</b>	<b>1'881</b>	<b>1'476</b>	<b>1'401</b>	<b>1'838</b>
Impôt sur le bénéfice	1'135	1'464	1'099	1'006	1'427
Impôt sur le capital	412	418	377	395	411
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>318</i>	<i>319</i>	<i>330</i>	<i>334</i>	<i>338</i>



### Impôt sur le capital

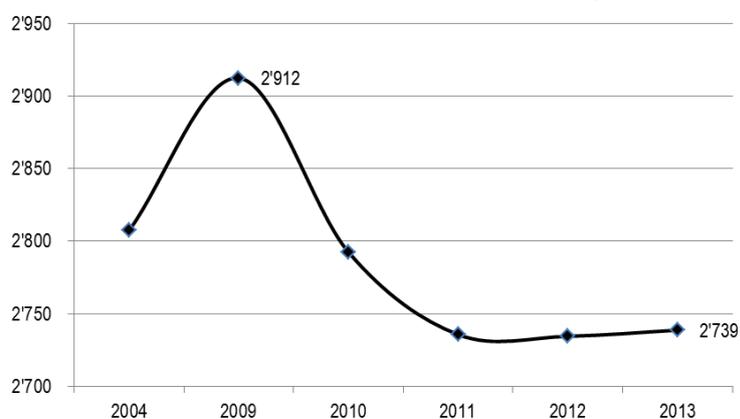


### Impôt sur le bénéfice



Francs /habitant

### Evolution de l'impôt moyen (1)



(1) Impôt sur revenu + sur fortune par habitant

Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la **répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune** pour les années 2012 et 2013. Des représentations graphiques de ces évolutions suivent ces tableaux.

## Statistique des revenus et fortunes imposables

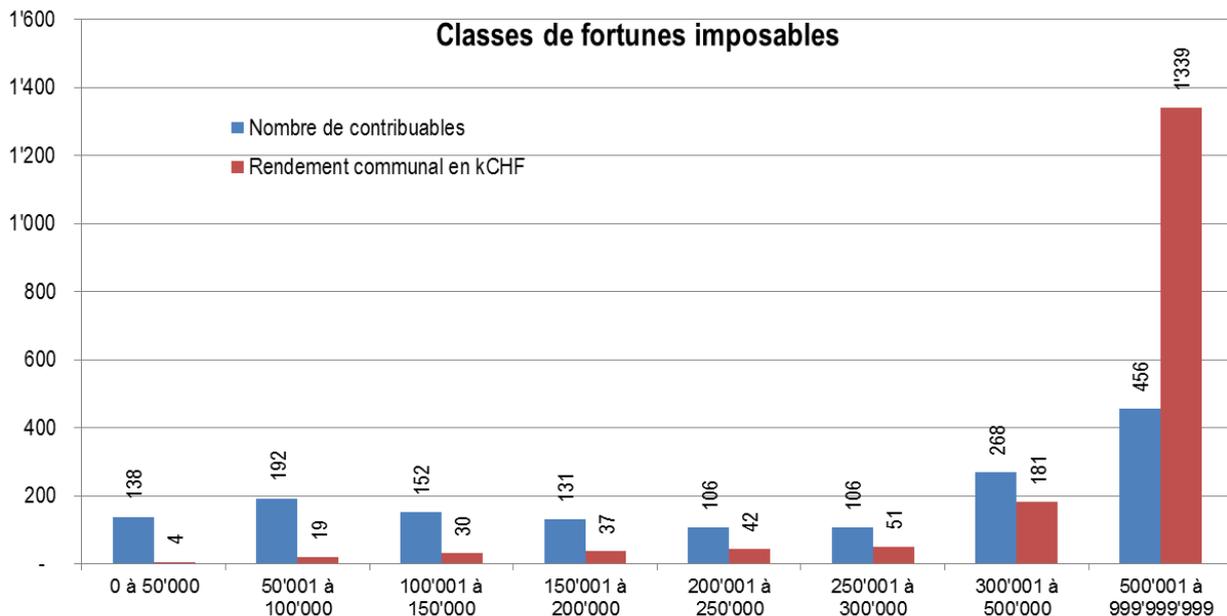
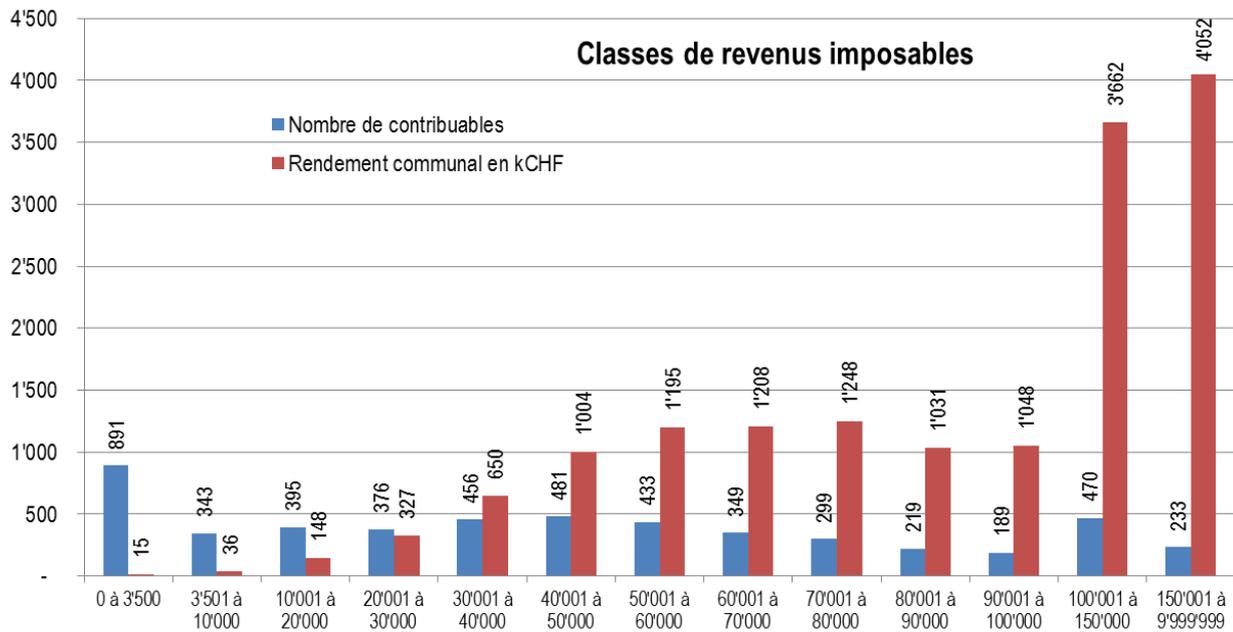
Années 2012 - 2013

francs	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2012		2013		2012		2013	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 3'500	757	15.4%	891	17.4%	33	0.2%	15	0.1%
3'501 à 10'000	335	6.8%	343	6.7%	52	0.3%	36	0.2%
10'001 à 20'000	393	8.0%	395	7.7%	143	0.9%	148	0.9%
20'001 à 30'000	391	8.0%	376	7.3%	337	2.2%	327	2.1%
30'001 à 40'000	451	9.2%	456	8.9%	667	4.4%	650	4.2%
40'001 à 50'000	455	9.3%	481	9.4%	954	6.2%	1'004	6.4%
50'001 à 60'000	398	8.1%	433	8.4%	1'126	7.4%	1'195	7.6%
60'001 à 70'000	346	7.1%	349	6.8%	1'180	7.7%	1'208	7.7%
70'001 à 80'000	278	5.7%	299	5.8%	1'169	7.6%	1'248	8.0%
80'001 à 90'000	203	4.1%	219	4.3%	977	6.4%	1'031	6.6%
90'001 à 100'000	187	3.8%	189	3.7%	1'013	6.6%	1'048	6.7%
100'001 à 150'000	461	9.4%	470	9.2%	3'563	23.3%	3'662	23.4%
150'001 à 9'999'999	245	5.0%	233	4.5%	4'077	26.7%	4'052	25.9%
	<b>4'900</b>	<b>100.0%</b>	<b>5'134</b>	<b>100.0%</b>	<b>15'291</b>	<b>100.0%</b>	<b>15'622</b>	<b>100.0%</b>

## Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2012 - 2013

francs	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2012		2013		2012		2013	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 50'000	129	8.5%	138	8.9%	14	0.8%	4	0.3%
50'001 à 100'000	208	13.7%	192	12.4%	21	1.3%	19	1.1%
100'001 à 150'000	130	8.5%	152	9.8%	25	1.6%	30	1.8%
150'001 à 200'000	137	9.0%	131	8.5%	38	2.3%	37	2.2%
200'001 à 250'000	112	7.4%	106	6.8%	42	2.6%	42	2.5%
250'001 à 300'000	121	7.9%	106	6.8%	59	3.7%	51	3.0%
300'001 à 500'000	242	15.9%	268	17.3%	166	10.4%	181	10.6%
500'001 à 999'999'999	444	29.2%	456	29.4%	1'238	77.2%	1'339	78.6%
	<b>1'523</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'549</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'603</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'704</b>	<b>100.0%</b>



### 8.1.3. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2015

- **Présentation générale du résultat**

Le compte de fonctionnement, pour l'exercice 2015, présente un excédent de recettes de **Fr. 22'702.-** après comptabilisation d'amortissements obligatoires de Fr. 1'344'438.- (Fr. 1'242'209.- en 2014) et d'amortissements supplémentaires de Fr. 717'943.- (Fr. 590'000.- en 2014). Il s'agit d'une **amélioration de Fr. 1'729'067.-** sur les prévisions budgétaires de la même année.

## Résultat global exercice 2015

(imputations internes exclues)	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
		en milliers de francs		
Produits totaux	36'186	34'269	34'941	31'266
Charges totales	34'101	34'517	33'215	31'916
<b>Résultat avant amortissements</b>	<b>2'085</b>	<b>-248</b>	<b>1'726</b>	<b>-650</b>
Amortissements obligatoires	1'344	1'458	1'242	1'261
Amortissements supplémentaires	718	-	590	5
<b>Résultat publié</b>	<b>+23</b>	<b>-1'706</b>	<b>-106</b>	<b>-1'916</b>

### 8.1.4. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2015, les investissements réalisés ont été effectués dans le cadre des budgets respectifs. Ils font apparaître **un total des charges de Fr. 9'333'604.-** (contre Fr. 6'718'033.- en 2014) pour **un total des revenus de Fr. 760'021.-** (Fr. 152'412.- en 2014). Les investissements nets 2015 s'élèvent ainsi à **Fr. 8'573'583.-**.

Nous reproduisons, ci-dessous, uniquement la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2015 étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation sont répertoriés avec les comptes annuels 2015.

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	4 Santé	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
<b>2015</b>									
Report de solde n-1	103'137.74	254'615.30	12'261'515.70	-	24'874.85	3'313'756.03	528'528.50	525'230.40	<b>17'011'658.52</b>
Montant global voté	100'000.00	-	667'000.00	190'000.00	-	985'000.00	710'000.00	58'000.00	<b>2'710'000.00</b>
Total disponible pour exercice	203'137.74	254'615.30	12'928'515.70	190'000.00	24'874.85	4'298'756.03	1'238'528.50	583'230.40	<b>19'721'658.52</b>
Montant inscrit au budget	287'440.00	254'600.00	14'118'750.00	190'000.00	-	2'233'850.00	1'334'390.00	558'000.00	<b>18'977'030.00</b>
<b>Dépenses exercice</b>	<b>56'477.05</b>	<b>272'312.05</b>	<b>7'142'803.35</b>	<b>20'208.85</b>	<b>-</b>	<b>955'351.20</b>	<b>815'552.10</b>	<b>70'899.40</b>	<b>9'333'604.00</b>
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	<b>146'660.69</b>	<b>-17'696.75</b>	<b>5'753'693.20</b>	<b>169'791.15</b>	<b>-</b>	<b>3'207'848.63</b>	<b>38'847.80</b>	<b>500'000.00</b>	<b>9'799'144.72</b>
<b>Manco (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32'019.15</b>	<b>-</b>	<b>24'874.85</b>	<b>135'556.20</b>	<b>384'128.60</b>	<b>12'331.00</b>	<b>588'909.80</b>
<b>Boni (+)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32'019.15</b>	<b>-</b>	<b>24'874.85</b>	<b>135'556.20</b>	<b>384'128.60</b>	<b>12'331.00</b>	<b>588'909.80</b>

### 8.1.5. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2015 se répartissent comme suit :

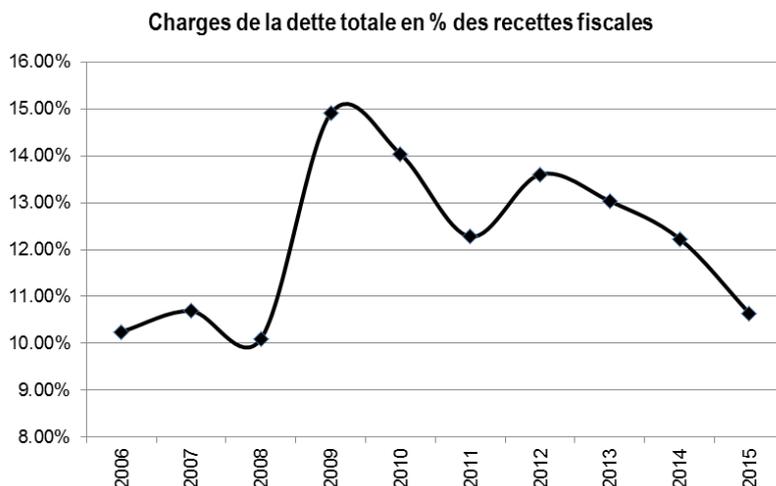
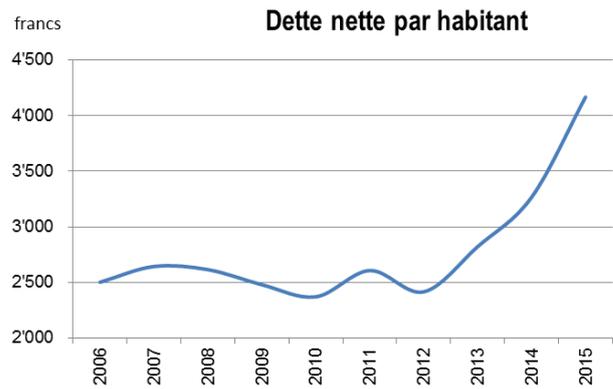
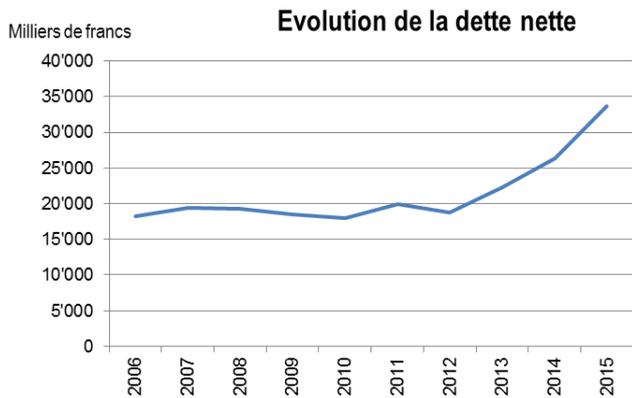
Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Nouveaux ou remb. emprunts		Amortissements financiers	Etat au 31.12.2015	Intérêts passifs payés en	
					Etat au 31.12.2014	2015			2015	2015
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.500%	2'200'000	-	-200'000	2'000'000	77'000	84'000
UBS	2004	2014	3'300'000	2.454%	-	-	-	-	-	4'886
UBS	2005	2015	1'170'000	2.687%	450'000	-450'000	-	-	11'826	14'240
UBS	2006	2016	2'500'000	2.950%	500'000	-	-250'000	250'000	11'968	19'344
UBS	2008	2018	4'100'000	2.820%	2'600'000	-	-250'000	2'350'000	74'338	81'486
UBS	2009	2019	1'160'000	2.740%	788'000	-	-62'000	726'000	21'891	23'614
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000	3.295%	3'600'000	-	-200'000	3'400'000	118'291	124'862
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.270%	3'600'000	-	-325'000	3'275'000	81'720	89'098
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.450%	4'730'000	-	-235'000	4'495'000	68'585	71'993
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.600%	2'850'000	-	-250'000	2'600'000	74'100	80'600
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.700%	5'000'000	-	-250'000	4'750'000	85'000	-
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.660%	4'050'000	-	-250'000	3'800'000	67'230	71'380
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.960%	-	4'000'000	-	4'000'000	-	-
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.230%	-	5'000'000	-	5'000'000	-	-
<b>TOTAUX</b>					<b>30'368'000</b>	<b>8'550'000</b>	<b>-2'272'000</b>	<b>36'646'000</b>	<b>691'949</b>	<b>665'503</b>

Extourne des intérêts courus (n-1)	-310'853	-328'890
Intérêts courus (n)	213'633	310'853
<b>Intérêts passifs (compte 940.321.01)</b>	<b>594'729</b>	<b>647'466</b>

#### Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 2006 à 2015

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre d'habitants	Dette nette en Fr. par hab.
2006	18'214'789	1'800'000	693'779	2'493'779	24'334'672	10.25%	2.85%	7'281	2'502
2007	19'351'867	2'095'000	655'681	2'750'681	25'734'109	10.69%	2.55%	7'321	2'643
2008	19'265'116	2'195'000	706'996	2'901'996	28'730'468	10.10%	2.46%	7'367	2'615
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7'477	2'479
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7'584	2'371
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
<b>2015</b>	<b>33'622'545</b>	<b>2'272'000</b>	<b>594'729</b>	<b>2'866'729</b>	<b>26'938'618</b>	<b>10.64%</b>	<b>2.21%</b>	<b>8'069</b>	<b>4'167</b>

\* tels que présentées dans les comptes annuels



## 8.2. GESTION INFORMATIQUE

En 2015, la Commission informatique a poursuivi son travail en étroite collaboration avec le coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT) pour poursuivre l'effort au niveau de l'administration et des services externes, après la phase de stabilisation, de mise en place de la stratégie et de l'organisation réalisée en 2014. Il s'agit de faire évoluer, voire de remplacer certains programmes et outils informatiques et de trouver une solution d'hébergement des serveurs plus moderne et plus souple. La Commission et le Coordinateur ont encore une fois été sollicités pour le pilotage des investissements dans l'informatique scolaire (voir à ce sujet le chapitre Enseignement et formation).

Sur le plan des coûts de fonctionnement, le résultat de l'exercice 2015 est inférieur au budget, soit Fr. 137'082.- de dépenses pour Fr. 168'800.- de budget au compte 023.316.00, frais d'ordinateur. Les frais de la coordination informatique (mandat externe) ont notamment été inférieurs aux prévisions pour l'administration, l'informatique scolaire ayant requis plus d'attention. Les frais de maintenance et d'hébergement sont aussi restés en deçà du budget grâce à la ristourne de la part de CommuNet (participation aux bénéficiaires de cette Association de communes dont nous sommes membre et qui est l'interlocuteur auprès du SITel pour l'hébergement de nos serveurs).

### **Renouvellement du parc informatique (compte 020.506.02)**

Au niveau des investissements, les objectifs n'ont pas tous été atteints, la priorité a dû être en partie mise sur l'accompagnement des investissements pour l'informatique scolaire. Une des priorités a tout de même été réalisée, celle du remplacement du programme de gestion des salaires – ressources humaines (HRM), dont l'installation était encore en

cours au 31 décembre. La préparation du remplacement de la téléphonie de l'administration a également été préparée durant 2015 : le changement a été réalisé début 2016. Les travaux préparatoires à l'introduction de la gestion électronique des données ont été en partie réalisés, avec l'aide d'un intervenant externe, la société Habilis Conseils (analyse de l'organisation, des flux, du stockage et de l'archivage des documents).

Etat du compte :

Montant disponible au 01.01.2015	Fr.	122'365.-
Préparation introduction de la GED	Fr.	12'960.-
Remplacement du programme de gestion des salaires – ressources humaines	Fr.	20'078.-
Acquisition de matériel complémentaire (suite du remplacement des postes de travail – migration 2014)	Fr.	10'905.-
Mise à jour du programme de gestion du temps (suite à la migration)	Fr.	4'698.-
Mise à jour de programmes (Citizen – Géomatic)	Fr.	1'231.-
Serveur d'impression	Fr.	3'462.-
Montant dépensé au 31 décembre 2015	Fr.	53'334.-
Montant disponible au 01.01.2016	Fr.	69'030.-

## 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE

**Responsable:** Jean-Marc Boéchat

**Suppléant :** Maurice Horner

### ***Le mot du Conseiller communal***

*L'année 2015 a vu le début du grand chantier du renouvellement de notre Plan d'Aménagement Local (PAL). Ce document sera le guide du développement de la commune pour les 15 ans à venir, il est donc très important pour celle-ci.*

*Les premiers éléments constitutifs de ce PAL ont été rassemblés lors de plusieurs séances ayant réuni le Conseil communal, la Commission d'aménagement et les habitants de la commune, conviés à nous soumettre les idées, demandes et visions de leur commune pour le futur.*

*Ce travail est coordonné et mené par notre urbaniste communal, le bureau GEA Vallotton et Chanard SA Architectes - urbanistes fsu à Lausanne. Celui-ci a été choisi parmi trois concurrents suite à un appel d'offre.*

*Ce bureau nous est d'une aide précieuse pour mener à bien non seulement la révision de notre PAL, mais également pour les grands chantiers en cours sur la commune tels que le développement du Parc des Falaises, l'Ancienne-Papeterie et la reconstruction de la route de Fribourg entre le giratoire de Jonction et le pont de Péroles. Ces dossiers vont modifier durablement la physionomie de notre commune, il est donc primordial qu'ils soient menés en concordance avec les buts fixés dans la révision de notre PAL.*

*Au vu de l'importance de ces éléments pour l'avenir de notre commune, le dicastère, en plus des tâches habituelles qui lui sont dévolues, a donc mis beaucoup de détermination pour faire avancer le dossier du PAL le plus vite possible. Nous espérons conclure cet exercice dans un délai de deux à trois ans.*

*Jean-Marc Boéchat  
Conseiller communal*

### **9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS**

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2015, **110 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers, dont 100 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

	2015	2014	2013	2012
<b>AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE</b>				
Habitations individuelles	6	5	3	9
Habitations collectives et locatifs	1	0	0	1
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	3	1	0	2
Bâtiments publics	0	1	1	0
Transformations, agrandissement et/ou habitations	11	9	8	7
Transformation, agrandissement et/ou industriels	7	7	2	3
Transformation, agrandissement et/ou public	0	4	2	1
Extension FRIGAZ	5	6	4	1
Extension du réseau d'eau et incendie	1	0	1	0
Mise en séparatif	0	0	0	1
Aménagements extérieurs, routier	3	4	1	7
Démolitions	1	1	1	0
Capteurs solaires	0	1	5	0
PAD, PED, plan d'infrastructures	1	2	1	0
Bâtiment agricole	1	0	0	0
<b>AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL</b>				
Cabanes de jardin	4	8	8	11
Capteurs solaires	1	1	4	10
Abris et garages	2	11	6	10
Jardin d'hiver	2	1	4	2
Piscines	1	1	1	5
Transformation et aménagement divers	12	11	9	4
Changement de chauffage	30	15	17	14
Aménagements extérieurs	6	15	9	9
Autorisations diverses (totem, ...)	6	3	2	5
Cheminée extérieure	0	1	1	2
Procédure de recours	2	1	0	0
Demandes préalables	7	11	4	3

## 9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX

### 9.2.1. Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg (compte 620.501.21)

Lors de l'attribution du mandat de la révision du PAL de la Commune, les bureaux GEA et CITEC ont rapidement attiré l'attention de la Commune sur le projet d'aménagement de la route de Fribourg qui allait renforcer l'image routière de la traversée de Marly, alors que le but du plan directeur d'AGGLO et du PAL est de créer un couloir urbain perméable à la mobilité douce nord-sud. Plusieurs séances ont eu lieu avec le Canton, l'AGGLO, les mandataires de la révision du PAL et la Commune afin de trouver la meilleure façon de gérer ces transitions, tout en renforçant l'efficacité des transports publics (tp), en améliorant la perméabilité piétonne et en maintenant une bonne qualité de traversée pour les voitures. D'entente avec le Service des ponts et chaussées, le projet sera adapté dans ce sens et un délai à la mi-juin 2016 est donné pour présenter un projet remanié. Les prestations d'honoraires complémentaires de l'ingénieur civil sont à la charge de la Commune de Marly (plafonnées à Fr. 50'000.-) et seront subventionnées à hauteur de 50% par l'AGGLO.

### 9.2.2. Aménagements routiers, route de la Gérine (620.501.36)

Les travaux sont terminés depuis septembre 2013 et la réception des travaux a eu lieu à la fin octobre de la même année. Même si le résultat final nous convient bien, le chantier n'a pas forcément été un long fleuve tranquille, du fait d'un projet mal ficelé par l'ingénieur et donc une exécution des travaux pas évidente, avec son lot de surprises excellemment gérées

par l'entreprise Implenia SA, dont nous pouvons saluer la grande compétence. Finalement, la qualité de l'exécution nous permet enfin de bénéficier d'un trottoir correspondant aux attentes des habitants des quartiers du Riedelet/Champ-Montant/Messidor, ainsi que d'un aménagement routier modérant le trafic et préservant la qualité des habitations riveraines de la route. Le décompte final des travaux est le suivant :

Montant alloué dans le cadre du budget 2008	Fr. 45'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 2013	Fr. 700'000.-
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr. 745'000.-
<b>Décompte final</b>	<b>Fr. 698'270.-</b>
Solde	Fr. 46'730.-
<i>Subvention AGGLO-FR</i>	<i>Fr. 339'270.-</i>

### **9.2.3. Modération de trafic (compte 620.501.15)**

Les aménagements prévus sont terminés et fonctionnent à l'entière satisfaction de la Commune et des riverains. Cependant, des contrôles de police devront être organisés afin de faire respecter le sens unique de l'Ancienne-Papeterie, ainsi que le secteur autorisé aux riverains entre le chemin de la Charmille et une partie du chemin des Epinettes. Seul petit bémol concernant les totems zone 30, qui doivent être placés sur la chaussée : ils souffrent énormément du comportement téméraire de certains automobilistes. Deux d'entre eux ont été déplacés, car situés dans l'espace nécessaire à la manœuvre d'un véhicule de plus de 3.5to avec une remorque. A titre comparatif, il a fallu trois années à la Ville d'Yverdon pour voir les dégâts aux totems drastiquement diminuer, ou aux automobilistes pour s'y habituer. Nous nous rendons compte également que les habitants de Marly sont demandeurs de zones 30. Contrairement aux aménagements réalisés, qui comprenaient également l'aménagement de trottoirs, les autres zones 30 de Marly seront bien meilleur marché à réaliser, car il s'agira de placer uniquement quelques aménagements de rétrécissement et des totems combinés avec du parage dans les zones à haute densité de population. Le dépassement de budget vient notamment des plus-values engendrées pour Fr. 5'500.- par les dégâts sur les totems, pour Fr. 9'600.- par l'aménagement partiel de la cour d'école de Cité, pour Fr. 3'500.- pour l'adaptation des prix de soumission (adjudication en début 2014 et réalisation à la mi-2015). Des factures pour un montant d'environ Fr. 15'000.- devraient encore arriver durant le premier trimestre 2016.

Décompte final provisoire :

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr. 436'300.-
<b>Décompte final provisoire</b>	<b>Fr. 453'522.-</b>
Dépassement	Fr. -17'222.-

### **9.2.4. Modération de trafic, route des Préalpes-route de Bourguillon (compte 620.501.47)**

Les travaux sont terminés et nous pouvons présenter le décompte final des travaux suivants :

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr. 30'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr. 100'000.-
Total au budget	Fr. 130'000.-
<b>Décompte final</b>	<b>Fr. 51'260.-</b>
Solde	Fr. 78'740.-

### **9.2.5. Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)**

Le projet est gelé pour l'instant dans l'attente de la suite que veut donner le propriétaire du fonds à son projet immobilier.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.-
<b>Total au budget</b>	Fr.	<b>275'000.-</b>
Montant dépensé au 31 décembre 2013	Fr.	4'556.-
<b>Solde au budget 2012</b>	Fr.	<b>270'444.-</b>

### **9.2.6. Investigations historiques du site pollué de Corbaroche (compte 620.501.53)**

Le rapport d'investigation historique fait l'objet d'une demande de complément par le SEn en octobre 2015. Le bureau Géolina doit être convoqué afin de préciser les exigences du canton vis-à-vis du rapport d'investigation historique. Ensuite de cela seulement, le SEn sera en mesure de se déterminer sur le rapport et de se prononcer sur le cahier des charges de l'investigation technique. Ceci devrait, nous l'espérons, arriver courant 2016.

### **9.2.7. Investigations historiques du site pollué du Port (compte 620.501.53)**

Le SEn s'est déterminé sur le rapport d'investigation historique au mois d'octobre 2015. Le cahier des charges de l'investigation technique a été accepté, sous réserve de la prise en compte d'un élément d'analyse des eaux collectées au moment de la réalisation des travaux. Les travaux d'investigation doivent être réalisés dans le courant 2016. Au vu de la réception tardive des conclusions du SEn, nous n'avons rien prévu au budget pour l'investigation technique devisée à Fr. 7'545.-.

### **9.2.8. Place du village (compte 620.501.49)**

Ce projet devait être couplé à la réalisation des appartements pour seniors sur le Pré Zurthanen. Au vu du retard pris par ce projet et de l'attente de la population, nous soumettrons au Conseil général un budget complémentaire pour 2017 afin de concrétiser ce projet, issu des Marly-café en 2007, au plus vite.

### **9.2.9. Création de station vélos en libre service (compte 620.501.71)**

#### Station de Bel-Air

Le système de vélos en libre service de l'Agglomération est en refonte totale. Une décision concernant cette station sera prise dans le cadre plus général du Plan d'Agglomération de 3ème génération (PA3).

### **9.2.10. Aménagement de l'Impasse des Violettes (compte 620.501.66)**

La Commune est dans l'attente du décompte final des travaux pour pouvoir reprendre l'infrastructure.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	125'000.-
<b>Total au budget</b>	Fr.	<b>125'000.-</b>
<b>Montant dépensé au 31.12.2013</b>	Fr.	<b>5'387.-</b>
<b>Solde au budget 2013</b>	Fr.	<b>119'613.-</b>

### **9.2.11. Assainissement de l'éclairage public communal (compte 620.501.72)**

Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étapes de l'assainissement ont débuté dans le courant 2015 et devraient être terminées d'ici fin 2016. La dernière étape est planifiée conformément au message pour le courant 2017. Nous procéderons à une analyse partielle de l'impact sur la consommation d'ici la fin 2016.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre des budgets 2013, 2014 Fr. 660'000.-  
et 2015

---

<b>Montant dépensé au 31.12.2015</b>	<b>Fr. 295'000.-</b>
--------------------------------------	----------------------

---

### **9.2.12. Révision du cadastre de bruit communal (compte 620.501.73)**

Plusieurs routes, propriété de la Commune de Marly, émettent un bruit trop important. Dans un premier temps, un cadastre du bruit routier a été réalisé de façon à identifier les axes nécessitant un assainissement ; les conclusions mettaient en évidence un seul point qui pouvait être problématique. Comme le modèle de calcul était étalonné, le dépassement calculé à cet endroit pouvait être considéré comme insignifiant. Ensuite, ce rapport validé par le Service de l'environnement, il a été demandé qu'un rapport tenant compte d'une évolution sur vingt ans du trafic soit élaboré. Sur cette base, la Commune de Marly a demandé un complément d'étude au bureau Triform SA pour réaliser l'étude d'assainissement au bruit routier sur son territoire. Il s'avère que les tronçons de route problématiques se situent sur la première partie de la route de la Gérine (entre la ferme Biland et le carrefour de la route de l'Ancienne-Papeterie) ainsi que le long de la route de la Grangette. Afin de palier à cette problématique, il est recommandé de poser un revêtement phono-absorbant (mesures à la source). En principe, ces travaux doivent être réalisés d'ici 2018 pour pouvoir bénéficier de subventions de la Confédération (32%).

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013 Fr. 90'000.-

---

Total au budget	Fr. 90'000.-
-----------------	--------------

---

<b>Montant dépensé au 31.12.2014</b>	<b>Fr. 24'835.-</b>
--------------------------------------	---------------------

---

Subvention	Fr. 3'890.-
------------	-------------

---

### **9.2.13. Aménagement trottoir et porte d'entrée sur la route de Bourguillon (compte 620.501.75)**

Les travaux d'aménagement de la route de Bourguillon, entre le giratoire du Publiet et de la ferme du Claruz, ont débuté en septembre 2015 pour se terminer en mai 2016. Ils avancent à bon train et conformément au planning prévu, avec même un peu d'avance, ceci grâce notamment à la météo favorable de cette fin d'année. Aucune facture n'est entrée à ce jour, puisque l'essentiel des travaux réalisés concernent pour l'instant uniquement le Canton.

## **9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.3.1. Plan d'aménagement local (PAL)**

Le mandat a été adjugé au bureau GEA Vallotton et Chanard SA à Lausanne, avec la collaboration du bureau CITEC (ingénieur mobilité) et le bureau CSD (ingénieur énergie). Durant le courant 2015, les mandataires ont défini dans un premier temps, avec le Conseil communal et la Commission d'aménagement, une vision commune politique à l'horizon 2030 et à l'horizon 2050 lors de deux ateliers participatifs. Les thèmes suivants ont été abordés : urbanisme et équipements publics, paysage et espace public, mobilité, environnement et énergie. Le Conseil communal a réalisé le même exercice avec la population durant l'automne 2015 afin de bénéficier également de son retour sur ces thématiques. Malgré un encartage dans Marly Information de l'invitation à ces ateliers, la fréquentation peut être considérée comme faible, avec seulement 50 personnes au total. La restitution à la population de la synthèse de ces ateliers a eu lieu le 4 février 2016. Après cela, le programme de révision pourra être réalisé, pour ensuite être envoyé au Canton pour validation. La révision effective du PAL pourra débuter dans le courant du mois de mars 2016.

### **9.3.2. Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes**

Le programme de remise en état du site a été validé par la DAEC et les Communes concernées.

### **9.3.3. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie**

Elle s'est réunie à quatre reprises, sans compter les deux séances d'ateliers participatifs CC + CAM. Sinon, les objets principaux suivants ont été traités lors des séances ordinaires :

- Projet d'appartements pour seniors Pré Zurthanen
- La révision générale du PAL
- Mandats d'études parallèles pour la future zone résidentielle du MIC (anciennement Ilford)
- Le PAD « Ancienne-Papeterie »
- Aménagement de la route de Fribourg entre le Pont de Pérolles et le giratoire de la Jonction
- Aménagement de la partie non goudronnée de la route des Ecoles
- Constructions hors zone à bâtir (forêt) secteur Riedelet
- Le projet Pré Zurthanen
- Les messages d'investissements 2015.